

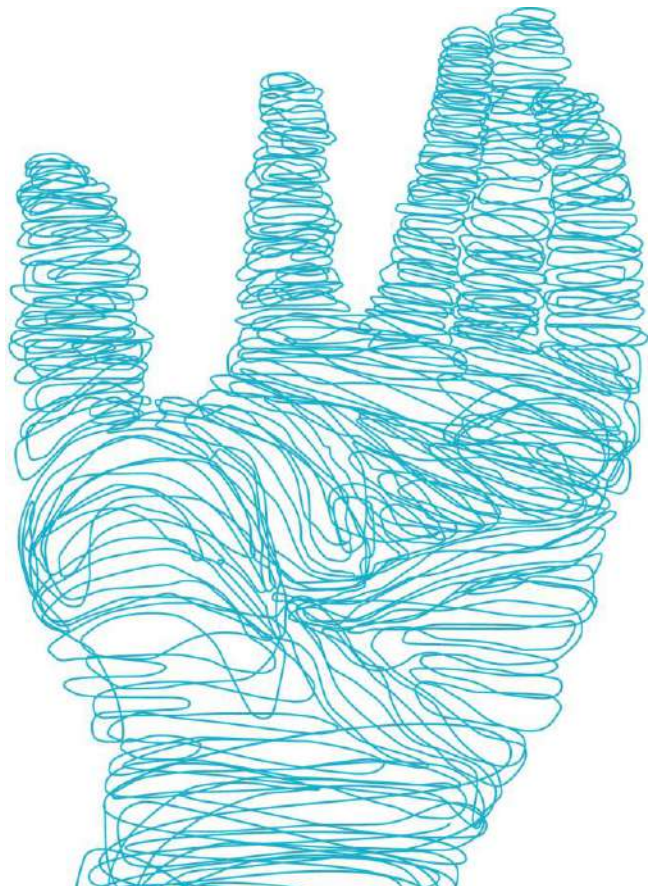


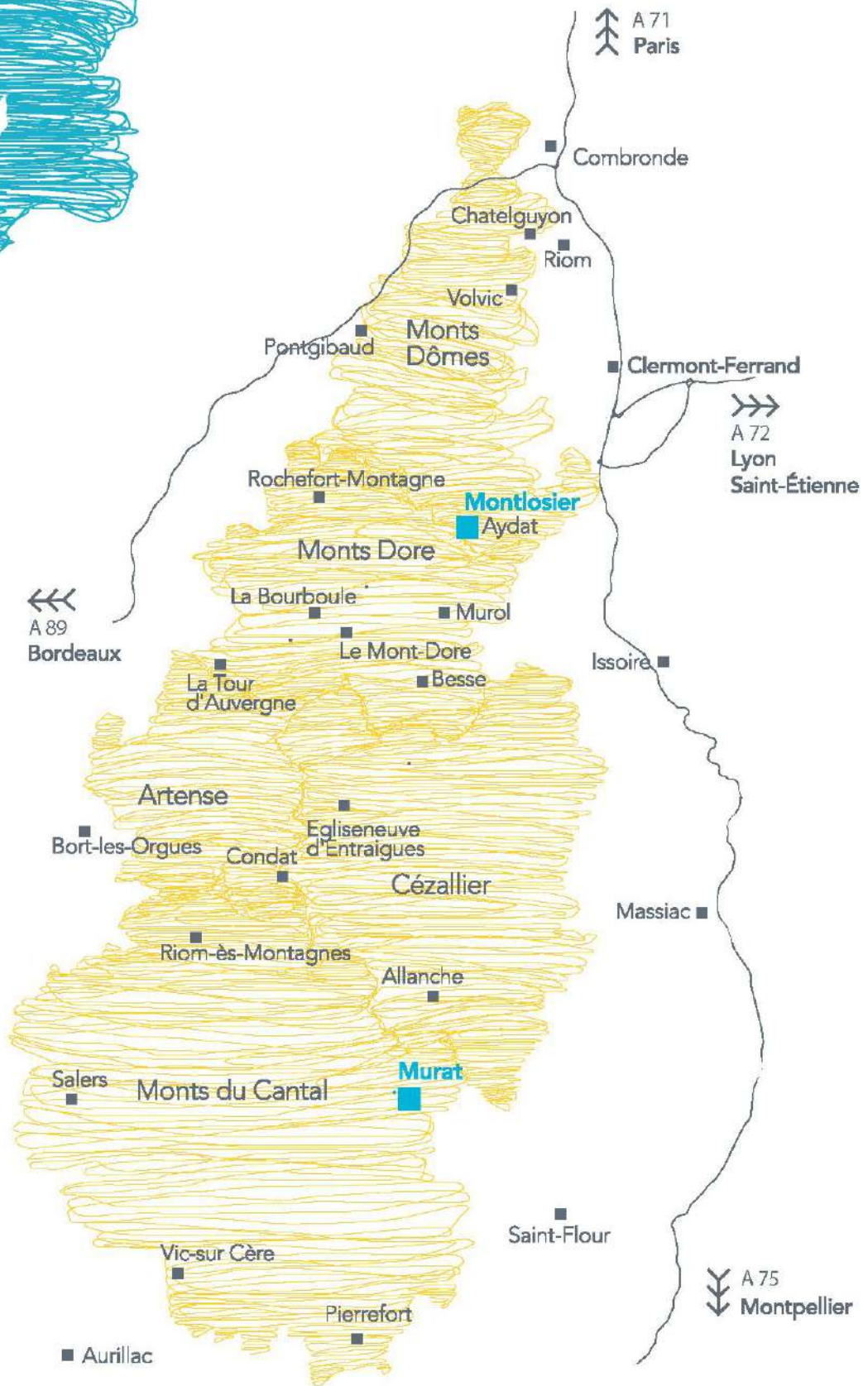
ACTIONS

2013 > 2018

DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

en application de la charte
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne
2013 > 2025





LES VOLCANS D'Auvergne UN TERRITOIRE CLASSE « PARC NATUREL REGIONAL »



Le Parc des Volcans d'Auvergne est un Parc naturel régional français, créé le 25 octobre 1977 dans la région Auvergne Rhône-Alpes, au cœur du Massif central. D'une superficie de 389 733 hectares, c'est le plus grand Parc naturel régional de France.

Dispositif national

L'existence d'un Parc naturel régional (PNR) démontre la richesse et la fragilité de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, mais aussi la cohérence de son territoire et la pertinence de l'outil Parc au regard des enjeux locaux.

La création d'un PNR n'est pas imposée par l'Etat. Elle est le fruit d'une volonté locale : c'est sur demande régionale, et après adoption du projet de territoire par les collectivités locales, que l'Etat procède au « classement » du territoire en « parc naturel régional » pour 12 ans.

A l'issue de cette période, le renouvellement du classement est sollicité par la région.

La vocation de ce classement est définie par le Code de l'environnement :

- > protéger les patrimoines, en particulier par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages
- > contribuer à l'aménagement du territoire
- > contribuer à son développement économique, social, culturel et à sa qualité de vie
- > contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information du public
- > réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

En se basant sur ces objectifs et les enjeux locaux, des orientations et mesures sont prévues pour gérer et développer le Parc. Elles sont décrites dans un texte de référence appelé « la Charte du Parc » qui engage contractuellement l'Etat et les collectivités locales.

Massif du Sancy © SMPNRVA



Gestion locale

Pour animer le territoire au service de la mise en œuvre de la charte, un syndicat mixte de gestion du Parc est créé. Y adhèrent la région, les départements concernés, les communes du territoire, et souvent des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre. Le syndicat mixte du Parc :

- > met en place des actions :
 - . de gestion de sites remarquables
 - . de promotion du développement durable en mettant l'environnement et les patrimoines au cœur de projets novateurs et exemplaires
- > cherche à coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs, accompagne des porteurs de projets dans leurs démarches
- > sensibilise le public aux enjeux locaux et les incite à s'impliquer en faveur de leur territoire
- > veille au respect des principes de la Charte, notamment en émettant des avis simples (documents d'urbanisme, projets routiers, installations classées...)
- > gère la « marque Valeurs Parc » pour qualifier des produits, des services et des savoir-faire valorisant respectueusement des patrimoines caractéristiques du territoire.

Volcans d'Auvergne, une terre composite

Véritable livre de géologie à ciel ouvert, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) est un territoire de moyenne montagne avec une altitude de 400 à 1886 mètres. Cinq grands paysages (dont les quatre premiers sont issus du volcanisme) composent ce territoire remarquable :

- > les dômes et cratères de la Chaîne des Puys
- > les reliefs accentués des Monts Dore
- > les grands espaces du Cézallier
- > l'imposant massif cantalien
- > le plateau verdoyant de l'Artense.

Cette terre de légendes dévoile des richesses multiples : art roman, artisanat autour de la pierre volcanique, races emblématiques locales (vaches Salers et Ferrandaise, cheval auvergnat), bienfaits des eaux des volcans ou encore renommée de la gastronomie.

LA CHARTE 2013>2025 DU PARC

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un territoire riche de ses paysages, de sa faune et de sa flore exceptionnels, mais aussi un territoire vivant, un lieu d'activités économiques et culturelles qui participent à son identité patrimoniale. Et c'est aussi un territoire unique par la présence de volcans qui suscitent curiosité auprès des visiteurs et constituent un socle évident pour l'économie et la culture locales.

Pour pérenniser ce cadre de vie, la charte 2013-2025 propose des orientations qui visent à améliorer et valoriser le lien des habitants avec le territoire et ses patrimoines, pour aboutir, à l'horizon 2025, à une qualité de vie renforcée et partagée. Cette quête repose sur la recherche d'un équilibre fort, cohérent et promouvant la préservation et la valorisation des atouts locaux.

1. La cohésion territoriale et sociale inspirée par le

caractère patrimonial du PNRVA

Le Parc des Volcans d'Auvergne compte environ 90 000 habitants et donc autant de perceptions des atouts et fragilités de ce territoire. Vivre en milieu rural, qui plus est en montagne, peut s'avérer difficile. Mais c'est aussi une chance dont il n'est pas toujours évident de prendre conscience.

L'orientation 1 de la charte concerne les habitants. Elle les encourage à se mobiliser pour leur territoire, à réaliser quelles richesses il recèle. L'objectif est de leur permettre d'améliorer leur bien-être et leur épanouissement personnel et collectif, ainsi que de créer les conditions favorables pour donner envie à de nouveaux habitants et de nouveaux actifs de s'installer :

- > faire prendre conscience de la diversité, du caractère remarquable et fragile, ainsi que du potentiel de valorisation économique et culturelle des patrimoines
- > donner envie d'adapter ses comportements au quotidien concernant l'environnement, les produits locaux, les paysages...
- > augmenter le nombre d'habitants et d'actifs en mettant en avant les potentialités locales pour la création d'activités
- > réduire les disparités de confort, d'accessibilité et d'impact écologique et énergétique des logements
- > mutualiser et/ou dématérialiser les services pour maintenir et accueillir les habitants.



Charte du Parc © SMPNRVA

2. Un cadre de vie exceptionnel conforté par des politiques publiques innovantes

Le caractère exceptionnel des espaces paysagers et naturels du Parc nécessite de faire face aux défis inhérents à leur gestion. Cette tâche revient aux acteurs publics du territoire qui mettent en oeuvre la charte. Pour préserver ce cadre de vie, les élus s'engagent, dans l'orientation 2 de la charte, à développer des stratégies innovantes et adaptées aux enjeux locaux :

- > transmettre et valoriser le caractère exceptionnel des espaces volcaniques, maîtriser la fréquentation touristique des massifs
- > conserver la lisibilité des reliefs remarquables et structurants du paysage
- > protéger les milieux naturels exceptionnels et les espèces
- > concilier les usages de l'eau avec la garantie de sa qualité et sa disponibilité en aval
- > réduire la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre
- > maîtriser les énergies renouvelables et l'aménagement des lieux de vie pour assurer le respect des spécificités locales et un usage économe du foncier.

3. Une économie entraînée par des activités phares

misant sur les ressources du territoire

L'herbe, les paysages, l'eau, la forêt, les savoir-faire locaux sont autant de ressources et de particularités.

Fort de ces atouts, le Parc des Volcans d'Auvergne se caractérise par la présence d'activités phares comme l'agriculture, l'accueil touristique, la sylviculture et l'exploitation de la pierre volcanique. L'orientation 3 de la charte identifie ces professionnels comme des acteurs indispensables qu'il convient d'accompagner dans leurs efforts pour la mise en place de pratiques plus durables et propres au territoire.

L'objectif est de démarquer économiquement leurs produits et leurs savoir-faire et d'entraîner d'autres secteurs d'activités dans la voie d'une économie compétitive à forte valeur environnementale, sociale et patrimoniale.

LE PARC NATUREL REGIONAL EN QUESTIONS

S'agit-il d'un espace réglementé ?

Non, même s'il peut y exister (comme en dehors d'un parc) des sites réglementés par l'Etat ou la Région (Réserves naturelles...). Les élus (du territoire, des départements et de la région), ainsi que l'Etat s'engagent de façon volontaire et contractuelle pour que le territoire devienne un PNR et mettre en œuvre le projet prévu pour le territoire (la charte) qu'ils ont élaboré ensemble.

Mais plusieurs dispositions des Codes de l'environnement et de l'urbanisme s'imposent à tous les PNR, notamment :

> les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec la charte du Parc, ou rendus compatibles dans un délai de 3 ans

> la charte d'un PNR doit engager ses signataires à se positionner en matière de règles de circulation à établir pour les véhicules à moteur de loisir, selon les besoins sur les voies et chemins de chaque commune adhérente

> la publicité est interdite à l'intérieur des agglomérations situées dans le PNR, sauf si des règlements locaux de publicité l'autorisent.

« Parc » ou « Syndicat mixte de Parc » ?

> « Parc » évoque le territoire, son classement juridique, ses spécificités patrimoniales et son projet, l'ensemble des acteurs locaux (habitants, élus, professionnels, associations...)

> « Syndicat mixte de Parc » est le nom de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à caractère administratif auquel adhèrent les collectivités (communes, départements, région), ainsi que les autres EPCI du territoire (selon les cas). Ils ont approuvé la charte du Parc et sont représentés au Comité syndical qui administre le Parc.

Rôles du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA)?

Le SMPNRVA est l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui coordonne et anime le projet de territoire du Parc des Volcans d'Auvergne.

Y adhèrent les communes du territoire (150), EPCI à fiscalité propre qui le souhaitent (12), les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que la région Auvergne. Son rôle est multiple :

> aider la mise en œuvre du projet du territoire par les signataires de la charte et entraîner les autres acteurs locaux dans cette dynamique (habitants, associations, professionnels...). Pour cela, il doit sensibiliser, inciter, conseiller, accompagner (dans le cadre d'opérations pilotes notamment), fédérer et faciliter les échanges et la synergie entre ces acteurs.

L'objectif est, dans le cadre de leurs projets et de leurs activités, de favoriser l'application des principes du développement durable en les adaptant aux valeurs PNR et aux spécificités locales comme l'exprime la charte du Parc.

Certaines circonstances (enjeux patrimoniaux très importants, forte technicité requise...) l'amènent parfois à proposer sa maîtrise d'ouvrage pour assurer par exemple la restauration ou la gestion de sites exceptionnels remarquables, si les conditions financières, foncières ... le lui permettent et le nécessitent.

> veiller au respect de la charte par les signataires. A ce titre, les Codes de l'environnement et de l'urbanisme prévoient qu'il soit :

. associé à l'élaboration des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme

. consulté lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme (et autres - cf. l'article R. 333-15 du Code de l'environnement)

. consulté lorsque des aménagements, ouvrages ou travaux sont soumis aux procédures de l'étude ou de la notice d'impact ou du « au cas pas cas »

> assurer sur le territoire du Parc la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires

> articuler des organismes intervenant dans les domaines communs.

En dehors de ce cadre, le Syndicat mixte du Parc ne dispose pas de compétence juridique comme en ont les communes ou les communes de communes. Ces dernières peuvent lui en transférer certaines. En outre, il ne peut pas prendre de décisions autorisant ou interdisant des activités ou des projets. Seules les communes et le Préfet disposent d'un pouvoir de police propre.

Quels sont les bénéfices apportés par le Parc et le

Syndicat mixte du Parc ?

> la mise en avant d'une image d'envergure nationale et internationale du territoire, d'une qualité évocatrice de richesses patrimoniales

> le partage de valeurs : respect et mesure, équité et solidarité, proximité et dimension humaines, participation

> une dynamique collective animée par l'action publique permettant de développer le territoire en :

. plaçant les atouts locaux et le développement durable au cœur des préoccupations et des projets

. préservant les biens patrimoniaux les plus remarquables et fragiles

. privilégiant une approche concertée et conciliée pour accompagner l'évolution des pratiques

. des conseils et un accompagnement d'actions locales par le SMPNRVA

...



Emblème du PNRVA © SMPNRVA

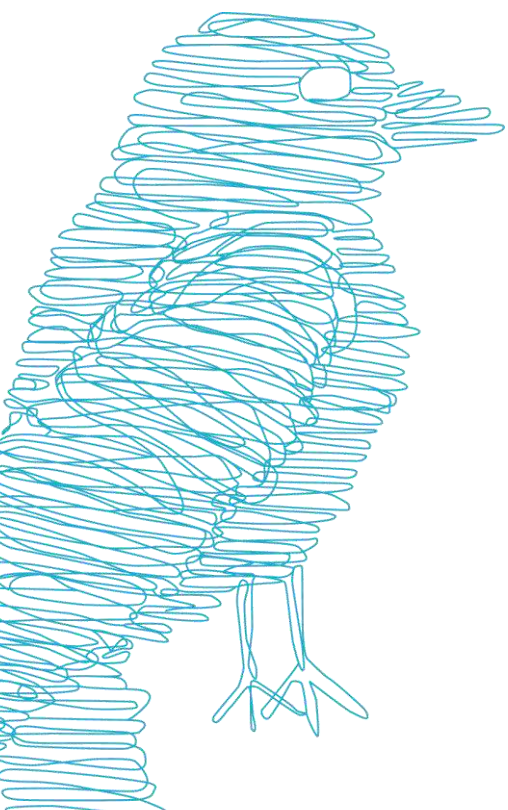
ACTIONS MARQUANTES DU SMPNRVA AU REGARD DES ORIENTATIONS ET MESURES DE LA CHARTE 2013>2025 DU PARC

ORIENTATION 1 – LA COHESION TERRITORIALE ET SOCIALE INSPIREE PAR LE CARACTERE PATRIMONIAL DU PNRVA	9
» MESURE 1.1.1 - Favoriser l'appropriation et la valorisation culturelle des patrimoines du territoire	10
Animation d'une programmation culturelle patrimoniale « Les Explosives du Parc » (19.1.01.01)	10
Animation d'une programmation culturelle territoriale « Les bistrots d'automne » (19.1.01.02)	12
Animation d'une programmation culturelle territoriale et patrimoniale « 40 ans du Parc » (19.1.01.09)	14
» MESURE 1.1.2 - Susciter l'envie des habitants d'agir en accord avec les enjeux du développement durable	16
Préparation d'outils et animations pédagogiques autour des enjeux et patrimoines du Parc (19.2.01.04)	16
Animation de découvertes et d'échanges pédagogiques entre secteurs contrastés (19.3.02.02)	18
Propositions de sorties nature et de randonnées sur sites remarquables au public familial (11.1.01.01)	20
 ORIENTATION 2 - UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL CONFORTE PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES INNOVANTES	 23
» MESURE 2.1.1 – Réaliser une gestion d'excellence des grands espaces uniques et révéler les singularités du paysage du PNRVA	24
Animation en faveur de la gestion de la Chaîne-des-Puys (10.0.01.09)	24
Opérations de mise en valeur de la Chaîne-des-Puys (10.0.01)	26
» MESURE 2.1.2 – Enrichir la biodiversité en préservant les milieux naturels et la mobilité des espèces	28
Gestion de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (10.1.01.06)	28
Gestion de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudfour (10.1.02.01)	30
Gestion de la Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette (10.2.02.01)	32
Gestion de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle (10.2.01.01)	34
Préparation de deux projets de réserves naturelles régionales (10.2.08.01 - 10.4.02.01)	36
Animation d'un réseau de sites et d'acteurs des tourbières du Cézallier et de l'Artense (13.3.03.02)	38
Gestion d'Espaces Naturels Sensibles dans le PNRVA (10.5.01.01)	40
Gestion de 8 sites Natura 2000 (10.5.01.02)	42
Animation de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (10.5.01.10)	44
Suivis, études et préservation d'espèces à enjeux pour le Parc (11.3.01.03)	46
» MESURE 2.2.1 – Articuler les modes de gestion et d'exploitation des ressources en eau dans une optique de solidarité et de respect des milieux aquatiques et humides	48
Contribution aux politiques locales de l'eau et à la préservation de milieux aquatiques (13.3.05.03)	48
Animation du contrat territorial des lacs de la Couze Pavin (13.3.05.04)	50
Animation du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense (13.3.04.04)	52
» MESURE 2.2.2 – Promouvoir les économies d'énergies et maîtriser la production d'énergies renouvelables	
Animation de Journées Energie (12.3.01.01)	54
Expérimentation et sensibilisation en faveur de nouvelles mobilités adaptées aux zones de montagne (12.3.08.01)	56
Candidature du Parc à l'appel à projets national Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (12.3.01.04)	58

»»	MESURE 2.3.1 – Renforcer l'aide à la décision pour optimiser les projets de demain	60
	Animation d'un Atelier Rural d'Urbanisme (12.3.06.03)	60
	Inventaire du petit patrimoine bâti (12.3.03.01)	62
»»	MESURE 2.3.2 – Maîtriser l'espace au regard des différents enjeux grâce à des outils d'urbanisme et des démarches de projets adaptés	64
	Accompagnement de projets de planification (12.3.04.03 - 12.3.05.01)	64
	Animation d'un Plan de paysage participatif (12.3.02.02)	66
ORIENTATION 3 - UNE ECONOMIE ENTRAINEE PAR DES ACTIVITES PHARES MISANT SUR LES RESSOURCES DU TERRITOIRE		69
»»	MESURE 3.1.1 - Encourager les productions agricoles génératrices de valeur ajoutée et garantes des ressources locales	68
	Soutien à la valorisation économique de races locales à petits effectifs et de circuits courts (17.6.02.01)	68
	Redéfinition d'une stratégie en faveur du pastoralisme sur le Parc (15.6.01.03)	70
	Animations en faveur du maintien et de la valorisation des prairies (15.6.02)	72
»»	MESURE 3.2.1 – Stimuler la structuration d'une offre touristique durable et révélatrice des spécificités du Parc	74
	Entraînement de professionnels et d'élus dans les valeurs du tourisme durable (18)	74
	Accueil des visiteurs et promotion de produits et de savoir-faire locaux dans les Maisons et boutiques du Parc (50.4.02.02)	76
»»	MESURE 3.2.2 – Développer la découverte itinérante et la mobilité douce touristique, conforter les loisirs de pleine nature respectueux des ressources locales	78
	Accompagnement de projets en faveur des activités de pleine nature (18.7.01.03)	78
	Accompagnement de communes dans la maîtrise des conditions de circulation des véhicules motorisés de loisirs (11.3.07.01)	80
	Avis sur les manifestations sportives et accompagnement d'événementiels éco-responsables (18.4.01.01)	82
»»	MESURE 3.1.1 – Promouvoir une gestion des forêts intégrée, innovante et favorisant leur vitalité	84
	Etudes, animations et aménagements en faveur de forêts riches en biodiversité (16.3.02.02)	84
»»	MESURE 3.5.1 – Accompagner l'installation d'entreprises s'adaptant au contexte local	86
	Accueil, accompagnement et soutien financier de porteurs de projets (19.5.03.04)	86
»»	MESURE 3.5.2 – Attribuer et animer la marque valeurs du Parc pour soutenir et stimuler les activités durables valorisant les patrimoines du territoire	88
	Entraînement de professionnels dans les valeurs de la marque « Valeurs Parc » (17.6.03.07)	88
ORGANIGRAMME		92
ABREVIATIONS		94

Actions marquantes du SMPNRVA au regard de

.....
L'ORIENTATION 1 DE LA CHARTE
LA COHESION TERRITORIALE ET SOCIALE
INSPIREE PAR LE CARACTERE
PATRIMONIAL DU PNRVA



Animation d'une programmation culturelle patrimoniale « Les Explosives du Parc » (19.1.01.01)



Sensibilisation & culture

- > Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants
- > Développer la connaissance de jeunes concernant les patrimoines du Parc et enjeux du développement durable

Description

Chaque année, une programmation culturelle élaborée en partenariat avec les acteurs locaux est proposée par le SMPNRVA : les « **Explosives du Parc** ».

L'objectif est de **valoriser des patrimoines du territoire et de susciter des débats autour des enjeux du Parc et du développement durable**, en privilégiant des animations à format participatif.

En 2017, à l'occasion des 40 ans du Parc des Volcans d'Auvergne, une programmation originale et intégrant les Bistrots d'automne a été proposée sur 9 mois (cf. fiche « 40 ans du Parc »).

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, promotion
- > Associations, collectivités, bistrots... : partenaires ou prescripteurs culturels

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de patrimoines - animation locale

Résultats 2013 à 2018

- > **Elaboration d'un Schéma d'Interprétation des Patrimoines (2014)** : réalisation d'un état des lieux des sources de connaissances sur les patrimoines naturels, paysagers et culturels et installation d'un comité de pilotage
- > **Explosives 2013 du Parc** : thématique « Oiseaux de toutes plumes » (4 expositions, 25 animations) - Aydat (Montlosier), Chalinargues, Col du Suc de Gramont, Diègne, Massiac, Molèdes, Murat, Saint-Poncy, Le Vaulmier
- > **Explosives 2014 du Parc** : thématique « Milan royal » (3 expositions, 13 animations) - Aydat (Montlosier), Chalinargues, Clermont-Ferrand (dont Musée Lecoq), Col de Prat de Bouc, Maison de la RNN Vallée de Chaudefour, Massiac, Murat, Saint-Saturnin 15
- > **Explosives 2015 du Parc** : thématique « Fantômes, diables et sorcières : Sabbat volcanique ! » (4 expositions, 29 animations) - Aydat (Montlosier), Murat, Chalinargues
- > **Explosives 2016 du Parc** : thématique « Veilleurs d'archéologie » (expositions, animations, 2 journées de sensibilisation de professionnels et propriétaires fonciers, résidence d'artistes pour la collecte et la valorisation de paroles d'habitants de la Chaîne des Puys et du Cézallier) - Anzat-le-Luguet, Chalinargues, Chalinargues, Chambon-sur-Lac, Chastreix, Clermont-Ferrand, Compains, La Godivelle, Malbo, Murat, Murat-le-Quaire, Murat, Orcines, Pierrefort, Saint-Flour, Saint-Genès-Champanelle, Trizac
- > **Explosives 2017 du Parc** (cf. fiche « 40 ans du Parc »)

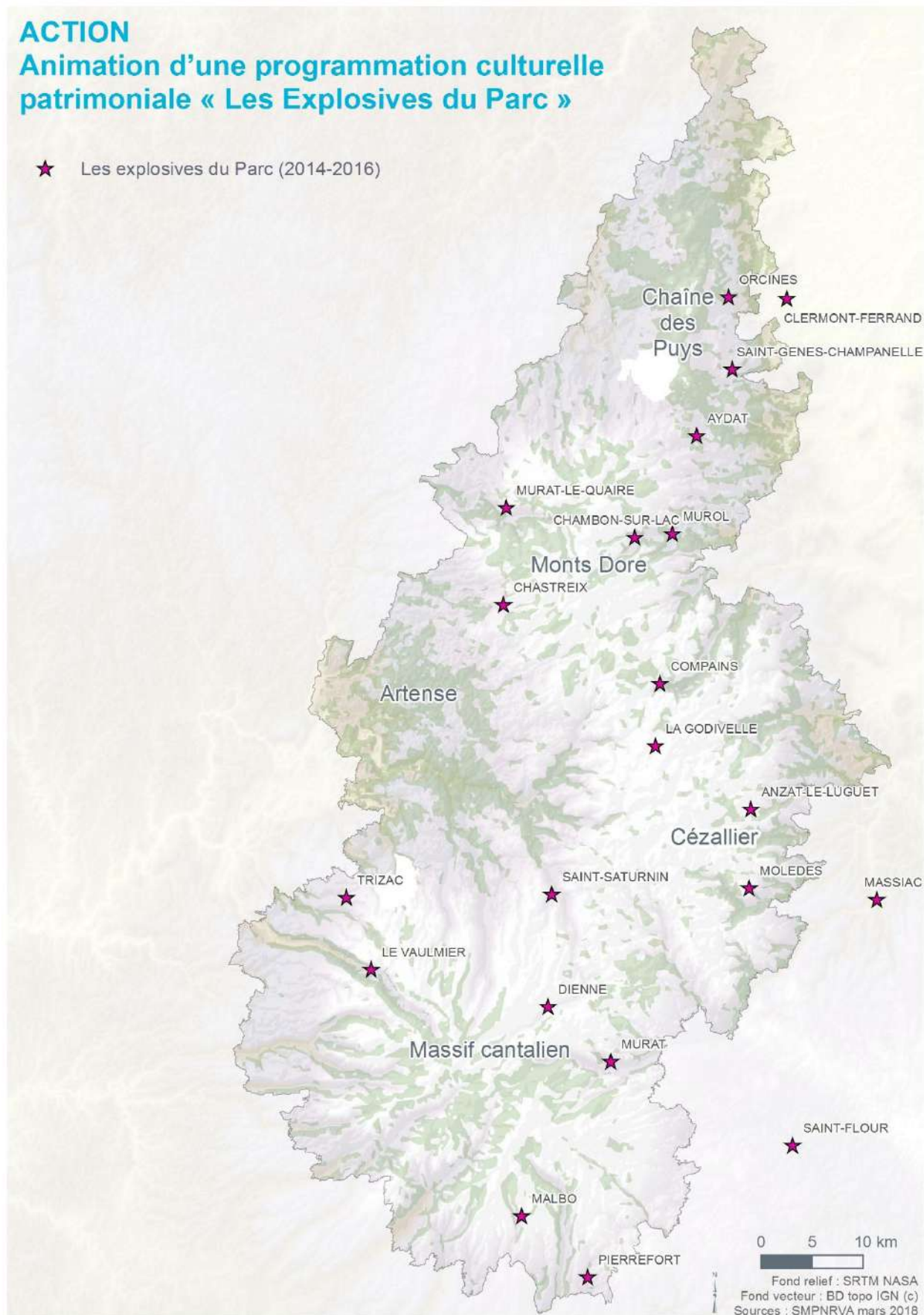


Le programme des Explosives du Parc de 2015

ACTION

Animation d'une programmation culturelle patrimoniale « Les Explosives du Parc »

★ Les explosives du Parc (2014-2016)



Animation d'une programmation culturelle territoriale « Les bistrots d'automne » (19.1.01.02)



Sensibilisation & culture

- > Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants
- > Développer la connaissance des jeunes concernant les patrimoines du Parc et enjeux du développement durable

Description

Afin de redynamiser ces commerces et les centres bourgs, le **SMPNRVA organise chaque année, une programmation culturelle élaborée en partenariat avec des bistrots et collectivités locales** : les « Bistrots d'automne ».

Leur principe repose sur **3 temps** :

- > apéro-tchatche animé autour d'une thématique (enjeux du territoire lié souvent à un patrimoine fragile et rare)
- > repas de produits locaux proposé par le bistrotier
- > spectacle ou concert.

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, promotion
- > Associations, collectivités, bistrots... : partenaires ou prescripteurs culturels

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de patrimoines - animation locale



Bistrot d'automne en 2013

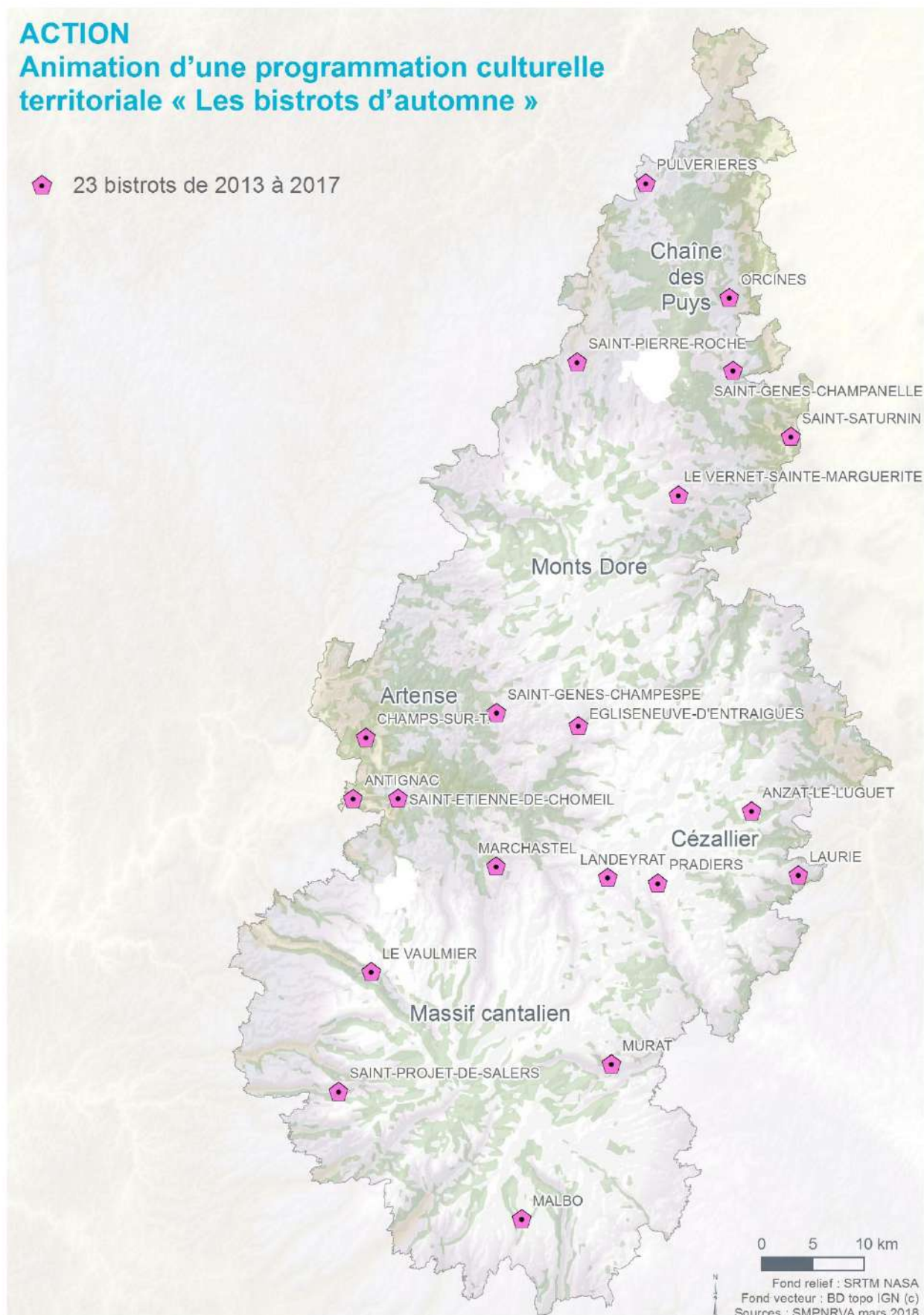
Résultats 2013 à 2018

- > **2013, 5 bistrots** :
 - . Eco-lieux, éco-villages, coopératives d'habitants, les nouvelles façons d'habiter en Auvergne (Egliseneuve-d'Entraigues)
 - . Relations producteurs / consommateurs et redécouverte des saveurs (Saint-Genès-Champanelle)
 - . Histoire de l'agriculture à partir de recherches archéologiques (Malbo)
 - . Découverte des croyances et sorcelleries d'Auvergne (Laurie)
 - . L'activité pêche en Artense, un potentiel en devenir (Marchal)
- > **2014, 5 bistrots** :
 - . Les tradipraticiens en France, la qualification, la désignation sociale et la transmission du don (Brion)
 - . Chaîne des Puys, les archives vivantes : mémoire pour aujourd'hui et pour demain (Pulvérières)
 - . Massif du Cézallier : des fleurs dans ma pharmacie et dans mon assiette (Malbo)
 - . L'homme et le sol : la vie sous nos pieds ! (Saint-Etienne-de-Chomeil)
- > **2015, 4 bistrots** :
 - . Quelle place pour l'occitan aujourd'hui ? (Landeyrat)
 - . Se déplacer autrement en milieu rural, c'est possible ! (Saint-Pierre-Roche)
 - . La ressource forêt / bois dans la Vallée du Mars, quelles valorisations possibles ? (Le Vaulmier)
 - . Je mange donc je suis. Pourquoi consommer local ? (Saint-Saturnin 63)
- > **2016, 4 bistrots** :
 - . Quel avenir pour nos centres-bourgs ruraux ? (Le Vernet-Sainte-Marguerite)
 - . Conférence gesticulée : un maire de famille (Antignac)
 - . Les tourbières ont-elles vraiment un intérêt ? (Marchastel)
 - . Portraits du métier de fromager en Cézallier : regards croisés d'une artiste, d'agriculteurs et de l'interprofession (Pradiers)
- > **2017, 5 bistrots** :
 - . Les volcans du massif du Sancy en dessins par Delécluze (Saint-Genès-Champespe)
 - . Eau et changement climatique : tous concernés ! (Saint-Projet-de-Salers)
 - . La Gentiane, une ressource à préserver pour mieux la valoriser (Anzat-le-Luguet)
 - . 2 grands bistrots, avec animations sur le terrain l'après-midi, projection débat d'un film-reportage « Au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » (Orcines, Murat), concert de Traucaterme.

ACTION

Animation d'une programmation culturelle territoriale « Les bistrots d'automne »

🏠 23 bistrots de 2013 à 2017



Animation d'une programmation culturelle territoriale et patrimoniale « 40 ans du Parc » (19.1.01.09)



Sensibilisation & culture

- > Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants
- > Développer la connaissance de jeunes concernant les patrimoines du Parc et enjeux du développement durable

Description

En 2017, le classement du Parc a eu 40 ans. A cette occasion, le **SMPNRVA a proposé une programmation d'événements culturels et d'actions de communication sur le Parc et dans l'agglomération clermontoise, entre avril et décembre 2017**, à la place des Explosives du Parc 2017.

L'objectif était :

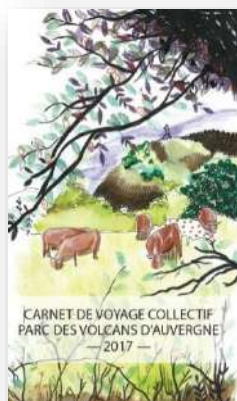
- > de faire connaître les enjeux du Parc, découvrir des paysages grandioses, des espèces fascinantes, des savoir-faire insolites..., ainsi que les missions et actions du SMPNRVA
- > de développer le sentiment des habitants d'appartenir au territoire remarquable du Parc et la notoriété de celui-ci
- > d'encourager les participants à observer, rencontrer, se questionner, représenter, inventer. L'itinéraire (le voyage) pouvait être sportif, naturaliste, gourmand, culturel....

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, promotion
- > Associations, collectivités, bistrots... : partenaires ou prescripteurs culturels

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de patrimoines - animation locale



Le carnet de voyage réalisé par des habitants du Parc

Résultats 2013 à 2018

- > **Exposition (avec version itinérante) et livre Carnet de voyage dans le Parc des Volcans d'Auvergne** : Aydat (Montlosier), Clermont-Ferrand.
- > **Invitation et promotion de carnets de voyage réalisés à titre individuel** par des habitants du Parc et des étudiants (Lycée de Couron-d'Auvergne)
- > **Organisation d'ateliers** pour la réalisation par des habitants (Aydat (dont Montlosier), Besse-et-Sainte-Anastaise, Clermont-Ferrand, La Bourboule, Murat, Riom-ès-Montagnes, Saint-Genès-Champanelle, Saint-Pierre-Roche) :
 - . d'un carnet de voyage sur le Parc des Volcans d'Auvergne (avec participation au Rendez-vous du Carnet de voyage de Clermont-Ferrand)
 - . de cartes postales permettant de s'initier et s'expérimenter aux techniques du dessin
- > **40 sorties nature proposées par le SMPNRVA** (Besse-et-Sainte-Anastaise, Chastel-sur-Murat, Clermont-Ferrand, Collandres, Puy de Vichatel, Puy des Gouttes, Riom-ès-Montagnes, RNN Chastreix Sancy, RNN Vallée de Chaudefour, Sayat, Ternant, RNN Sagnes de La Godivelle...)
- > **Mise en avant de 40 manifestations découverte proposées par des acteurs locaux** (Allanche, Anzat-le-Luguet, Besse-et-Sainte-Anastaise, Chalinargues, Chambon-sur-Lac, Champs-sur-Tarentaine Marchal, Chanterelle, Charbonnières-les-Varennes, Chastreix, Fontanges, Gorges du Pas de Cère, La Bourboule, La Godivelle, Laurie, Le Mont-Dore, Le Vernet-Sainte-Marguerite, Menet, Murat, Murat-le-Quaire, Murol, Rochefort-Montagne, Saint-Amant-Tallende, Saint-Paul-de-Salers, Saint-Saturnin 63, Saint-Sauves d'Auvergne, Tournemire, Vic-sur-Cère)
- > **Promotion de 20 rendez-vous sportifs** dont les manifestations sportives partenaires du Parc
- > **Participation à 3 Balades du Journal** (Ceyrat, Chastreix, La Godivelle)
- > **Organisation d'un marché de produits et d'artisans** à Clermont-Ferrand : le « MIAM » (Place de Jaude)
- > **Animation de 5 Bistrots du Parc** :
 - . « Les volcans du massif du Sancy en dessins par Delécluze » (Saint-Genès-Champespe)
 - . « Eau et changement climatique : tous concernés ! » (Saint-Projet-de-Salers)
 - . « La Gentiane, une ressource à préserver pour mieux la valoriser » (Anzat-le-Luguet)
 - . 2 bistrots grand format (Orcines, Murat)
- > **Organisation de 2 grands bistrots**, avec animations sur le terrain l'après-midi, projection débat d'un film-reportage « Au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » (Orcines, Murat), concert de Traucaterme.

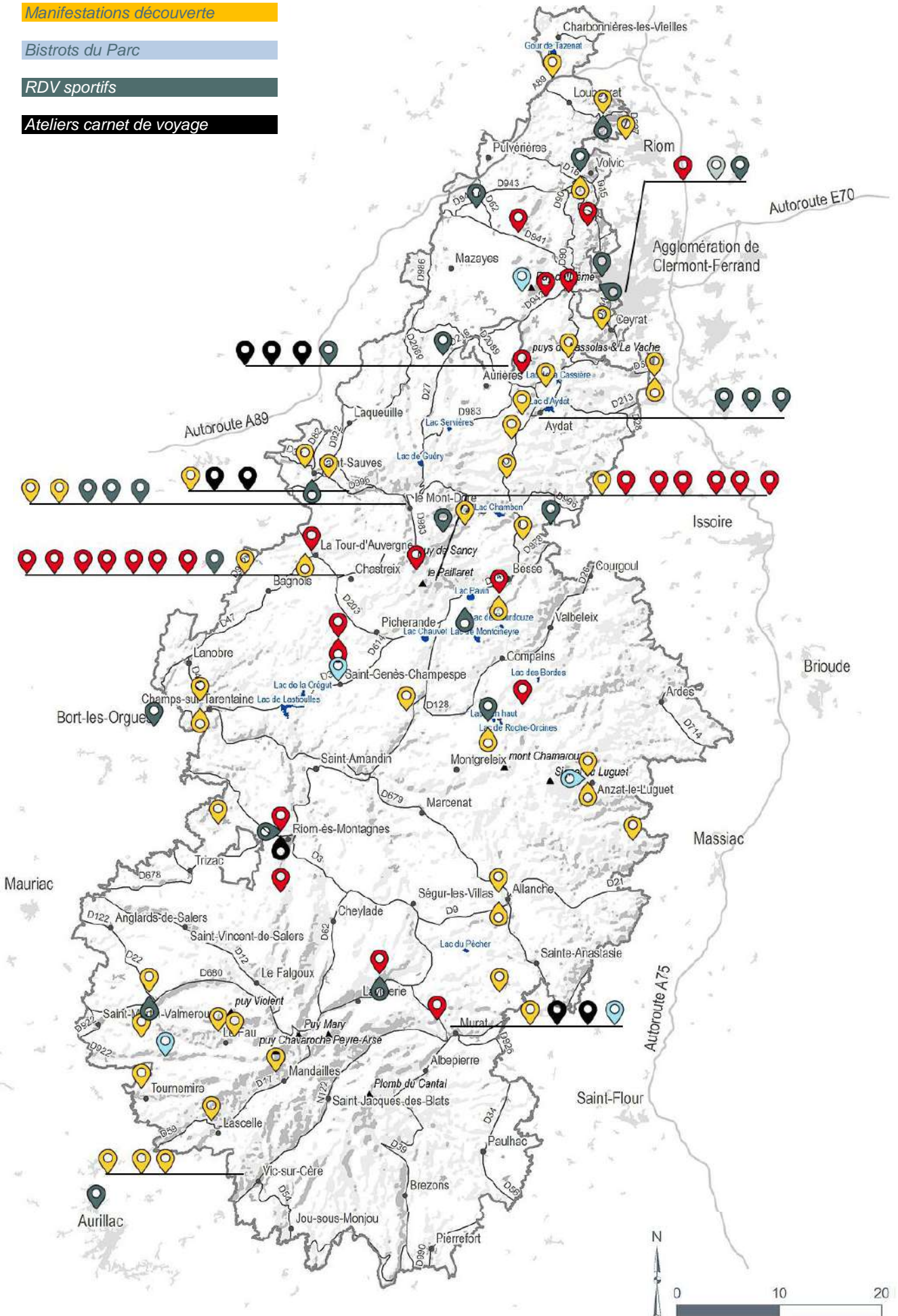
Sorties nature

Manifestations découverte

Bistrot du Parc

RDV sportifs

Ateliers carnet de voyage



Préparation d'outils et animations pédagogiques autour des enjeux et patrimoines du Parc (19.2.01.04)



Sensibilisation & culture

- > Développer la connaissance de jeunes concernant les patrimoines du Parc et enjeux du développement durable Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants
- > Inciter aux éco-gestes au quotidien

Description

Le Parc des Volcans d'Auvergne constitue un espace de **découvertes de patrimoines remarquables et fragiles** pour le jeune public : les différents types de volcanisme, l'eau dans tous ses états, la diversité des milieux et des espèces animales et végétales, le patrimoine bâti et les savoir-faire... sont facilement observables pour des enseignants et leurs classes. C'est également un territoire permettant d'aborder aisément **les enjeux du développement durable**.

Aussi, le SMPNRVA propose **des animations, des projets, supports et outils pédagogiques** permettant aux enfants d'apprécier leur environnement pour en devenir acteurs.

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, promotion
- > Associations, collectivités, bistrot... : partenaires ou prescripteurs culturels

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de patrimoines - animation locale



Sortie sur le terrain en avril 2015 dans le cadre du projet pédagogique « La biodiversité à la porte de l'école et sur les crêtes du Cantal »

Résultats 2013 à 2018

> Proposition et animations de projets pédagogiques :

- « **Découverte des tourbières** » pour 7 écoles (12 classes) du Cézallier et de l'Artense, lors de la seconde « Fête des tourbières » organisée dans le cadre du programme Natura 2000 et avec la RNN des Sagnes de la Godivelle (sorties de terrain et animations, journée de valorisation de leurs observations)
- « **Et si on comptait les hirondelles autour de notre école ?** » : avec des classes des écoles de Pont du Château, de Cournon-d'Auvergne, de Valuajols et de Chalinargues, pour permettre aux élèves de se familiariser avec les hirondelles
- « **La biodiversité à la porte de l'école et sur les crêtes du Cantal** » : il permet aux enfants de découvrir les animaux, les plantes et leurs lieux de vie... à proximité de l'école et sur les crêtes du Cantal, mais aussi de s'investir dans une approche en arts visuels pour valoriser leurs découvertes.

> Préparation et mise à disposition d'outils :

- **ateliers pédagogiques du Parc** : ressources thématiques (eau et milieux aquatiques, géologie et volcanisme, biodiversité et milieux naturels, histoire du paysage) et matériels (loupes, guides...) mis à disposition des professionnels de l'accompagnement et de l'éducation, dans un espace d'accueil situé au siège du SMPNRVA (Montlosier 63970 Aydat)
- **outil pédagogique sur la biodiversité** : se présentant sous une version matérielle et numérique à partir du site internet du Parc, l'outil propose une démarche pédagogique en 5 étapes ou à la carte :
 1. recueil de représentations initiales des enfants
 2. travail de terrain pour s'immerger dans le milieu et la biodiversité
 3. approfondissement sur le terrain et synthèse en salle
 4. synthèse, mise en forme et élargissement des connaissances
 5. approche transversale pouvant donner lieu à des actions.

Animation de découvertes et d'échanges pédagogiques entre secteurs contrastés (19.3.02.02)



Sensibilisation & culture

- > Développer la connaissance de jeunes concernant les patrimoines du Parc et enjeux du développement durable
- > Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants
- > Inciter aux éco-gestes au quotidien

Description

Dans le cadre d'un partenariat avec Clermont Auvergne Métropole, le **SMPNRVA propose et organise des échanges scolaires**, en partenariat avec l'Education Nationale et le CPIE Clermont-Dômes, à destination de classes de la Chaîne des Puys et/ou des Monts Dore et de l'agglomération Clermontoise.

La démarche pédagogique s'articule autour de **cinq temps forts pour les élèves** :

1. découverte de son espace proche
2. constitution de binômes de classes
3. approfondissement des thèmes, mise en forme des résultats et organisation des rencontres
4. rencontres entre les élèves des classes correspondantes et partage des découvertes sur un secteur géographique, puis l'autre
5. restitution des découvertes (<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/pnrva/>).

Acteurs

- > SMPNRVA : organisation, animation, valorisation
- > Académie de Clermont-Ferrand, Canopé Auvergne, CPIE Clermont-Dômes... : partenaires
- > Ecoles : bénéficiaires

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de patrimoines - animation locale



Rencontre des classes dans le cadre des échanges organisés en 2017

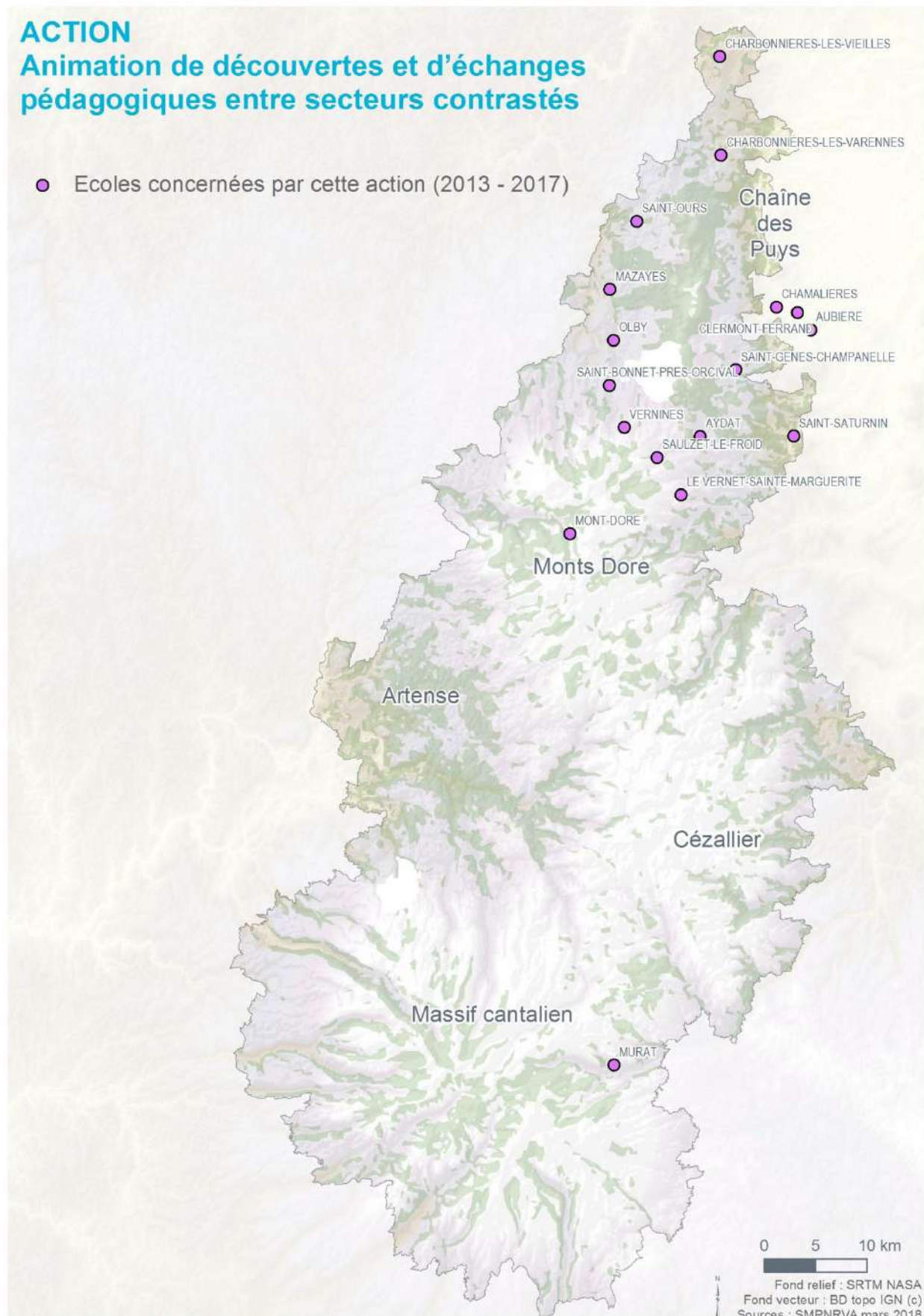
Résultats 2013 à 2018

- > **2013, 16 classes primaires** - thématiques alimentation responsable (filières courtes), géologie et volcanisme : Saint-Ours-les-Roches, Vernines, Le Vernet-Sainte-Marguerite, Aydat, Saint-Bonnet-près-Orcival, Charbonnières-les-Varennes / Ecoles de Clermont-Ferrand (Diderot, Massillon, Michelet, Jean Jaurès, Franc-Rosier)
- > **2014, 16 classes primaires** - thématiques géosciences en lien avec le projet de Patrimoine mondial, alimentation responsable (filières courtes, filière du blé au pain, fruits et légumes de saison, marchés locaux, fermes locales), tourisme en lien avec le volcanisme... : Ecoles de Vernines, Saint-Ours-les-Roches, Aydat, Le Vernet-Sainte-Marguerite, Saint-Bonnet-près-Orcival, Charbonnières-les-Varennes, Clermont-Ferrand
- > **2015, 18 classes primaires** - thématiques alimentation responsable (filières courtes), géosciences en lien avec le projet de Patrimoine mondial, mobilités : La Tour-d'Auvergne, Saint-Bonnet-près-Orcival, Saint-Genès-Champanelle, Saint-Ours-les-Roches, Charbonnières-les-Vieilles, Cournon d'Auvergne, Clermont-Ferrand
- > **2016, 18 classes (dont 4 de 6ème)** - thématiques alimentation responsable (filières courtes), géosciences en lien avec le projet de Patrimoine mondial, mobilités, biodiversité : Olby, Mazayes, Saint-Saturnin (63), Le Vernet-Sainte-Marguerite, Aubière, Clermont-Ferrand
- > **2017, 18 classes primaires** - thématiques alimentation responsable (filières courtes), géosciences en lien avec le projet de Patrimoine mondial, mobilités, biodiversité : Saint-Bonnet-près-Orcival, Vernines, Le Mont-Dore, Saulzet-le-Froid, Saint-Genès-Champanelle, Murat-le-Quaire, Chamalières, Clermont-Ferrand

ACTION

Animation de découvertes et d'échanges pédagogiques entre secteurs contrastés

● Ecoles concernées par cette action (2013 - 2017)



Propositions de sorties nature et de randonnées sur sites remarquables au public familial (11.1.01.01)



Sensibilisation & culture

> Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants

Grands espaces & patrimoine naturel

> Agir en faveur des espèces à enjeux et les faire connaître au public
> Gérer les sites naturels remarquables en préservant paysage et biodiversité et diffusant la fréquentation et conciliant les usages

Description

Afin de découvrir tourbières, forêt, milieux montagnards, oiseaux, chauves-souris..., **le SMPNRVA propose chaque année au public familial un programme de visites et d'animations nature**, dans des sites naturels sécurisés gérés du Parc.

Cette programmation a pour objet de permettre la **compréhension du caractère remarquable et fragile des milieux naturels et des espèces, ainsi que les enjeux de leur préservation vis-à-vis notamment des activités humaines.**

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, promotion
- > Scientifique, associations... : partenaires
- > Département du Puy-de-Dôme : maîtrise d'ouvrage des Espaces Naturels Sensibles

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de patrimoines - animation locale



Sortie nature dans l'Espace Naturel Sensible Tourbière de Jouvion en juin 2016


Résultats 2013 à 2018

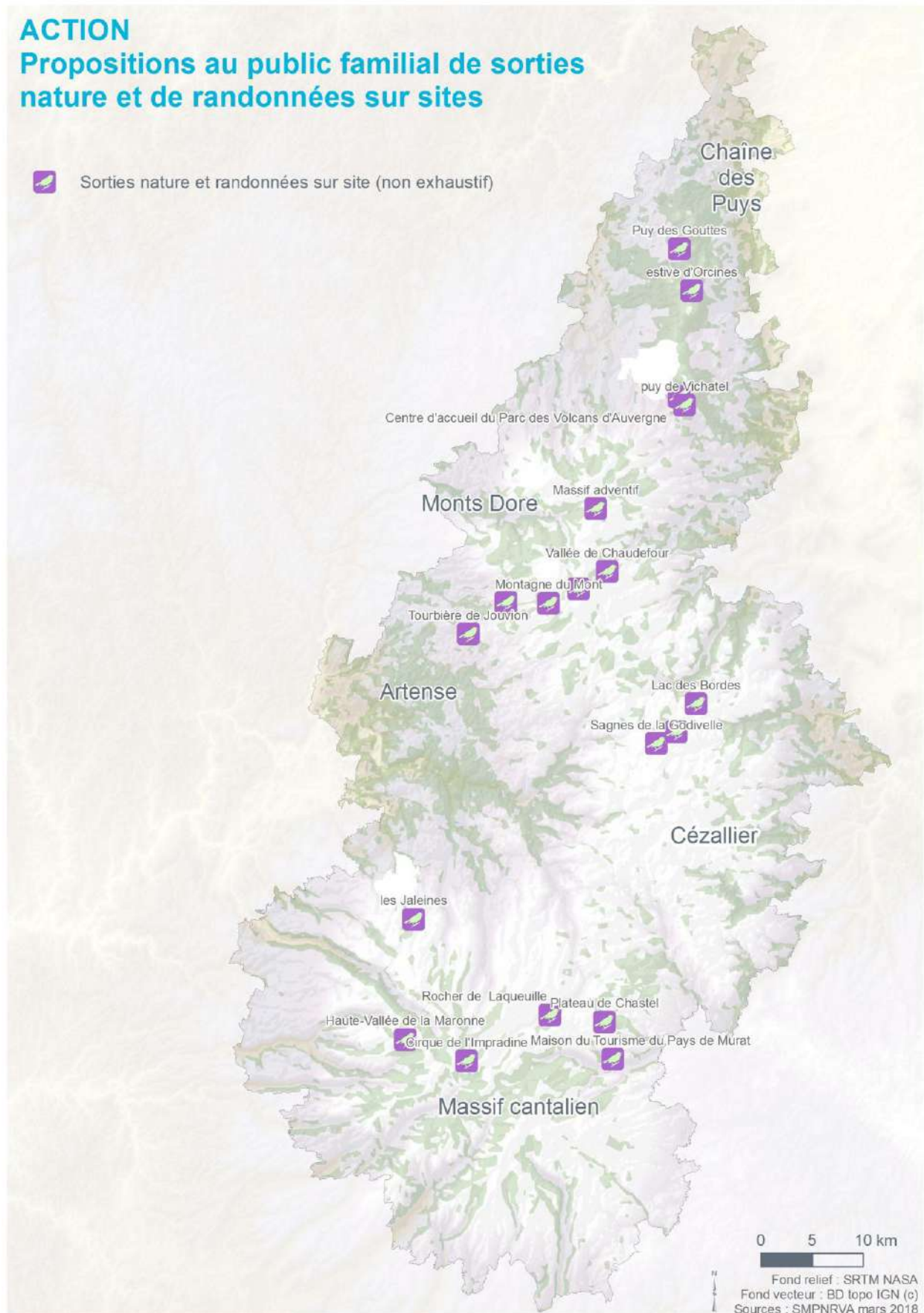
Propositions de sorties nature et/ou de randonnées sur sites :

- > **depuis la Maison du Parc (domaine de Montlosier 63970 Aydat) :**
 - . **sentier « Sur les traces du Comte de Montlosier »** : circuit de découverte de l'histoire des volcans et du Comte de Montlosier qui a façonné ce paysage
 - . **sentier de découverte « Musette Nature »** : découverte des paysages et milieux naturels situés sur le sentier du Puy de Vichatel, à l'aide d'outils d'observation (jumelles, loupe, fiches d'activités, guides)
- > **depuis la Maison du tourisme et du Parc des Volcans d'Auvergne de Murat**
- > **depuis la Maison des tourbières et les Maisons des Réserves naturelles nationales (Vallée de Chaudesfour, Chastreix-Sancy et Sagnes de la Godivelle)** avec leurs conservateurs, gardes nature et, selon les sites, des accompagnateurs de moyenne montagne : découverte de la faune, flore, tourbières, de la conservation, des espèces des paysages, du volcanisme, point Info garde (crêtes du Sancy)...
- > **au sein :**
 - . **des Espaces Naturels Sensibles 63** (gérés par le SMPNRVA) : Tourbière de Jouvion (Saint-Donat), Lac des Bordes (Compains) et Montagne du Mont (Chastreix) et Pavin Creux de Soucy (Besse-Saint-Anastaise) : tourbières, oiseaux, papillons, libellules, gestion forestière...
 - . **du site classé et du projet de Patrimoine mondial de la Chaîne des Puys / Faille de Limagne** : Puy des Gouttes, forêt à Sayat, Puy de Vichatel, estives à Orcine, Plateau des Jaleines, Plateau de Chastel-sur-Murat...
 - . **d'autres sites naturels remarquables** notamment de 7 sites Natura 2000 : Monts et massif canliens, Tourbières du Nord Est Cantal, Zones humides de la région de Riom-es-Montagnes, Artense, Cézallier, Monts Dore, Chaîne des Puys...
- > **dans le cadre de manifestations nationales annuelles et de manifestations organisées par des partenaires** : Fêtes de la nature, de la montagne, des mares, Journées du patrimoine, Jour de la nuit, Nuit de la Chouette, Semaine du développement durable, Art'air festival, Horizon nature...

ACTION

Propositions au public familial de sorties nature et de randonnées sur sites

 Sorties nature et randonnées sur site (non exhaustif)

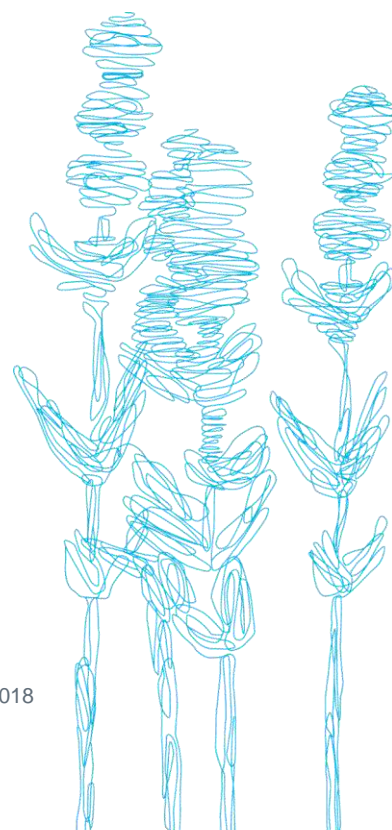


Actions marquantes du SMPNRVA au regard de

|||||

L'ORIENTATION 2 DE LA CHARTE

UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL CONFORTE
PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES
INNOVANTES



Animation en faveur de la gestion de la Chaîne-des-Puys (10.0.01.09)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité
- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages

Agriculture & productions agricoles

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Description

Depuis de nombreuses années, le SMPNRVA assure une animation importante sur la Chaîne-des-Puys : en apportant **un appui important aux maîtres d'ouvrage locaux, à la gestion du site classé de la Chaîne des Puys et au projet de reconnaissance de celle-ci et de la Faille de Limagne au Patrimoine Mondial***, il touche en transversalité les différents publics.

* Site inscrit le 2 juillet 2018.

Acteurs

- > SMPNRVA : gestionnaire et animateur
- > Etat : maître d'ouvrage du classement de la Chaîne-des-Puys
- > Département du Puy-de-Dôme : maître d'ouvrage de la demande de reconnaissance Patrimoine Mondial
- > Région Auvergne Rhône-Alpes, Clermont Auvergne Métropole et association des propriétaires privés Dômes Union: partenaires

Autres plus-values

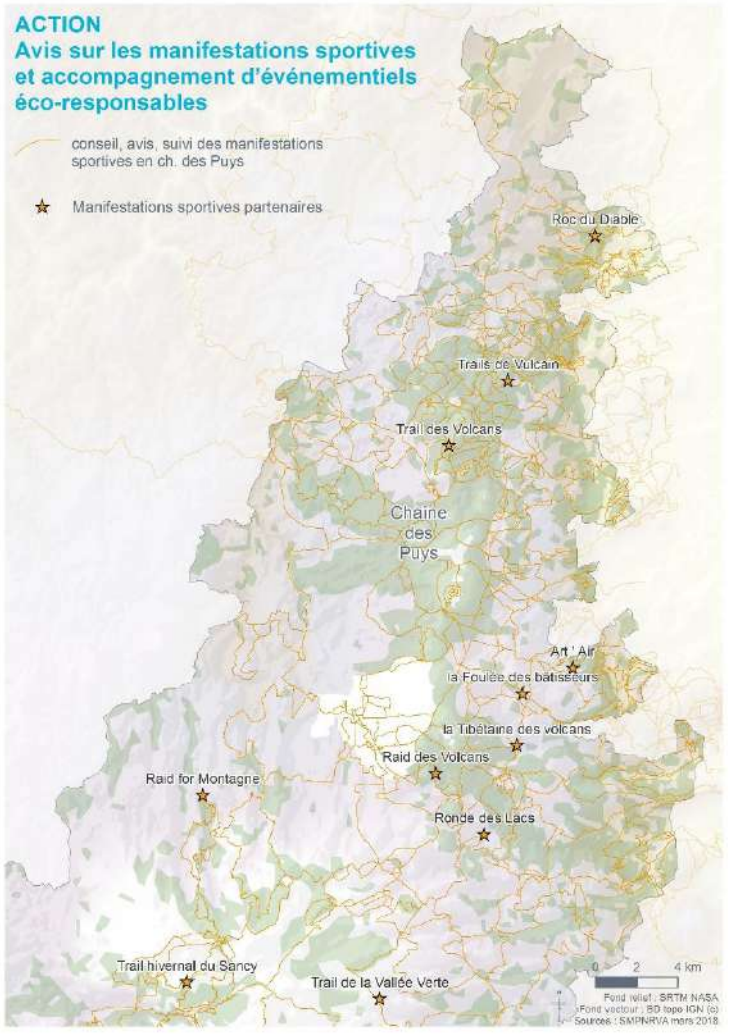
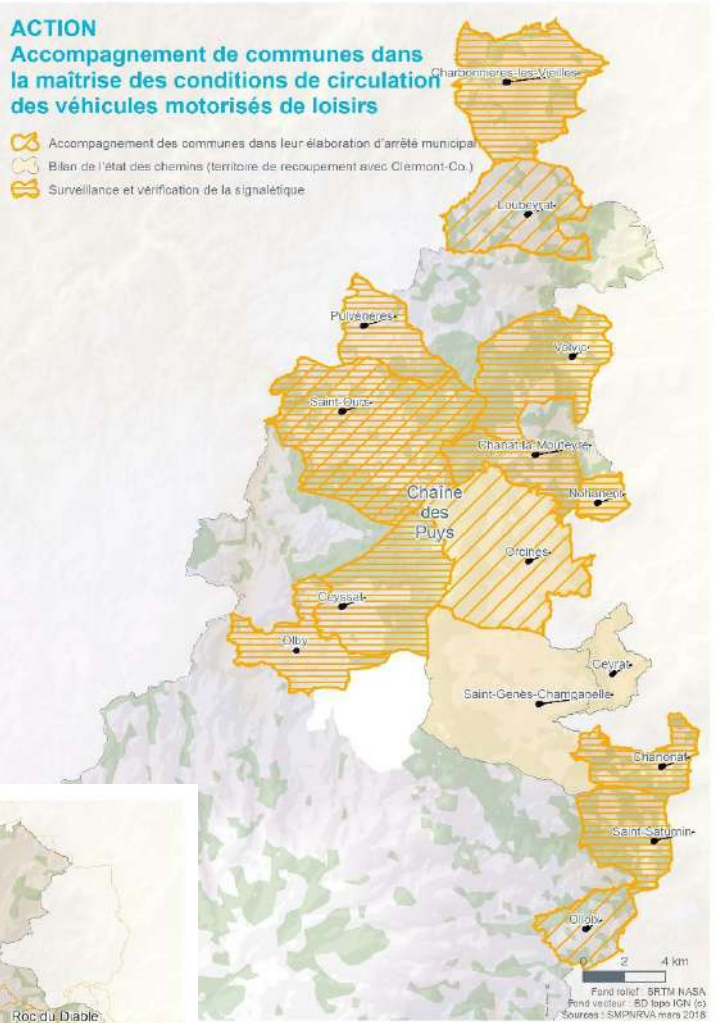
Valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site
- conciliation des usages



Suivi d'un troupeau de Ravas dans la Chaîne-des-Puys

Résultats 2013 à 2018

- > **Aide au portage du projet d'inscription de la Chaîne-des-Puys / Faille de Limagne au Patrimoine Mondial** : ajustement du plan de gestion, aide à l'élaboration du dossier complet de candidature, présentation au Comité des Biens français, définition d'un schéma de gouvernance (convention multipartenariale), participation à différentes manifestations pour présenter le plan de gestion, ainsi qu'aux réunions de coordination, de gouvernance, et avec les scientifiques, à l'accueil de délégations nationales, d'ambassadeurs, d'experts et de la presse, co-animation de réunions publiques, production d'éléments explicatifs / descriptifs, rencontres de maires, chercheurs, professionnels et étudiants,.
- > **Conciliation des usages** :
 - **exploitants agricoles** : suivi d'estives, réparation de portillons, pose de filets, débroussaillage, exploitation du carnet de pâturage, études (flore de Combegrasse, Côme...)
 - **exploitants forestières** : réalisation d'un document d'information des propriétaires de la Chaîne-des-Puys en matière de réglementation forestière du site classé et de respect de la biodiversité, suivi de coupes non autorisées
 - **visiteurs** : information et sensibilisation dans le cadre de la surveillance sur site, de manifestations grand public, de sorties nature, mise en place d'une formation à distance de professionnels volontaires en situation de renseigner les personnes souhaitant visiter la Chaîne-des-Puys, installation et gestion d'éco-compteurs, organisation de chantiers participatifs de restauration de sentiers
 - **pratiquants de sports de nature** : conseils en amont, avis et suivi de manifestations sportives, veille et surveillance sur la circulation motorisée de loisirs
 - **surveillance (zone centrale et Sud)**, alerte des services de l'Etat dans le cas d'infraction à la réglementation, nettoyage de sites
- > **Suivi de la biodiversité** : grottes à chauve-souris, chamois, loges à pics noirs, chouettes de Tengmalm, espèces invasives, papillons, relevés botaniques, proposition d'îlots de sénescence en forêt...



Opérations de mise en valeur de la Chaîne-des-Puys (10.0.01)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité
- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Maintenir lisibles les volcans et les massifs

Agriculture & productions agricoles

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Description

Depuis 2004, le SMPNRVA mène de nombreux chantiers destinés à la mise en valeur du site classé de la Chaîne-des-Puys s'agissant :

- > de limiter les impacts de la fréquentation de ce secteur par le public touristique ou de proximité (érosion des sols volcaniques jeunes, conflits d'usages)
- > d'offrir des parcours plus confortables aux usagers, mais aussi plus respectueux des milieux, des estives et des attentes des propriétaires fonciers concernés
- > de maintenir des espaces ouverts assurant la lisibilité des formes volcaniques.

Dans ce cadre, il :

- > **monte les dossiers** (choix des techniques, demandes d'autorisations, recherche de financements, gestion de marchés publics...),
- > **organise, gère et réalise** - selon leur importance - **des travaux d'aménagement et d'entretiens courants...**

Acteurs

- > SMPNRVA : gestionnaire et animateur
- > Etat : maître d'ouvrage du classement de la Chaîne-des-Puys
- > Département du Puy-de-Dôme : maître d'ouvrage de la demande de reconnaissance Patrimoine Mondial
- > Région Auvergne Rhône-Alpes, Clermont Auvergne Métropole et association des propriétaires privés Dômes Union : partenaires
- > Lycée agricole de Rochefort-Montagne : partenaire pour le gardiennage d'un troupeau mobile

Autres plus-values

Un budget de 318 000 euros (fonctionnement + investissement)
- valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site -
conciliation des usages









Edition du SMPNRVA

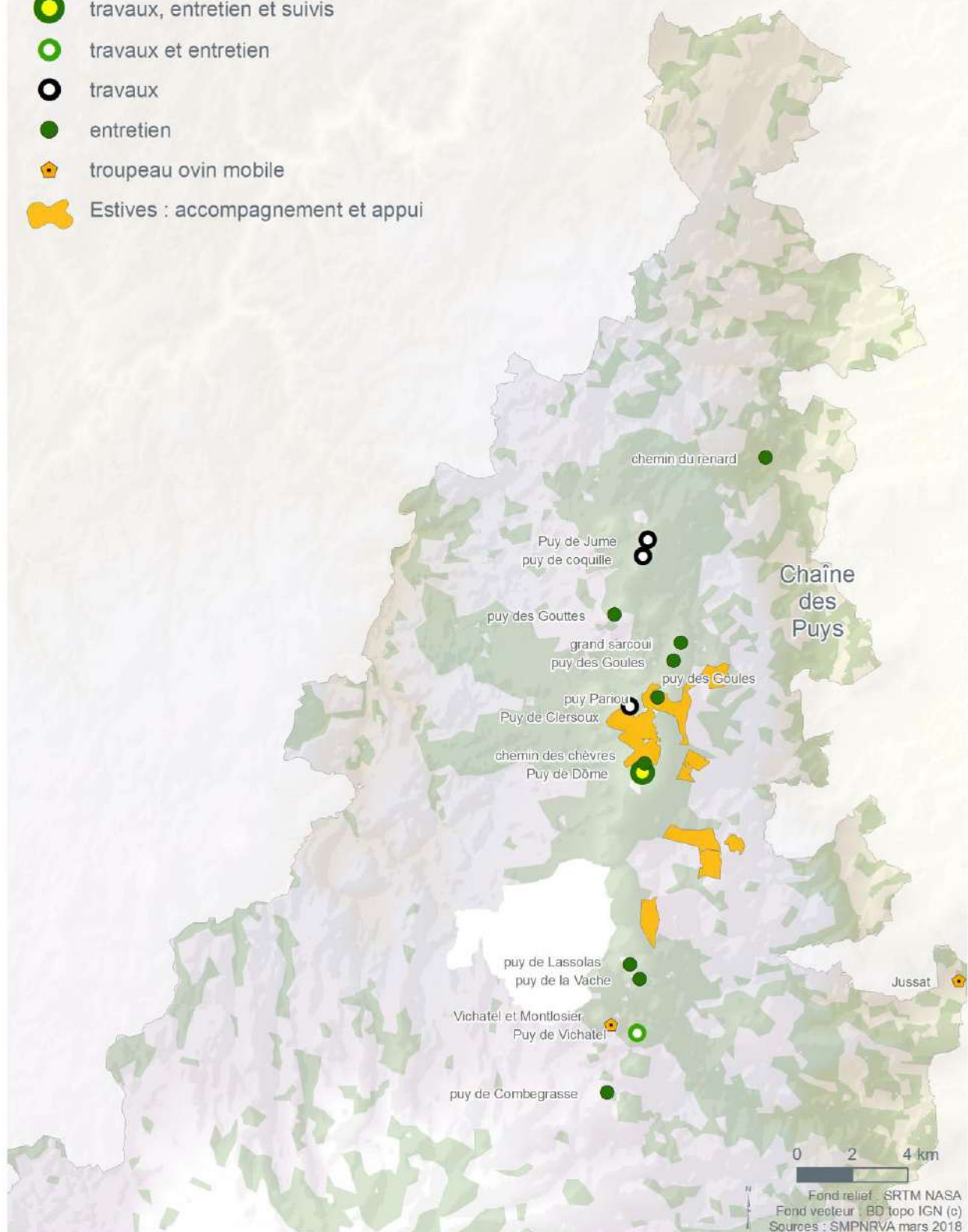
Résultats 2013 à 2018

- > **Puy de Vichatel** : ouverture de points de vue, fermeture d'un itinéraire, aménagement pour guider et canaliser la fréquentation, création d'un itinéraire en tracé neuf adapté à la pente et aux milieux, pose d'un écomètre
- > **Puys de Jumes et Coquille** : restauration des sentiers, pose d'écomètres
- > **Puy de Vichatel, parcelles de Montlosier et Puy de Jussat** : mise en place d'un troupeau ovin mobile gardienné dédié
- > **Puy de Combegrasse** : accompagnement pour la réouverture du site, reprise du cheminement Sud, étude floristique et ensemencement, suivi des estives et mise en place de clôtures
- > **Puy de La Vache (et la Mey)** : convention avec les propriétaires, accompagnement forestier, entretien des chemins, suivi des estives
- > **Puy des Gouttes** : accompagnement de l'estive, travaux de lutte contre la fermeture...
- > **Puy de Cleroux** : restauration du chemin d'accès et effacement zone d'érosion
- > **puy-de-Dôme** : suivi paysager / environnemental/conseils pour la revégétalisation en lien avec le projet de train à crémaillère, réaménagement du GR4 sur le flanc Nord emprunté par 80 000 personnes / an
- > **Entretien** : chemin des Gravouses, Puy des Goules, Puy de Sarcoui, Puy de Pariou, puy-de-Dôme chemin des chèvres, Puy de Vichatel, Puy de la Vache, Puys de Lassolas, Puy de Combegrasse, Chemin du renard (Volvic), Puy des Gouttes, Chemin des Gravouses
- > **Orcines** : assistance à maîtrise d'ouvrage (réalisation signalétique directionnelle)
- > **Estives** : accompagnement des bergers d'Orcines, appui au débroussaillage en zones Natura 2000, aide au montage de dossier et recherche de financement pour les cabanes de bergers (Orcines et manson), par des travaux et équipements (estive de Recoleine)
- > **Édition du livret** « Techniques d'aménagement en sols volcaniques fragiles »

ACTION

Opérations de mise en valeur de la Chaîne-des-Puys

-  travaux, entretien et suivis
-  travaux et entretien
-  travaux
-  entretien
-  troupeau ovin mobile
-  Estives : accompagnement et appui



Gestion de la Réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy (10.1.01.06)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Gérée par le SMPNRVA, la Réserve naturelle nationale Chastreix sancy a été créée en 2007. Les principaux enjeux sont :

- > la préservation du patrimoine naturel et paysager des crêtes (étage subalpin),
- > la préservation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau
- > le renforcement de la naturalité et de la biodiversité des 400 hectares de forêt
- > l'amélioration des connaissances
- > l'ancrage territorial, l'information et la sensibilisation.

Acteurs

- > SMPNRVA : gestionnaire
- > Etat : maître d'ouvrage

Autres plus-values

Valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site - conciliation des usages



Le ruisseau de la Fontaine salée - Réserve naturelle Chastreix Sancy

Résultats 2013 à 2018

- > **Mise en œuvre du plan de gestion 2014>2018** ; validé par arrêté préfectoral, il prévoit la réalisation de 72 opérations, dont 60 évaluées comme réussies, 1 comme moyennement et 1 comme faiblement.
- > **Organisation et maîtrise de la fréquentation des crêtes du Sancy** :
 - . organisation d'une gouvernance technique
 - . rédaction et mise en œuvre d'un plan de circulation
 - . travaux d'entretien
 - . information, sensibilisation, surveillance
 - . étude de la fréquentation touristique (comptage, enquêtes...)
 - . restauration des sentiers Sud-Est du Puy de Sancy, du col d'Enfer et du Petit Ferrand...
- > **Animation agricole** :
 - . contacts avec les agriculteurs
 - . évaluation de l'état de conservation de 350 ha de pelouses montagnardes
 - . accompagnement de la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
 - . identification des pratiques...
- > **Forêts** :
 - . *restauration écologique et paysagère de la plantation d'épicéas de la Montagne du Mont* : enlèvement de 6000 m³ de bois, éclaircies forestières, suivis écologiques des effets, réouverture avec installation de pelouses, partenariats avec l'Office National des Forêts et le Département du Puy-de-Dôme...
 - . évaluation de la biodiversité potentielle de 370 ha de forêts (méthode « Indice de Biodiversité Potentielle »)
 - . mise en place d'une trame d'arbres à habitats et de non exploitation forestière, suivi des exploitations, identification des forêts anciennes...
- > **Tourbières, zones humides et cours d'eau** :
 - . mise en place de 5 ha d'exclos, animation d'un observatoire des cours d'eau (10 suivis à long terme)
 - . inventaire des insectes aquatiques
 - . enlèvement de seuils artificiels
 - . évaluation de la gestion de la tourbière du Paillaret...
- > **Amélioration des connaissances** : suivis de 14 études écologiques (insectes, tourbières, géomorphologie, sols, reptiles)
- > **Ancrage territorial** :
 - . animation de la Maison du tourisme et de la réserve naturelle
 - . expositions temporaires, conférences, sorties guidées
 - . presse, publications internet
 - . travail avec les acteurs locaux, campagne « Sancy sensible »
 - . étude sur les valeurs ajoutées de la Réserve Chastreix Sancy
- > **Animation d'une gouvernance et de partenariats.**

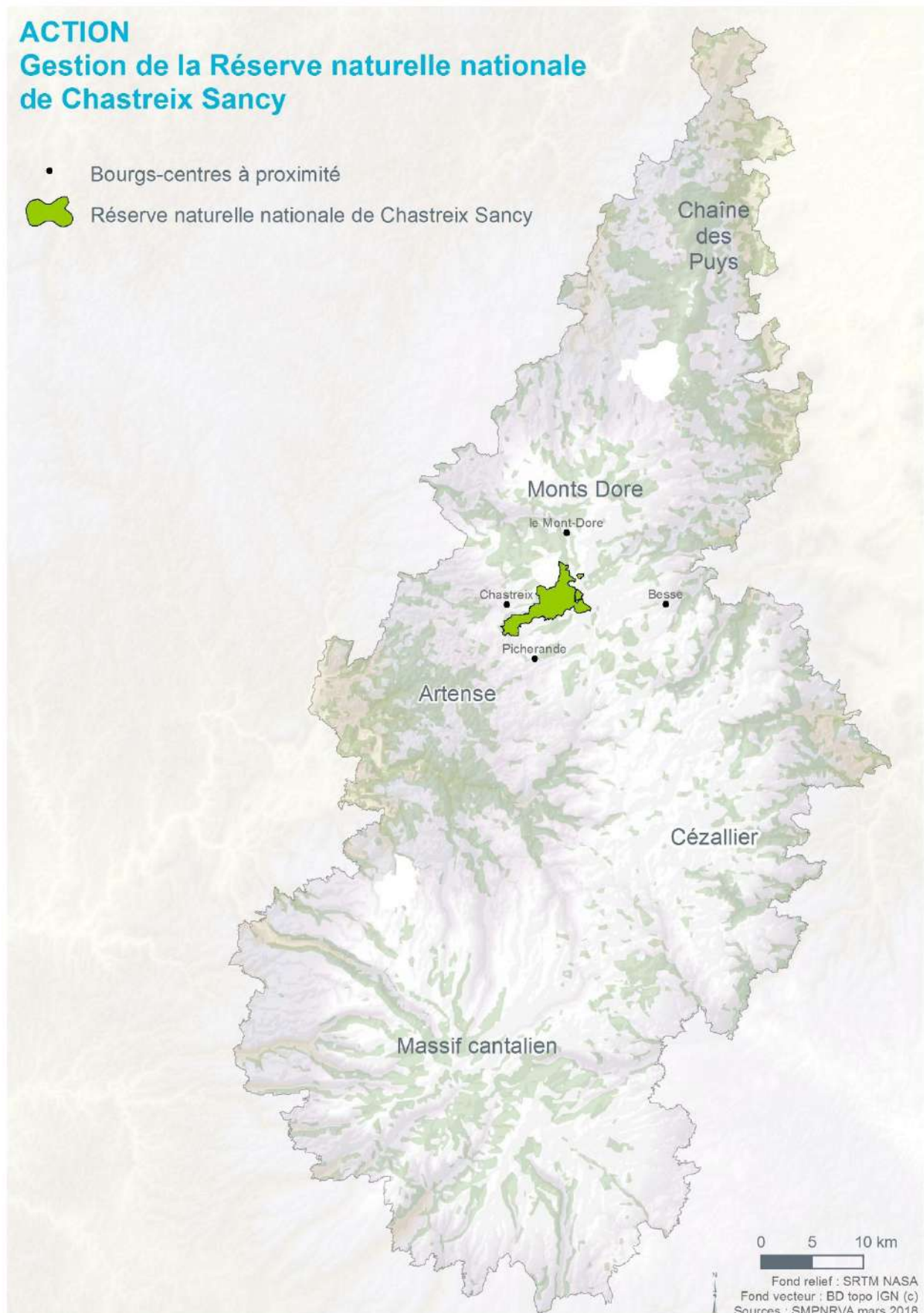
ACTION

Gestion de la Réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy

- Bourgs-centres à proximité



Réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy



Gestion de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour (10.1.02.01)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Gérée par le SMPNRVA et l'Office National des Forêts, la Réserve naturelle nationale de la vallée de Chaudefour a été créée en 1991 pour faire face aux enjeux suivants :

- > maîtriser l'érosion induite par la fréquentation
- > garantir la diversité et la richesse d'un patrimoine naturel exceptionnel
- > pérenniser et optimiser la diversité biologique des hêtraies montagnardes dans le respect de l'entité des paysages et des vocations forestières
- > veiller au respect du site
- > maintenir l'équilibre actuel entre les milieux ouverts et fermés
- > approfondir les connaissances écologiques
- > contribuer à l'appropriation de la RNN par tous les acteurs locaux
- > assurer un accueil de qualité et pédagogique.

Acteurs

- > SMPNRVA et Office National des Forêts : co-gestionnaires
- > Etat : maître d'ouvrage

Autres plus-values

Valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site - conciliation des usages



Résultats 2013 à 2018

- > **Nouveau plan de gestion 2018»2021 validé**
- > **Inventaires floristiques et faunistiques :**
 - . lisières supérieures
 - . Jasione crépue d'Auvergne
 - . muscardin
 - . marmotte
 - . chamois
 - . chauve-souris
 - . avifaune indicatrice
 - . vipère péliade
 - . zones de recolonisation végétale suite aux coulées de boues de 1994
 - . zones réhabilitées de sentiers de crêtes
- > **Cartographie d'espèces végétales protégées**
- > **Réalisation d'un stock de survie** de semences pour les espèces végétales les plus menacées
- > **Accueil et information des visiteurs à l'aide d'outils et d'animations appropriées :**
 - . Maison de la réserve
 - . expositions thématiques
 - . signalétique sorties nature commentées
 - . marquage de prestations d'encadrement de sorties réalisées par des accompagnateurs en montagne du Bureau des guides Auvergne Sancy volcans de Murol
- > **Surveillance, contrôle des manifestations sportives**
- > **Entretien de sentiers et de la signalétique**
- > **Animation d'une gouvernance et de partenariats**
- > **Information du public :**
 - . lettre de la réserve
 - . participation aux réunions locales
 - . sensibilisation du personnel intercommunal

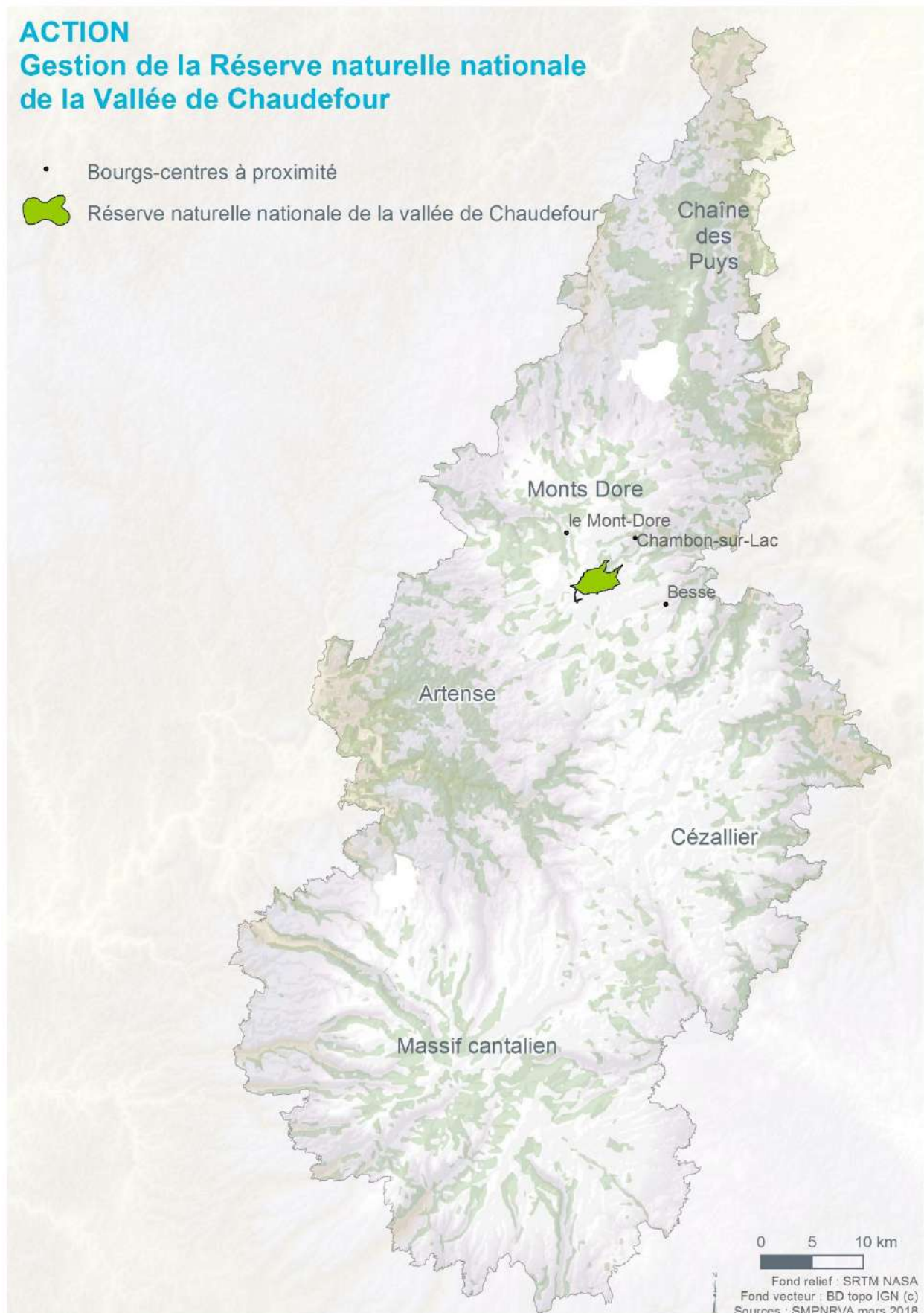
ACTION

Gestion de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour

- Bourgs-centres à proximité



Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour



Gestion de la Réserve naturelle nationale du Rocher de La Jaquette (10.2.02.01)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Gérée par le SMPNRVA, la Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette a été créée en 1976 pour la protection du Grand-duc d'Europe nichant dans les falaises, c'est aujourd'hui la richesse des milieux ouverts, notamment en papillons, criquets et sauterelles, qui constitue l'un des enjeux majeurs de la Réserve naturelle.

Le plan de gestion 2007-2011 s'articule autour des grands objectifs suivants :

- > réussir et conforter le retour du pâturage pour maintenir, voire améliorer la biodiversité des espaces agro-pastoraux (pelouses, landes, prairies)
- > assurer un suivi scientifique pour mesurer les impacts de la gestion, assurer la conservation des habitats rupestres et forestiers en libre évolution et évaluer les valeurs patrimoniales
- > augmenter les surfaces maîtrisées autour de la Réserve afin de l'intégrer dans un réseau écologique de milieux ouverts et de vieilles forêts de la vallée de la Rentière
- > faire vivre la Réserve naturelle par l'information locale et la communication des résultats scientifiques

Acteurs

- > SMPNRVA : gestionnaire
- > Etat : maître d'ouvrage

Autres plus-values

Valorisation scientifique et pédagogique du site - conciliation des usages




Réserve naturelle du Rocher de La Jaquette

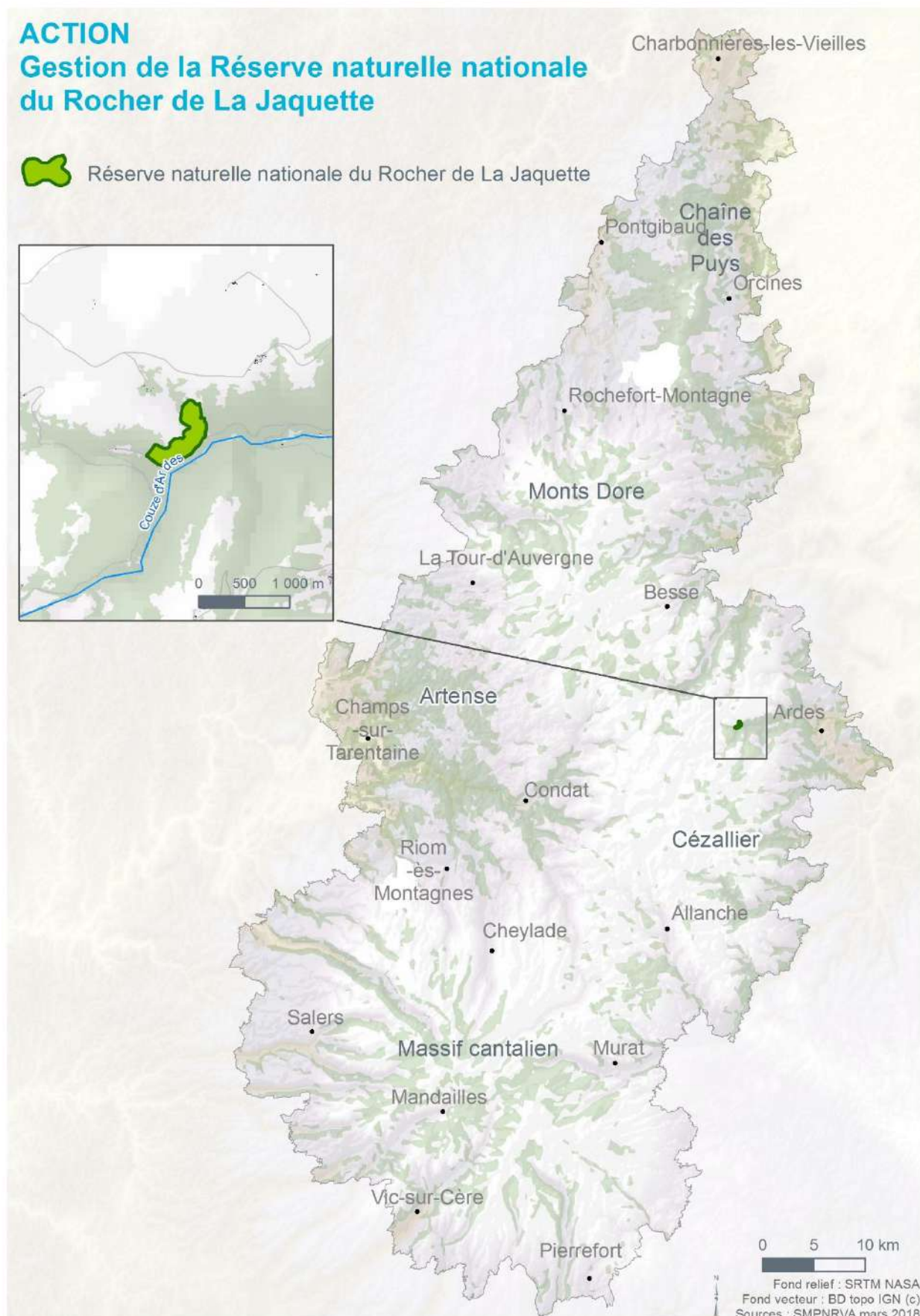
Résultats 2013 à 2018

- > **Travaux annuels de débroussaillage des coteaux** afin de faciliter la gestion éco-pastorale par les moutons (accompagnement de l'éleveur, convention...)
- > **Études et inventaires :**
 - . Grand-Duc d'Europe
 - . orchidée Orchis punaise
 - . inventaire des fourmis pour l'étude du papillon Azuré du Serpolet
 - . inventaire des lichens, des champignons
 - . diagnostic éco-pastoral
 - . catalogue des végétations
- > **Procédures d'extension de la RNN et révision du plan de gestion**
- > **Mise en place de la base de données SERENA** pour rassembler, géo localiser et organiser toutes les données accumulées depuis plus de 35 ans
- > **Montage et animation du dossier d'extension de la réserve**
- > **Surveillance, animation de la gouvernance et de partenariats.**

ACTION

Gestion de la Réserve naturelle nationale du Rocher de La Jaquette

 Réserve naturelle nationale du Rocher de La Jaquette



Gestion de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle (10.2.01.01)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Gérée par le SMPNRVA, la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle a été créée en 1975 autour de 4 grands objectifs :

- > **maintenir les milieux naturels tourbeux et aquatiques à fort enjeu** (obtenir des milieux à fort enjeu en bon état, une eau de bonne qualité et un lac soumis à des fluctuations saisonnières naturelles)
- > **favoriser la biodiversité** (Rhopalocères patrimoniaux, oiseaux nicheurs représentatifs des zones humides du Cézallier, stations de flore patrimoniale, grande diversité d'habitats...) reposant notamment sur la réalisation de suivis, d'études et d'inventaires faunistiques et botaniques pour définir/affiner des mesures de gestion des espèces les plus patrimoniales
- > **assurer l'intégrité de la réserve** (surveillance, respect de la réglementation de la Réserve, éradiquer des espèces exotiques envahissantes...)
- > **faire reconnaître la réserve** (pour ses activités scientifiques, sa gestion conservatoire, son rôle comme acteur de développement territorial) et développer l'accueil à la Maison de la réserve.

Acteurs

- > SMPNRVA : gestionnaire
- > Etat : maître d'ouvrage

Autres plus-values

Valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site - conciliation des usages




Réserve naturelle des Sagnes de La Godivelle

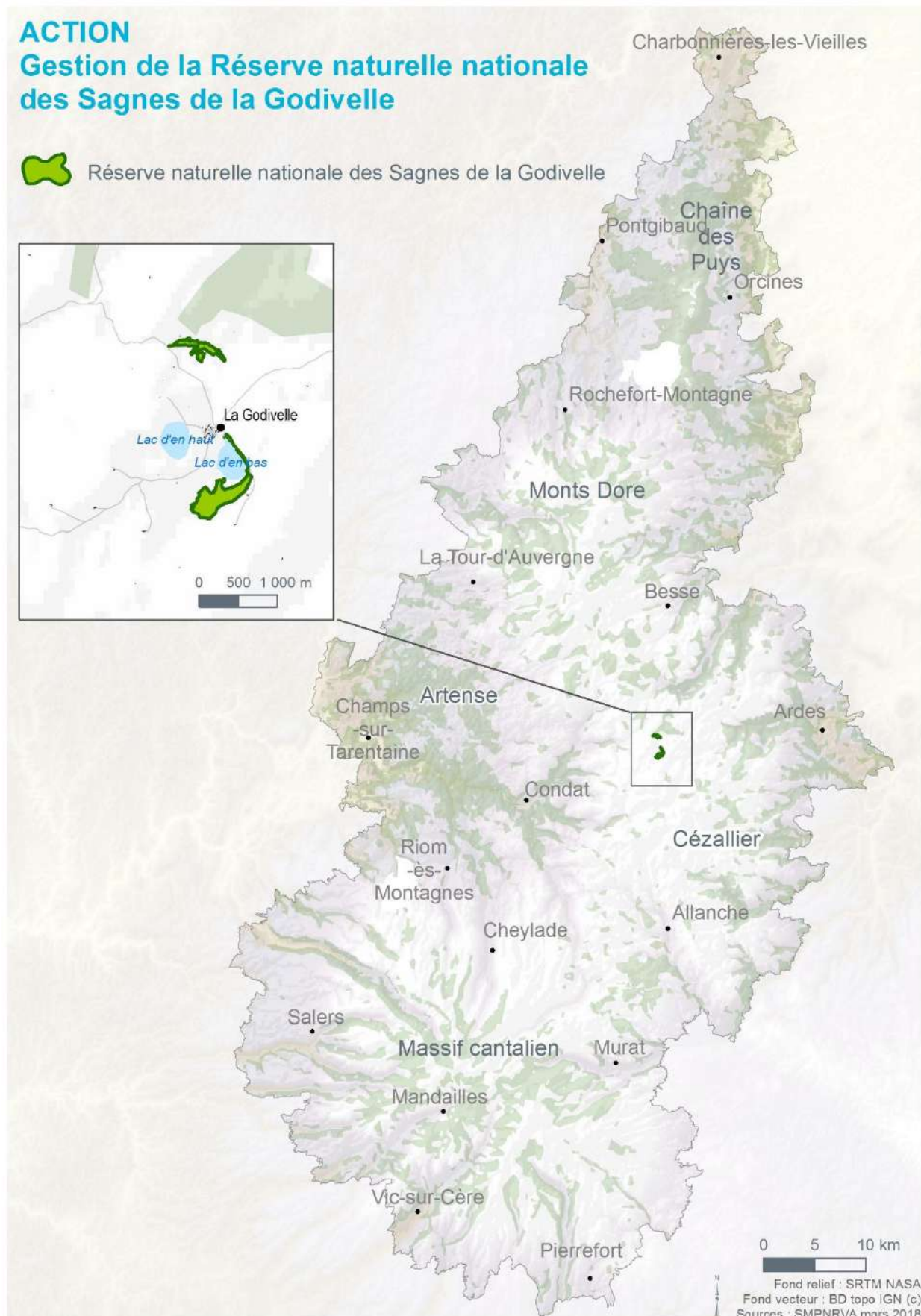
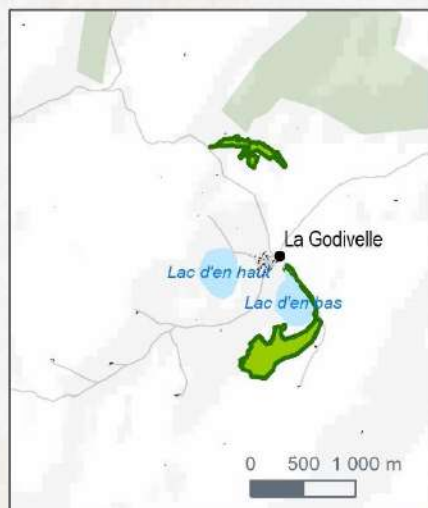
Résultats 2013 à 2018

- > **Préparation du plan de gestion 2015»2019**
- > **Accompagnement du projet d'extension de la réserve** pour rendre le périmètre plus cohérent et intégrer des zones humides à forte valeur patrimoniale
- > **Études :**
 - . inventaire et étude fonctionnelle de papillons du Cuivré de la Bistorte
 - . mise en place de la base de données SERENA (pour rassembler, géo localiser et organiser toutes les données accumulées depuis plus de 35 ans)
 - . inventaire général de la flore vasculaire et de la bryoflore (avec cartographie des espèces végétales rares)
 - . inventaire des diatomées, des mollusques, des araignées
- > **Organisation d'une fauche** de la végétation impactant la tourbière du Lac-d'en-Bas en termes d'eutrophisation à l'aide d'outils
- > **Surveillance, information du public :**
 - . Maison de la réserve
 - . expositions thématiques
 - . sorties nature commentées
 - . projet pédagogique pour les scolaires de l'Artense et du Cézallier lettre de la réserve
 - . participation aux réunions locales, conférences...
- > **Entretien de sentiers et de la signalétique**
- > **Animation d'une gouvernance et de partenariats.**

ACTION

Gestion de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle

 Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle



Préparation de deux projets de réserves naturelles régionales (10.2.08.01 - 10.4.02.01)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Parmi les réservoirs de biodiversité indiqués dans la charte du Parc comme prioritaires à préserver, figurent notamment le site du Rocher de Laqueuille (Dienne) et la tourbière du Jolan (Ségur-les-Villas). Ces espaces présentent un intérêt écologique fort lié à la présence d'espèces (Azuré des mouillères, Grand-Duc d'Europe...) et de milieux naturels (tourbières, pelouses...) rares et parfois protégés.

En accord avec la Région Auvergne, et à la demande et pour le compte respectivement des communes concernées, **le SMPNRVA a contribué à la l'élaboration de la candidature de ces sites au titre de réserves naturelles régionales (RNR).**

Acteurs

- > SMPNRVA : prestataire
- > Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes : maître d'ouvrage des décisions de classement en RNR
- > Ségur-les-Villas : maître d'ouvrage pour le projet de RNR Tourbière du Jolan
- > Dienne : maître d'ouvrage pour le projet de RNR Rocher de Laqueuille

Autres plus-values

Connaissance et animation locales - médiation

Résultats 2013 à 2018

- > **Concertation** auprès des propriétaires et acteurs concernés
- > **Études** environnementales et socio-économiques
- > **État des lieux** et rencontres des principaux usagers (activités de pleine nature, agriculture, chasse, forêt)
- > réunions publiques
- > rédaction des dossiers de classement en RNR

Etat d'avancement des projets de :

- > **RNR de la Tourbière du Jolan** : création par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes le 14 juin 2018
- > **RNR Rocher de Laqueuille** : projet abandonné en 2016 suite au vote défavorable des ayants droits des sections concernées

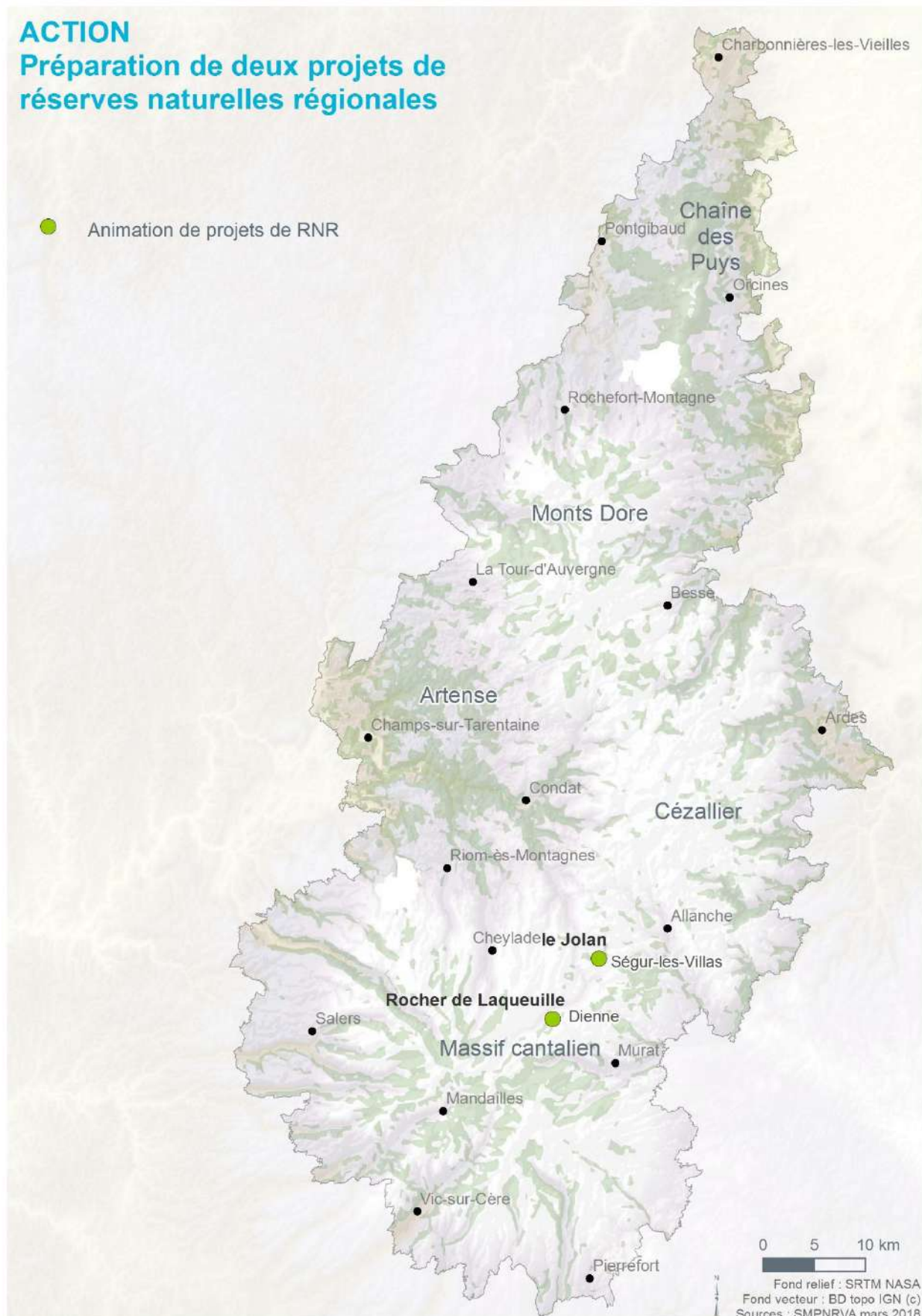


Tourbière du Jolan (commune de Ségur-les-Villas)

ACTION

Préparation de deux projets de réserves naturelles régionales

● Animation de projets de RNR



Animation d'un réseau de sites et d'acteurs des tourbières du Cézallier et de l'Artense (13.3.03.02)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Plus de 170 tourbières caractérisent le Cézallier et l'Artense dans le Parc des Volcans d'Auvergne. Outre la protection de certaines (en réserve naturelle par exemple...), leur préservation repose avant tout sur la volonté des acteurs locaux et le dialogue autour de leurs savoirs et pratiques liés à ce patrimoine commun. L'enjeu est de savoir **comment prendre en compte la vie quotidienne et les pratiques des habitants du Cézallier et de l'Artense pour la préservation des tourbières ?**

Pour tenter d'y répondre, le **SMPNRVA propose depuis 2015, écoutes et débats autour des savoirs et savoir-faire sur les tourbières, des services rendus par ces écosystèmes et leurs fonctionnements**. Chacun peut exprimer son ressenti par rapport aux tourbières, à leur gestion, aux contraintes ou aux opportunités qu'elles peuvent impliquer. Les habitants et propriétaires de tourbières ont formulé l'idée que ces milieux naturels d'exception participent bien à l'identité culturelle locale et constituent un patrimoine commun. La démarche a été suivie en partie par un vidéaste.

Acteurs

- > SMPNRVA : maître d'ouvrage
- > AEAG, CEN Auvergne -35 communes, communautés de communes Cézallier - Massif du Sancy - Pays Gentiane - Ardes Communauté - Dômes Sancy Artense, Conservatoire d'Espaces naturels d'Auvergne, CPIE Clermont-Dômes, Les Petits Débrouillards : partenaires

Autres plus-values

Animation - mise en cohérence à l'échelle du Parc - valorisation du patrimoine naturel remarquable



Visite de terrain à La Godivelle lors de la Fête des Tourbières le 15 septembre 2015

Résultats 2013 à 2018

> Connaissances :

- . mise au point d'une grille méthodologique pour analyser l'état des sites dans le réseau, réalisation de relevés sur des tourbières peu connues (paysage, usages et pratiques, état des sites, hydrologie de surface, état général...)
- . intégration des connaissances dans une base de données du Système d'Information Géographique
- . partage avec les partenaires
- . hiérarchisation des sites en fonction de leur qualité et de leur état de conservation
- . élaboration de fiches simplifiées de gestion des sites et de notes de synthèse sur leur état
- . diagnostics fonctionnels de plusieurs sites et synthèse

> Animations pédagogiques sur le terrain et mise en œuvre d'une démarche participative à l'attention des habitants du Cézallier et de l'Artense :

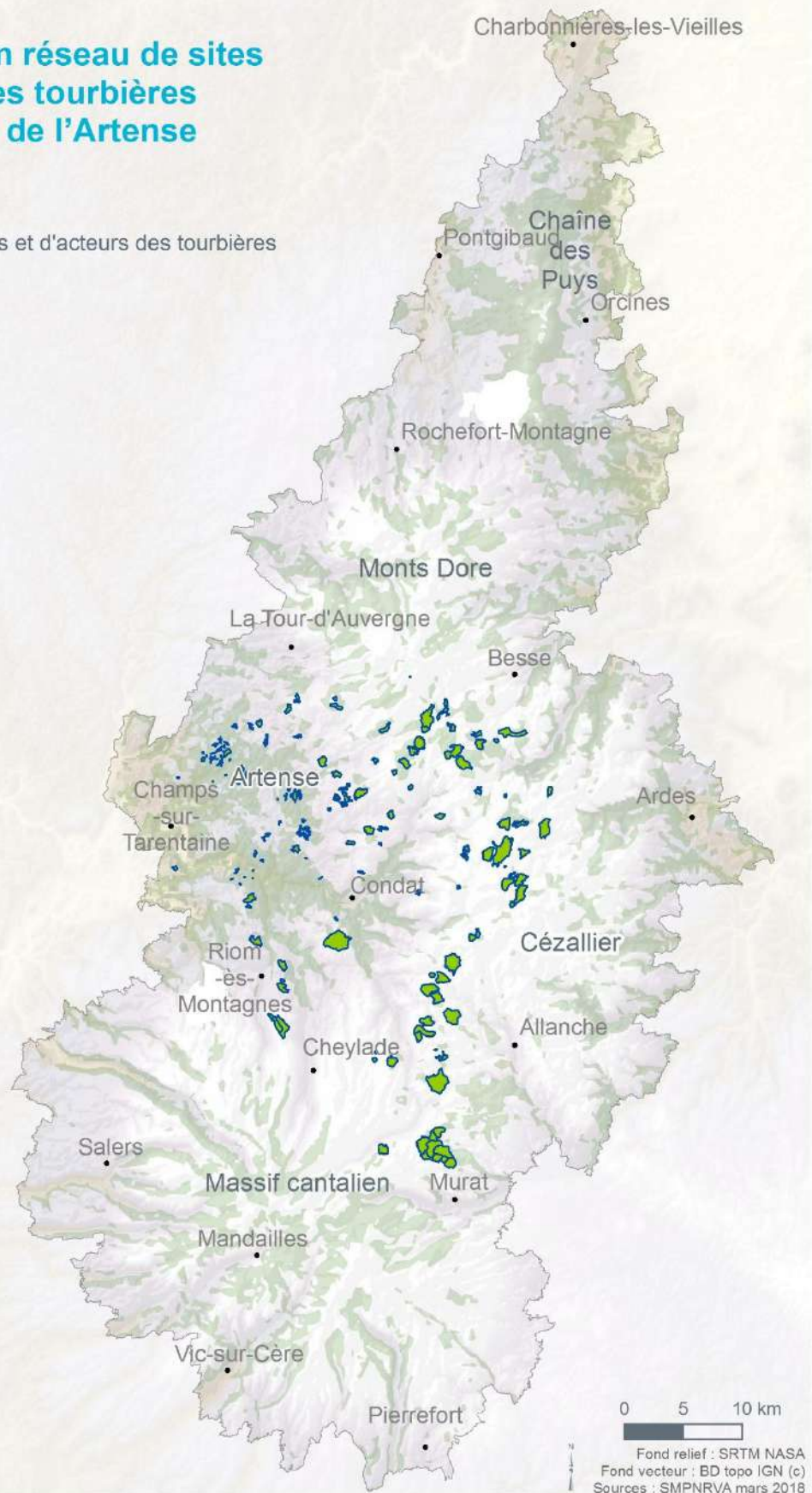
- . réalisation d'une trentaine d'enquêtes, valorisation sous la forme de films de 27 témoignages (propriétaires, gestionnaires, élus, scientifiques)
- . animation d'un atelier de rue « porteur de paroles » pour contacter les habitants des villages du Cézallier et de l'Artense
- . organisation de 8 ateliers participatifs sur les représentations, les besoins et les enjeux partagés liés à la préservation des tourbières (eau, dynamique végétale, transmission), dont un en interne à l'équipe du SMPNRVA
- . proposition de 2 voyages d'études
- . organisation d'une fête des tourbières en octobre 2016 à La Godivelle pour valoriser ces travaux
- . animation d'une rencontre en février 2017 dans le cadre de la journée mondiale zones humides, à Egliseneuve-d'Entraigues : restitution de l'ensemble des travaux menés et poursuivre les échanges avec les acteurs locaux (www.parcdesvolcans.fr/reseautourbieres).

ACTION

Animation d'un réseau de sites et d'acteurs des tourbières du Cézallier et de l'Artense



Réseau de sites et d'acteurs des tourbières



Gestion d'Espaces Naturels Sensibles (10.5.01.01)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal se sont engagés depuis plusieurs années dans la conservation d'espaces qui présentent à la fois un intérêt écologique et pédagogique : les Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Dans le Puy-de-Dôme, le SMPNRVA a été retenu pour gérer trois d'entre eux : le Lac des Bordes, la Montagne du Mont et la Tourbière de Jouvion. Chaque année, il met en œuvre des actions d'inventaires et de suivis scientifiques, parfois de restauration écologique et paysagère, et propose des animations de découverte de ces sites. Il est également amené à préparer la gestion d'Espaces Naturels Sensibles résultant d'initiatives locales.

Dans le Cantal, le SMPNRVA n'est pas directement gestionnaire d'ENS, mais il apporte son expertise en tant que membre des comités de pilotage des sites. Par ailleurs, il initie des actions en faveur du patrimoine naturel pour certains d'entre eux dont il assure la gestion au titre de Natura 2000 : c'est le cas des ENS du Cirque de Récusset, des tourbières de la Pignole et du Jolan et des estives de Chastel-sur-Murat.

Acteurs

- > SMPNRVA : prestataire
- > Conseil départementaux du Puy-de-Dôme et du Cantal
- > Besse-et-Saint-Anastaise : maître d'ouvrage ENS Lac Pavin - Creux de Soucy
- > Volvic : maître d'ouvrage ENS Côte de Verse
- > SMPNRVA : gestionnaire des ENS Lac des Bordes, Tourbière de Jouvion, Montagne du Mont, prestataire à la préparation de la gestion des ENS Côte de Verse et Lac Pavin Creux de Soucy (candidat à la gestion de ce dernier), suivi des ENS du Cantal

Autres plus-values

Valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site - animation locale - conciliation des usages



Espace Naturel Sensible Lac des Bordes

Résultats 2013 à 2018





- > **ENS Lac des Bordes :**
 - . concertation des agriculteurs pour améliorer les conditions d'abreuvement des troupeaux
 - . mise en défens des berges, pose d'abreuvoirs
 - . étude du fonctionnement hydrologique
 - . cartographie de la flore patrimoniale
 - . installation de panneaux de découverte suivis scientifiques
 - . inventaire de 83 espèces d'araignées
 - . étude de l'avifaune nicheuse
 - . rédaction du plan de gestion 2017>2021
 - . intégration de 190 données dans SERENA
- > **ENS Tourbière de Jouvion :**
 - . élaboration plan de gestion 2014>2020
 - . suivis scientifiques, organisation de concertations d'experts sur les enjeux du site
 - . adoption d'une nouvelle convention de pâturage avec l'agriculteur
 - . étude et inventaire sur les papillons Azuré
 - . réunion d'information des élus locaux
 - . inventaire comparatif des araignées
 - . compréhension de l'origine et du fonctionnement, ainsi que définition du profil écologique de la tourbière
 - . inventaire de micromammifères.
- > **ENS Montagne du Mont :**
 - . réalisation de la tranche 1 des travaux de restauration écologique et paysagère (48% du projet total)
 - . mise en place d'une stratégie de suivis et études pour évaluer les effets de la gestion sur le long terme
 - . inventaires écologiques
 - . communication et valorisation des travaux et du site auprès de différents publics
 - . organisation des activités sportives
 - . évaluation du plan de gestion 2013>2017 et réflexion nouvelle arborescence
- > **ENS d'initiative locale Lac Pavin-Creux de Soucy :** rédaction du plan de gestion 2018>2022, animations et début de mise en œuvre du plan de gestion
- > **ENS d'initiative locale Côte Verse :** rédaction du plan de gestion 2014>2018.

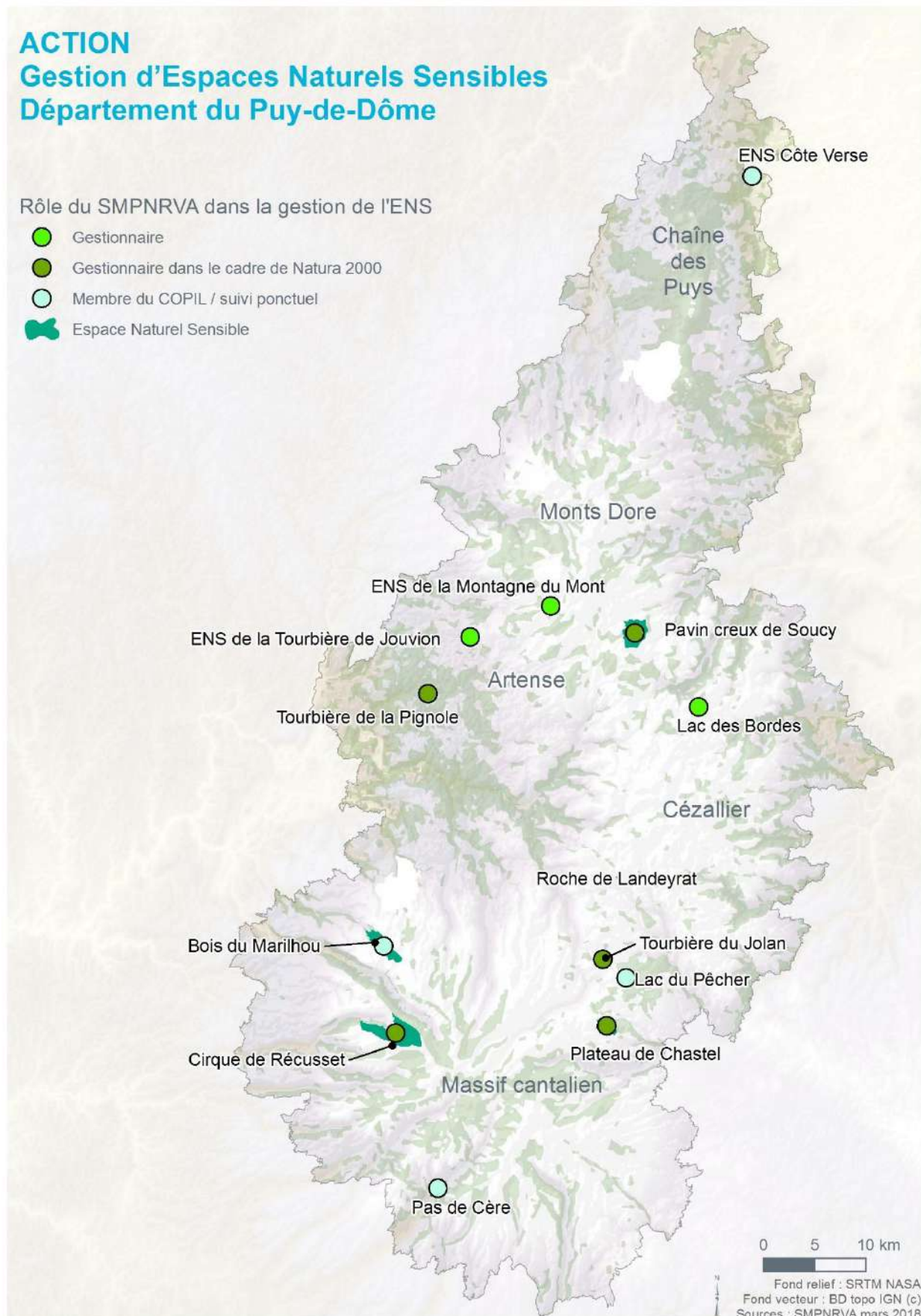
ACTION

Gestion d'Espaces Naturels Sensibles

Département du Puy-de-Dôme

Rôle du SMPNRVA dans la gestion de l'ENS

-  Gestionnaire
-  Gestionnaire dans le cadre de Natura 2000
-  Membre du COPIL / suivi ponctuel
-  Espace Naturel Sensible



Gestion de 8 sites Natura 2000 (10.5.01.02)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Le réseau Natura 2000 du Parc participe aux 27 844 sites naturels terrestres et marins identifiés en Europe pour la qualité, la rareté ou la fragilité de leurs espèces sauvages animales ou végétales et de leurs habitats.

Le SMPNRVA anime 8 de ces sites : Artense, Chaîne des Puys, Cézallier, Massif cantalien, Monts et du Plomb du Cantal, Monts Dore, Tourbières du Nord-Est Cantal, Zones Humides de la région de Riom-ès-Montagnes. Il s'agit d'assurer la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité et définies par un document d'objectifs (DOCOB), tout en conciliant les usages et les activités économiques.

Acteurs

- > SMPNRVA : animateur
- > Exploitants agricoles, exploitants forestiers, propriétaires, porteurs de projets... : bénéficiaires (contrats et chartes)

Autres plus-values

Suivi des démarches - sensibilisation - mise en relation avec des administrations et partenaires



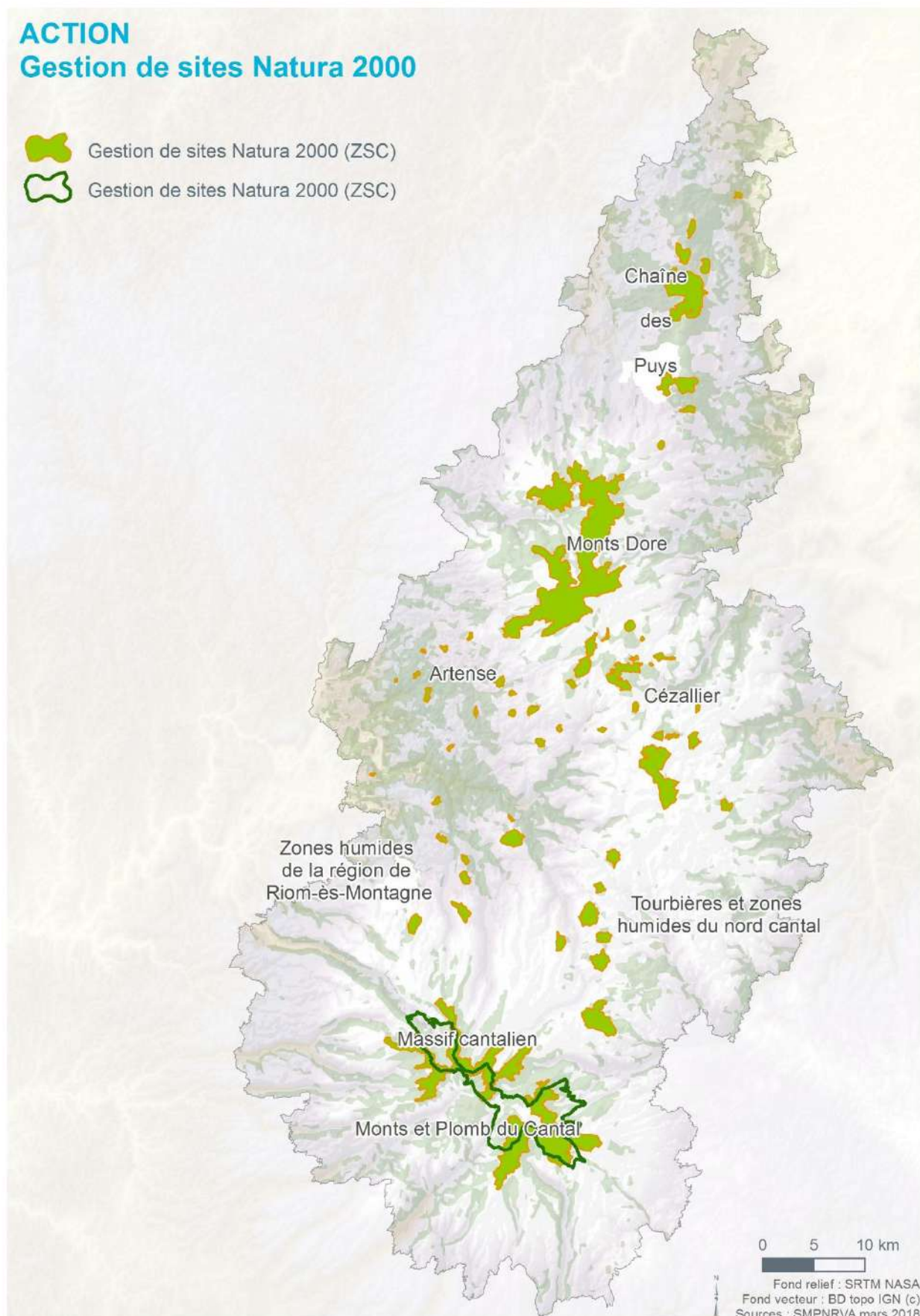
Site Natura 2000 des Monts Dore

Résultats 2013 à 2018

- > **Animation des DOCOB** et actualisation de ceux des Tourbières du Nord-Est cantalien, Zones Humides de la région de Riom-ès-Montagnes et Monts Dore
- > **Concertation et conseil auprès de porteurs de projet** : assistance technique des services de l'Etat dans le cadre des évaluations d'incidence
- > **Appui et accompagnement** dans la contractualisation et le montage de projet : Charte Natura 2000, contrats Natura 2000, Mesures Agri Environnementales Climatiques entre agriculteurs et l'Etat, contrats Natura 2000
- > **Restauration et entretien de sentier, exemples** : GR4 sur 4,5 km dans le massif adventif du Sancy situé dans le site Natura 2000 des Monts Dore ou le GR400 d'accès au Puy Griou dans les Monts du Cantal, au Puy Mary
- > **Surveillance et conciliation des usages (pastoralisme, manifestations sportives...)** : présence estivale de gardes-nature sur les Monts Dore, le Massif cantalien et la Chaîne-des-Puys, accompagnement de l'activité pastorale (en particulier par le lien avec les bergers), patrouilles de surveillance...
- > **Etudes** : recherche de gîtes de reproduction de Chauves-Souris, diagnostics fonctionnels de tourbières, étude et suivis sur des espèces et habitats d'intérêt européen : oiseaux sur les Monts du Cantal, Fluteau nageant, Ligulaire de Sibérie, qualité écologique des prairies, localisation des forêts matures...
- > **Communication/sensibilisation** : bulletins d'information, articles dans la presse locale et régionale, projets pédagogiques visant la sensibilisation des enfants des écoles sur le patrimoine naturel local, conférences, aménagement d'un espace d'information au Plomb du Cantal

ACTION Gestion de sites Natura 2000

-  Gestion de sites Natura 2000 (ZSC)
-  Gestion de sites Natura 2000 (ZSC)



Animation de Mesures Agri Environnementales et Climatiques MAEC (10.5.01.10)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité
- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages

Agriculture & produits agricoles

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Description

Des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ont été mises en œuvre sur les sites Natura 2000, les Contrats Territoriaux et les estives collectives. Le réseau Natura 2000 vise des sites reconnus pour la qualité, la rareté ou la fragilité de leurs espèces sauvages animales ou végétales et de leurs habitats.

Le SMPNRVA anime 8 de ces sites : Artense, Chaîne des Puys, Cézallier, massif cantalien et Zone de Protection Spéciale des Monts et du Plomb du Cantal, Monts Dore, Tourbières du Nord-Est Cantal, Zones Humides de Riom-ès-Montagnes. Les Contrats Territoriaux visent quant à eux à maintenir et améliorer la ressource en eau (qualité, quantité, biodiversité associée...).

Parmi les actions menées sur ces territoires, **le SMPNRVA propose aux agriculteurs volontaires de s'engager dans des pratiques agricoles adaptées. L'objectif est de concilier les activités humaines avec la préservation du patrimoine naturel.**

Cofinancées par l'Etat, l'Europe et les Agences de l'Eau, des aides financières sont versées annuellement aux exploitations agricoles volontaires pour adapter leurs pratiques, durant 5 ans. Le SMPNRVA est leur interlocuteur : il aide ces professionnels à s'engager sur cette voie et veille à ce que performance environnementale rime avec performance économique. Il soutient des pratiques agricoles favorables à la ressource en eau et à la biodiversité.

- Les pratiques adaptées peuvent être de nature variée :
- > mise en place d'un pâturage tournant (avec des parties pâturées à un moment et d'autres ultérieurement)
 - > déplacement d'une pierre à sel sur un secteur moins sensible
 - > moins de bêtes à un moment donné
 - > mise en défens d'une zone humide, d'un ruisseau, d'une source, au moins temporairement
 - > fauche ou pâturage tardif
 - > réouverture d'une partie de l'espace s'enfrichant

Acteurs

- > SMPNRVA : animateur
- > Exploitants agricoles : bénéficiaires

Autres plus-values

Suivi des démarches - sensibilisation - mise en relation avec des administrations et partenaires

Résultats 2013 à 2018

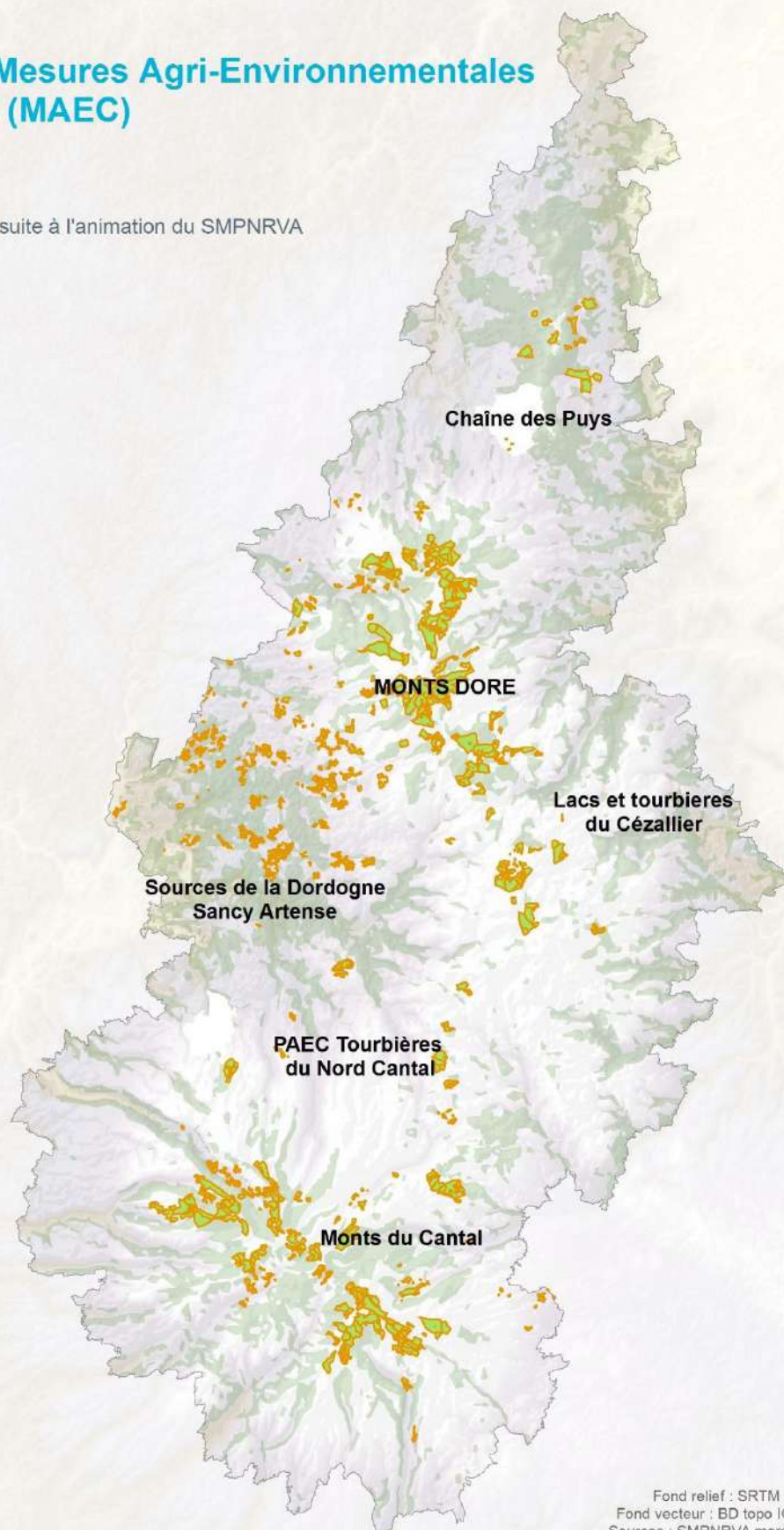
- > **SMPNRVA a défini (avec les agriculteurs) et porté 6 PAEC : Tourbières et zones humides du Nord Cantal, Chaîne des Puys, Lacs et tourbières du Cézallier, Monts du Cantal, Monts Dore, Sources de la Dordogne Sancy Artense**
- > **2015 - 2017 : 6 agents du SMPNRVA ont accompagné 227 exploitations agricoles (287 visés et près de 800 éligibles) dans la contractualisation de MAEC sur 5 ans sur 15 255 ha (55% de la surface éligible) pour un montant global de 6 millions d'euros (6 149 730 €)**



Animation agroenvironnementale réalisée par le SMPNRVA

ACTION Animation de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)

 MAEC souscrites suite à l'animation du SMPNRVA



Fond relief : SRTM NASA
Fond vecteur : BD topo IGN (c)
Sources : SMPNRVA mars 2018

Suivis, études et préservation d'espèces à enjeux pour le Parc (11.3.01.03)



Grands paysages & patrimoine naturel

- > Agir en faveur des espèces à enjeux et les faire connaître au public
- > Garantir la circulation des espèces
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité
- > Réduire les atteintes liées aux pratiques motorisées et aux espèces envahissantes

Description

La diversité des milieux naturels, leur densité, leur spécificité et leur état de conservation, pour certains exceptionnels, contribuent à la très grande diversité des espèces animales et végétales présentes sur le territoire.

Pour certaines de ces espèces ou groupes d'espèces, le territoire du Parc apparaît comme un réservoir de biodiversité (à l'échelle nationale voire européenne) à mieux connaître pour être conforté. **A ce titre, le SMPNRVA s'engage dans des actions inscrites dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions et de leurs déclinaisons régionales.**

Il agit également en matière de veille sur les espèces envahissantes et des espèces problématiques pouvant engendrer une crainte légitime des éleveurs.

Acteurs

- > SMPNRVA : prestataire pour l'étude d'espèces et la définition de plans d'actions (libellules, papillons)
- > Etat : maître d'ouvrage de l'établissement des plans de conservation des espèces et des démarches relatives au campagnol terrestre et au loup

Autres plus-values

Expérimentation de méthodes - animation et valorisation du patrimoine local



Cuivré de la Bistorte



Résultats 2013 à 2018

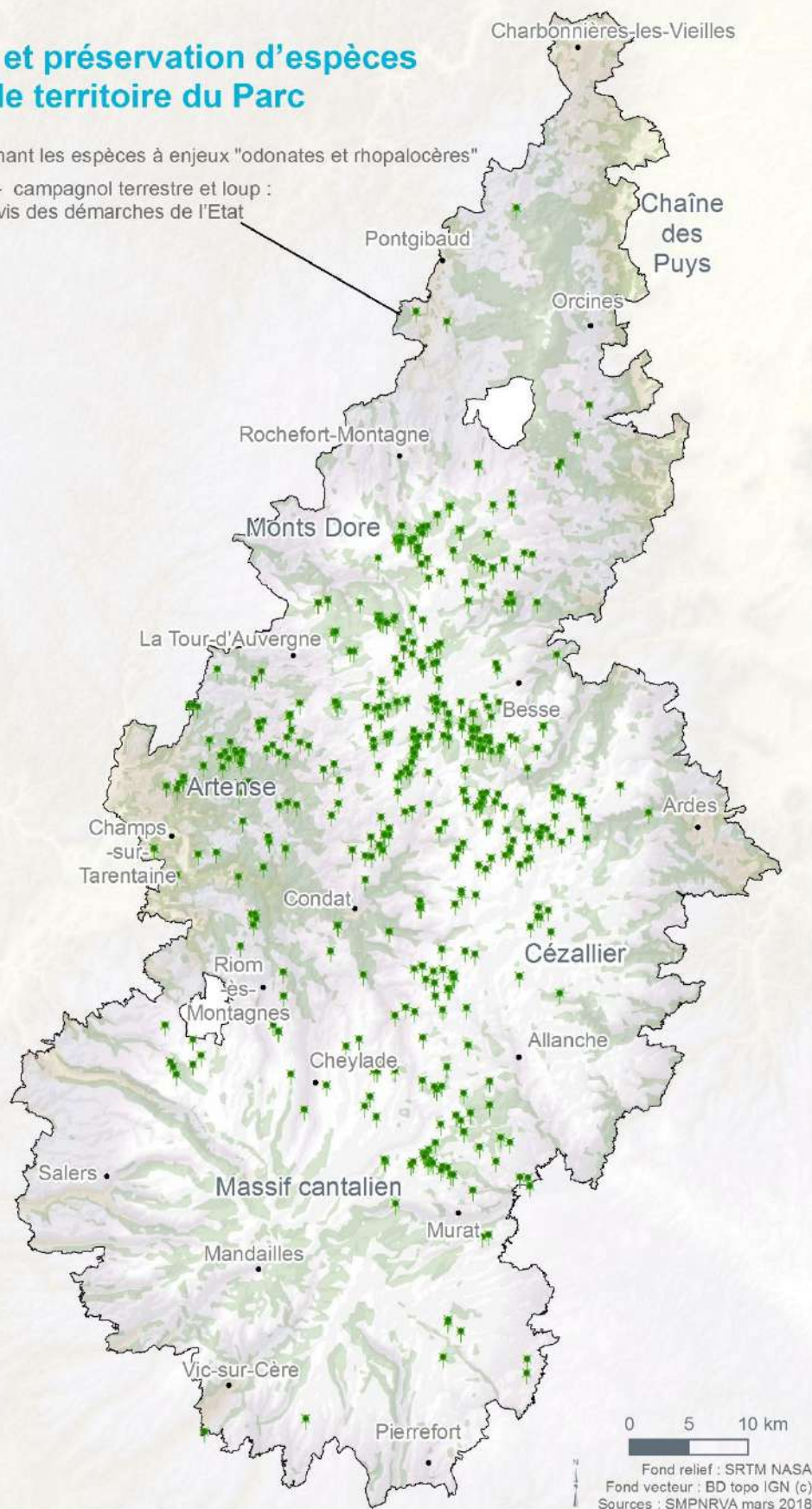
Mobilisation du SMPNRVA concernant :

- > **les libellules** Agrion à lunules, Leucorrhine douteuse, Leucorrhine à gros thorax et Cordulie arctique, **les papillons** Maculinea, Cuivré de la Bistorte, et l'Azuré des Mouillères :
 - . inventaires (captures-marquages-recaptures pour certaines espèces)
 - . études des habitats, de la biologie, de la phénologie, des capacités de déplacement, de leur répartition
 - . estimation de l'état de conservation des stations
 - . propositions de plan d'actions pour leur préservation en concertation avec les propriétaires des sites correspondants
- > **le Campagnol terrestre et le Loup d'Europe**: veille de terrain, suivis des démarches de l'Etat
- > **les espèces envahissantes** :
 - . journées de sensibilisation des élus et techniciens
 - . chantier expérimental de limitation sur la Rénouée du Japon (avec l'ONF)
 - . conseils aux collectivités ou particuliers ; sur l'Ambrosie : organisation d'un chantier école avec le personnel de Riom communauté, d'un atelier grand public, mise à disposition d'une exposition

ACTION

Suivis, études et préservation d'espèces à enjeux pour le territoire du Parc

-  Mobilisation concernant les espèces à enjeux "odonates et rhopalocères"
-  sur tout le territoire - campagnol terrestre et loup :
veille de terrain, suivis des démarches de l'Etat



Contribution aux politiques locales de l'eau et à la préservation de milieux aquatiques (13.3.05.03)



Eau & milieux aquatiques

> Mettre en cohérence les politiques de l'eau à l'échelle du territoire et des enjeux de la ressource

Description

La gestion territoriale de l'eau est inégale sur l'ensemble du territoire : plusieurs contrats territoriaux sont en cours, trois Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) sont en phase d'élaboration.

Cependant, certains bassins versants ne font toujours pas l'objet de gestion d'ensemble malgré des problématiques identifiées. Afin de favoriser les synergies à l'échelle du territoire en matière de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, **le SMPNRVA accompagne les acteurs de l'eau à plusieurs niveaux et contribue à leur coordination et mutualisation de moyens.**

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, appui technique, sensibilisation, études...
- > Collectivités locales : maîtres d'ouvrage d'outils de gestion de l'eau

Autres plus-values

Animation - mise en cohérence à l'échelle du Parc - valorisation du patrimoine naturel remarquable



Journée Eau organisée à Vic-sur-Cère

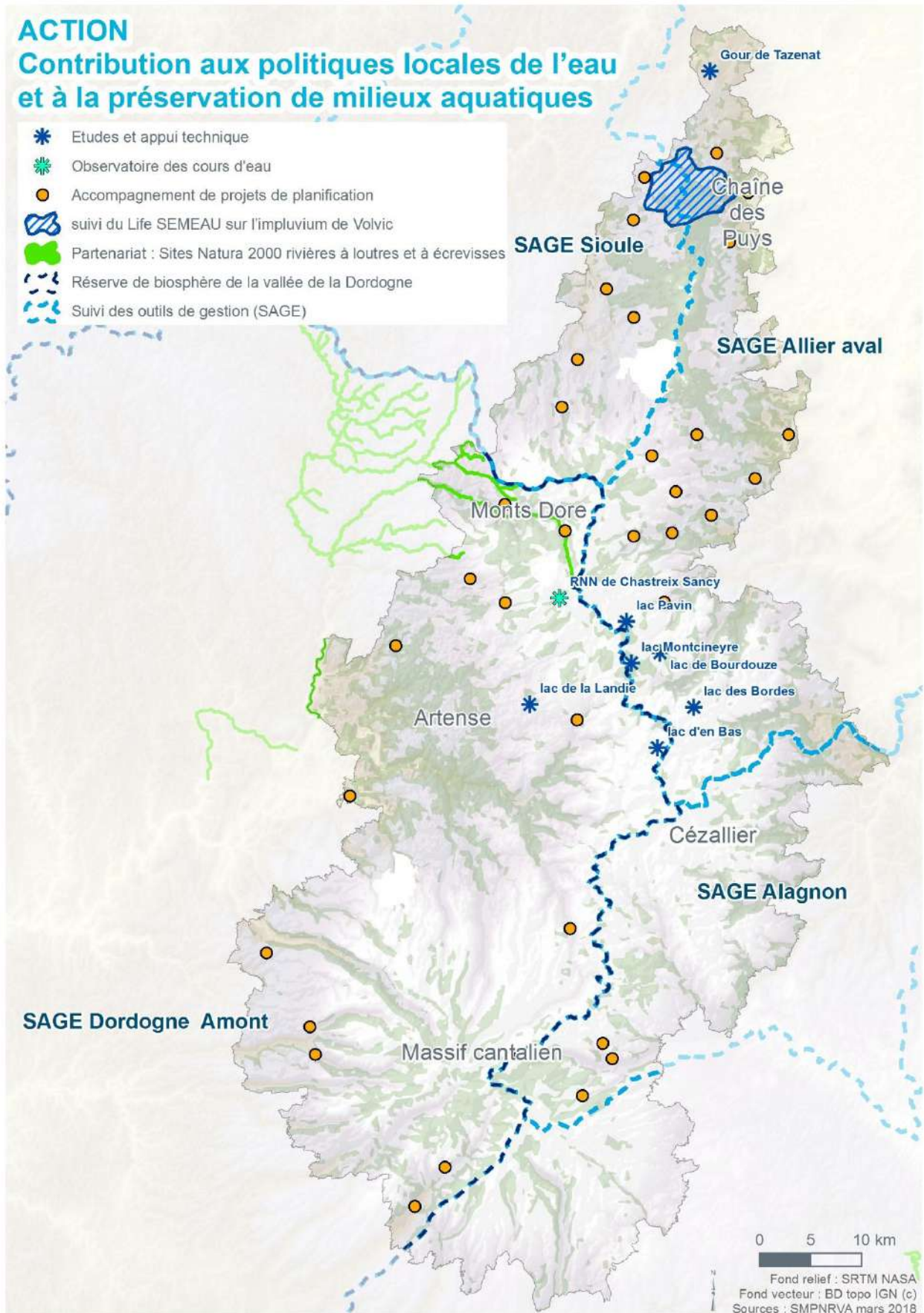
Résultats 2013 à 2018

- > **Suivis d'outils de planification et de gestion de l'eau :**
 - . Schémas Directeurs d'Aménagement et de gestion des eaux Adour Garonne et Loire Bretagne
 - . Schémas d'Aménagement de Gestion des Eaux : Allier aval, Alagnon, Sioule et Dordogne amont, ainsi que des contrats territoriaux du territoire
- > **Avis sur des projets et manifestations** pouvant avoir un impact sur les milieux aquatiques et humides
- > **Mise en œuvre de partenariats :**
 - . suivi du Life SEMEAU sur l'impluvium de Volvic
 - . Réserve de biosphère de la vallée de la Dordogne portée par EPIDOR
 - . Plan Ecophyto 2018 et actions du groupe Phyt'Eauvergne concernant la mise en place d'une charte d'entretien des espaces publics
 - . suivi de l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 rivières à loutre, moule perlière et écrevisse à pieds blancs
 - . suivi de déclinaison régionale du Plan National d'Actions pour la Loutre, Maculinea et Odonates
 - . porter à connaissance, conseils et avis pour les documents d'urbanisme
 - . Groupe Régional Auvergne pour les plantes Exotiques Envahissantes
- > **Etudes :**
 - . état des lieux des herbiers aquatiques du lac de la Landie
 - . diagnostic hydrologique du bassin versant du Lac-d'en-bas
 - . étude sur l'alimentation du lac d'en Haut
 - . définition des bassins hydrogéologiques des lacs de Bourdouze, Montcineyre et Bordes
 - . suivi écologique du lac Pavin
 - . diagnostics fonctionnels de zones humides
 - . appui technique concernant les cyanobactéries du Gour de Tazenat
 - . accompagnement dans son projet de création d'un observatoire des cours d'eau de la RNN de Chastreix-Sancy
- > **Suivi et information des élus sur la compétence GEMAPI**
- > **Communication et sensibilisation** notamment par l'organisation de journées techniques à destination des élus et techniciens des collectivités du territoire (trame verte et bleu et urbanisme, continuité écologique...)

ACTION

Contribution aux politiques locales de l'eau et à la préservation de milieux aquatiques

-  Etudes et appui technique
-  Observatoire des cours d'eau
-  Accompagnement de projets de planification
-  suivi du Life SEMEAU sur l'impluvium de Volvic
-  Partenariat : Sites Natura 2000 rivières à loutres et à écrevisses
-  Réserve de biosphère de la vallée de la Dordogne
-  Suivi des outils de gestion (SAGE)



Animation du contrat territorial des lacs de la Couze Pavin (13.3.05.04)



Eau & milieux aquatiques

- > Préserver les lacs : conciliation des usages à l'échelle du bassin versant pour préserver ou restaurer leur qualité, maîtrise de la fréquentation, biodiversité
- > Favoriser et mettre en cohérence les politiques de l'eau à l'échelle du territoire et des enjeux de la ressource

Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Agriculture & produits

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Description

Le SMPNRVA a assuré l'animation du contrat territorial des lacs de la tête de bassin de la Couze Pavin 2012>2018 (1 292 678 €). Il vise à restaurer la qualité du lac Pavin et préserver celle des lacs Bourdouze, Montcineyre et Bordes. Il s'est terminé en octobre 2018.

Il s'agit d'inciter et d'accompagner les différents maîtres d'ouvrage du contrat dans la mise en œuvre d'actions visant à **réduire les pollutions diffuses et ponctuelles, restaurer / préserver des milieux aquatiques, et assurer la cohérence des autres démarches** menées sur le territoire concerné.

Acteurs

- > SMPNRVA : maître d'ouvrage
- > AELB, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CD63, Conservatoires, FDAAPPMA 63, AFB, DREAL Auvergne, DDT 63, Interprofession du Saint-Nectaire, CDA 63, syndicats ou Etablissements publics porteurs de contrats de rivière, de contrats territoriaux ou de SAGE, ONF, CRPF : partenaires

Autres plus-values

Animation locale - médiation - mise en cohérence à l'échelle du territoire - valorisation du patrimoine naturel remarquable



Lac Pavin

Résultats 2013 à 2018

> Etudes :

- évaluation de la qualité du lac Pavin et intégration de ce lac dans le réseau national de suivi thermique des plans d'eau
- définition des bassins hydrogéologiques des lacs Bourdouze, Montcineyre et Bordes
- diagnostic fonctionnel de zones humides
- étude paysagère pour le déplacement du stationnement du lac de Bourdouze
- étude bilan du contrat territorial

> Travaux :

- mise en défens du lac de Bourdouze (avec déplacement du parking) et de zones humides (estive des Listes, secteur Pavin)
- installation d'abreuvoirs (lac des Bordes, lac de Bourdouze, ruisseau d'Escoufort)

> Accompagnement individuel des exploitants agricoles dans leurs pratiques et projets d'investissement :

- contractualisation de mesures agri-environnementales territoriales puis climatiques (334 ha, dont 31 avec suppression de la fertilisation)
- plans d'épandage
- équipement en système SBR (réacteur séquentiel discontinu)
- journées techniques (gestion / valorisation des effluents d'élevage, fertilisation des prairies)

> Accompagnement des propriétaires et gestionnaires forestiers dans leurs projets (Besse-Sainte-Anastaise, SIVOM d'Issoire)

> Suivi des échanges fonciers : suivi et rédaction de baux environnementaux pour le rachat de 16 hectares du bassin du lac Pavin par la commune de Besse

> Lien entre les outils Contrat territorial du bassin de la Couze Pavin, Espace Naturel Sensible « Lac Pavin-Creux de Soucy » et « lac des Bordes », Natura 2000, PAEC Lacs et tourbières du Cézallier, SAGE Allier aval


> Partenariats :

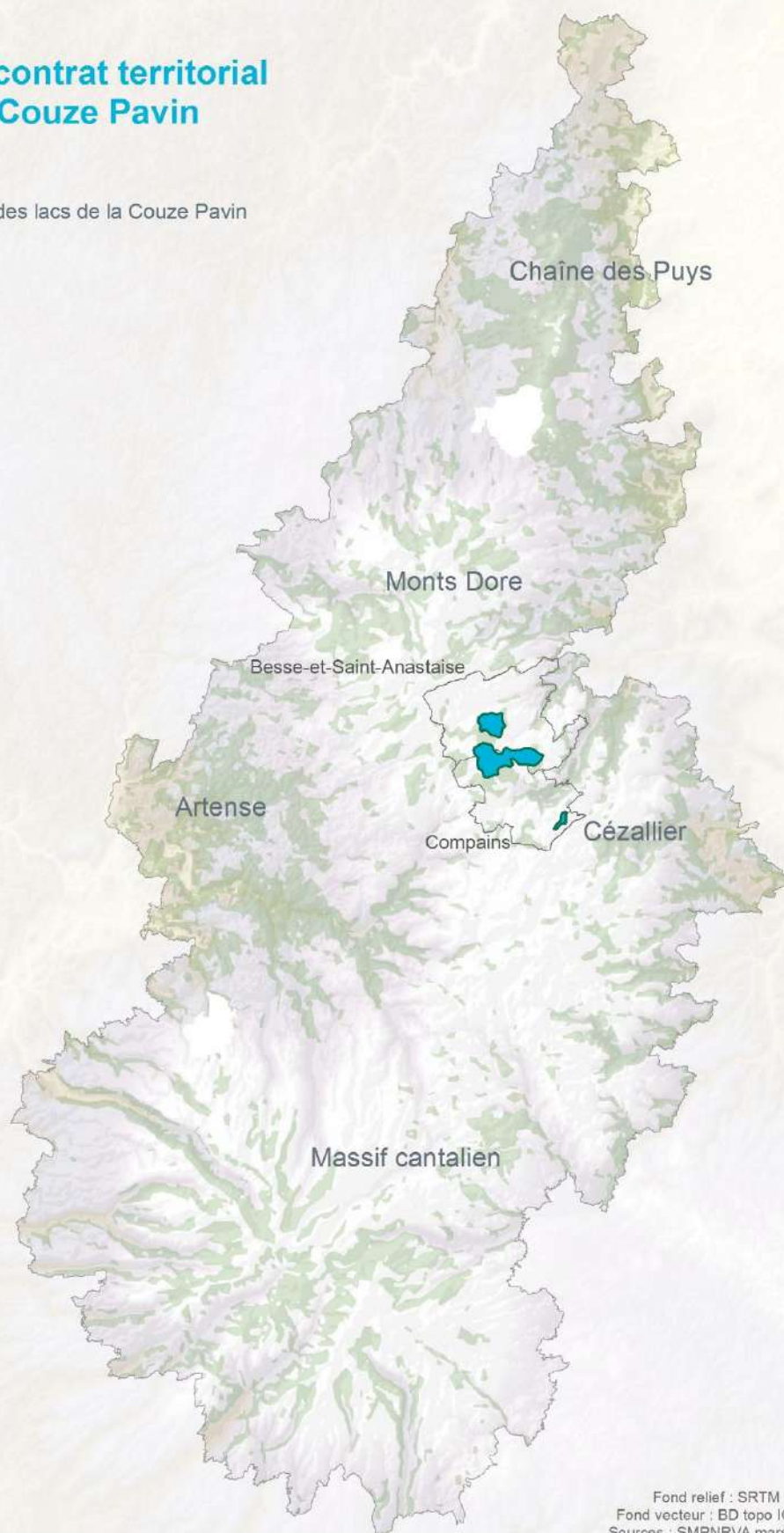
- accompagnement du SIVOM de la Région d'Issoire (opération groupée d'assainissement non collectif sur le village de Brion, préservation du captage du lac de Montcineyre)
- amélioration de l'assainissement du village d'Anglard
- organisation du concours agricole des prairies fleuries sur le territoire du contrat

> Gouvernance & communication : organisation de réunions techniques, gestion d'un comité de pilotage, rédaction d'un bilan à mi-parcours du contrat, exposition, reportages vidéos, publications internet.

ACTION

Animation du contrat territorial des lacs de la Couze Pavin

 Contrat territorial des lacs de la Couze Pavin



Animation du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense (13.3.06.01)



Eau & milieux aquatiques

- > Préserver les lacs: qualité, maîtrise de la fréquentation, biodiversité, conciliation des usages
- > Favoriser et mettre en cohérence les politiques de l'eau à l'échelle du territoire et des enjeux de la ressource

Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables : préservation paysage et biodiversité et diffusion de la fréquentation, conciliation des usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Agriculture & produits

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Description

Le territoire du Contrat intègre les affluents de la Dordogne (rive gauche) et de la retenue de Bort-les-Orgues dont la qualité de l'eau est dégradée. Les activités de ce territoire comme l'agriculture ou la production hydroélectrique ont besoin d'une eau de qualité en quantité suffisante.

En termes de patrimoine naturel, ce secteur dont l'entrée touristique est essentiellement orientée vers les loisirs de pleine nature, présente notamment de forts enjeux relatifs à la préservation de lacs naturels (Guéry, Chauvet, Crégut) et des zones humides.

Sur cette base, le SMPNRVA porte un contrat territorial à fort enjeu financier (18 millions d'euros financés à 68%) sur le bassin des Sources de la Dordogne et de la Tarentaine afin de piloter diverses actions :

- > diminution des pollutions ponctuelles et diffuses (assainissement, activités agricoles, préservation de l'eau potable)
- > restauration de la fonctionnalité des cours d'eau (protection des berges, rétablissement de la libre circulation piscicole)
- > préservation/restauration des lacs, préservation des espèces patrimoniales
- > structuration des compétences liées au grand cycle de l'eau

Acteurs

- > SMPNRVA : maître d'ouvrage (+ SIVOMHD + ComCom Sancy Artense)
- > CD 15, CD 63, CDA 63, CDA 15, AEAG, EPIDOR, collectivités du territoire, CEN Auvergne, DDT 15 et 63, FDAAPPMA 15 et 63, ONEMA, ONF, CRPF : partenaires



Journée gouvernance eau en 2017

Autres plus-values

Animation locale - médiation - mise en cohérence à l'échelle du territoire - valorisation du patrimoine naturel remarquable


Résultats 2013 à 2018

- > **Etudes** (165 000 €) :
 - . état des lieux
 - . diagnostic agricole du bassin versant
 - . études de 120 km de cours d'eau afin d'évaluer les pressions s'exerçant sur les berges
- > **Gouvernance** :
 - . élaboration d'un contrat territorial commun avec le SIVOM de la Haute-Dordogne et la communauté de communes Sancy Artense et construction d'un programme d'actions partagé avec les communes et communautés de communes
 - . recherche de maîtres d'ouvrage, calage des plans de financement définition, obtention de la validation et portage jusqu'à mi-2018 d'un plan d'actions concerté sur 5 ans (33 signataires)
 - . animation (91 636 €)
- > **Accompagnement des acteurs locaux dans leurs pratiques et projets d'investissement** :
 - . visites des exploitations
 - . journées d'information (gestion des effluents fromagers, intérêt de la préservation des zones humides, l'enjeu zones humides en forêt)
- > **PAEC Sources de la Dordogne Sancy Artense** : contractualisation de 59 exploitations sur plus de 2 800 ha (1 279 766 € pour les agriculteurs)

ACTION

Animation du contrat territorial

Sources de la Dordogne Sancy Artense

 Animation du contrat territorial



Animation de Journées Energie (12.3.01.01)



Energie & climat

- > Réduire la consommation énergétique du bâti et de l'éclairage public
- > Favoriser les mobilités douces et des modes de déplacement collectifs
- > Développer le solaire photovoltaïque et thermique, favoriser la géothermie
- > Optimiser les équipements hydroélectriques et/ou éoliens
- > Soutenir les projets de méthanisation valorisant les sous-produits agricoles
- > Développer le bois énergie via des infrastructures collectives

Description

Les objectifs de la charte du Parc concernant l'énergie sont la réduction de 30 % des consommations d'énergie et de production de gaz à effet de serre, ainsi qu'une production locale de 30 % d'énergie renouvelables par rapport aux consommations.

Pour y contribuer, **le SMPNRVA mène des actions de sensibilisation des collectivités, d'agriculteurs, de professionnels du tourisme, en proposant des « journées techniques énergie ».**

Ces journées traitent d'aspects juridiques, financiers, techniques et pragmatiques, tout en favorisant les échanges et retours d'expériences, les visites de terrain, ainsi que témoignages d'acteurs et d'experts.

Dans le cadre de l'organisation de ces journées, il participe également à des opérations de sensibilisation menées par certains de ses partenaires (Ma Maison, ma planète, Le jour de la nuit, Semaine nationale de l'énergie...).

Acteurs

- > SMPNRVA : initiateur et animateur de l'opération
- > ADEME - ADUHME - ANPCEP - ADIL63 - Bois énergie 15, chambre d'agriculture 15 - CAPEB - FREDON - PHYT'EAUVERGNE - experts - communes - EPCI : partenaires

Autres plus-values

Transfert d'expériences - visites de sites témoins - possibilité de se renseigner auprès des experts présents pour enrichir ses propres projets



Journée chaufferies bois en 2014

Résultats 2013 à 2018

> 4 journées en 2013 :

- . sensibilisation au chauffage bois-énergie
- . optimisation de l'éclairage public
- . phyto-épuration
- . moindre utilisation des pesticides

> 3 journées en 2014 :

- . de la forêt à la chaufferie bois, les solutions d'approvisionnement locales
- . optimisation de l'éclairage
- . conférence et expositions sur l'habitat

> 2 journées en 2015 :

- . le chauffage bois au service d'une meilleure gestion énergétique de votre structure touristique (privée ou publique)
- . l'habitat participatif : de l'idée au(x) projet(s)

> 3 journées en 2016 :

- . Le granulé bois un combustible local ? Toutes vos questions sur la fabrication, l'utilisation et l'approvisionnement
- . L'eau dans ma maison : comment mieux l'utiliser et moins consommer ?
- . la qualité de l'air intérieur

> 3 journées en 2017 :

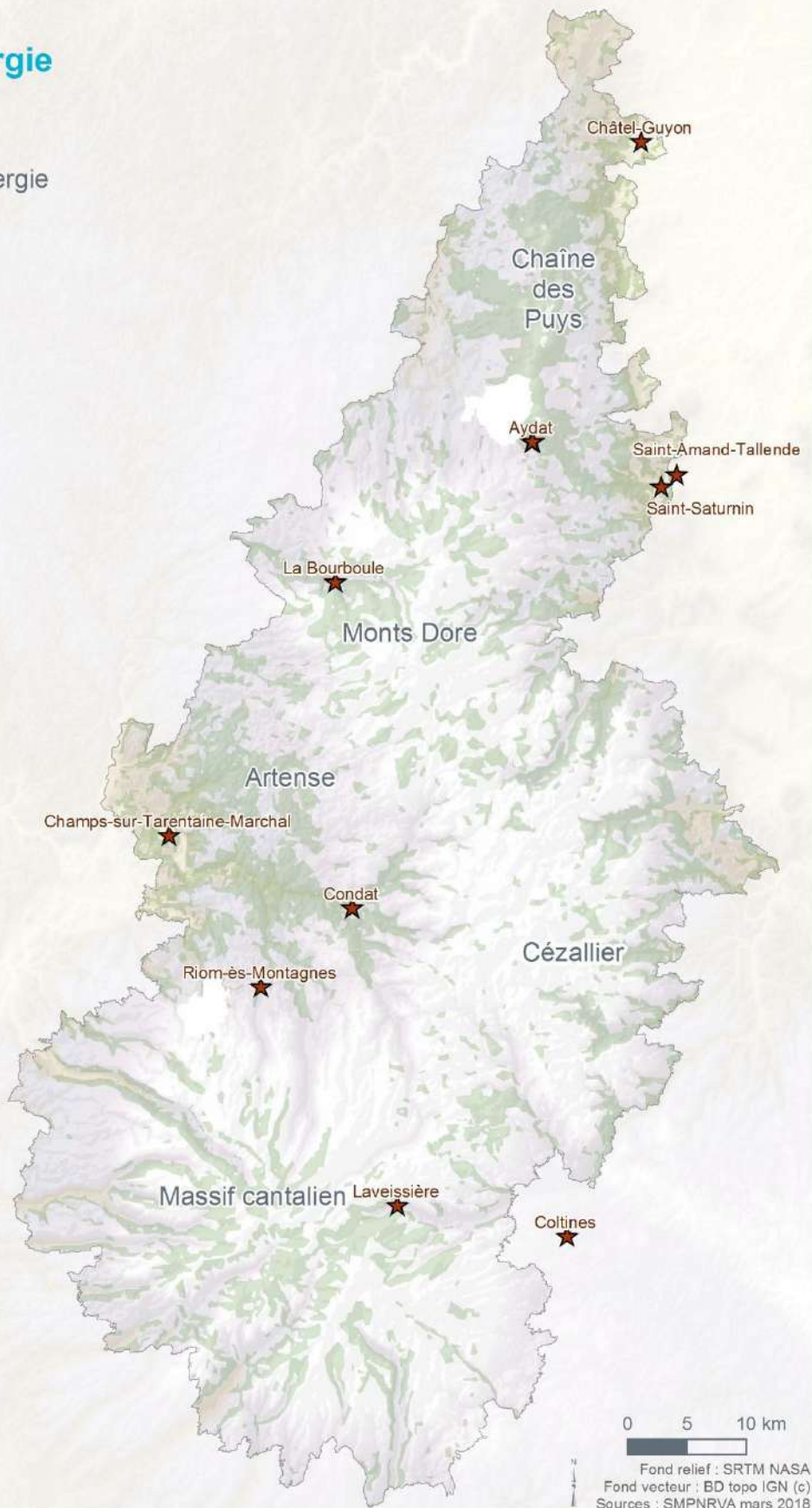
- . chaufferies bois sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne : un nouvel essor attendu
- . challenge mobilité
- . journée éco-artisan avec la CAPEB

> 3 journées en 2018 :

- . qualité de l'eau
- . bois énergie
- . challenge mobilité et urbain / rural : développer le coportage de projets de développement durable

ACTION Journées Energie

★ Journée Energie



Expérimentation et sensibilisation en faveur de nouvelles mobilités adaptées aux zones de montagne (12.3.08.01)

Energie & climat

- > Réduire la consommation énergétique du bâti et de l'éclairage public
- > Favoriser les mobilités douces et des modes de déplacement collectifs

Description

Territoire au relief de moyenne montagne et peu marqué par la présence de bourgs importants, le Parc est dépendant à 79 % des énergies fossiles, et notamment en matière de transport. De nombreux déplacements pendulaires sont réalisés au sein et en direction des agglomérations périphériques.

Afin de réduire cette dépendance énergétique, les signataires de la charte se sont engagés à s'investir en faveur de la rationalisation et de l'innovation sur les questions de mobilités :

- > développer les mobilités douces, notamment dans les centres-bourgs à forte vocation commerciale et/ou touristique
- > renforcer l'offre de circulation par bus en ouvrant les transports scolaires aux autres publics, en aménageant les horaires et les arrêts.
- > rendre disponibles et diffuser les informations sur les possibilités d'accès en transport en commun sur le territoire.
- > aménager des espaces de stationnement collectif, organiser et promouvoir le covoiturage.
- > améliorer l'intermodalité, notamment par la mise en cohérence des horaires de bus.

Afin d'explorer cette problématique, le SMPNRVA a répondu à un appel projet du CGET (TEAMM), afin d'identifier, de proposer et d'expérimenter des solutions de mobilités alternatives à l'auto-solisme (voiture individuelle) sur les territoires ciblés.

Acteurs

- > SMPNRVA : initiateur et animateur des études actions - co-maître d'ouvrage de l'expérimentation sur la RD 2089
- > Communes - EPCI - SMTC - Covoiturage d'Auvergne : partenaires

Autres plus-values

Transfert d'expériences - visites de sites témoins - possibilité de se renseigner auprès des experts présents pour enrichir ses propres projets

Résultats 2013 à 2018

- > **2015-2016 : réalisation d'études actions CGET-IPAMAC**, à savoir diagnostics de territoires et animation d'ateliers d'acteurs (2 secteurs : Chaîne des Puys - agglomération clermontoise, ainsi que massif du Sancy)
- > **À partir de 2017 :**
 - engagement dans un partenariat avec le SMTC pour l'expérimentation de Covoit'ici, une solution de covoiturage dynamique sur l'axe Clermont>Rochefort (RD 2089)
 - animation du Challenge mobilité 2017-2018 et relais en 2018 pour mobiliser partenaires et acteurs locaux autour de cet évènement.



Participation du SMPNRVA au Challenge mobilités en 2017

ACTION

Expérimenter et sensibiliser en faveur de nouvelles mobilités adaptées aux zones de montagne



Challenge Mobilité 2017-2018

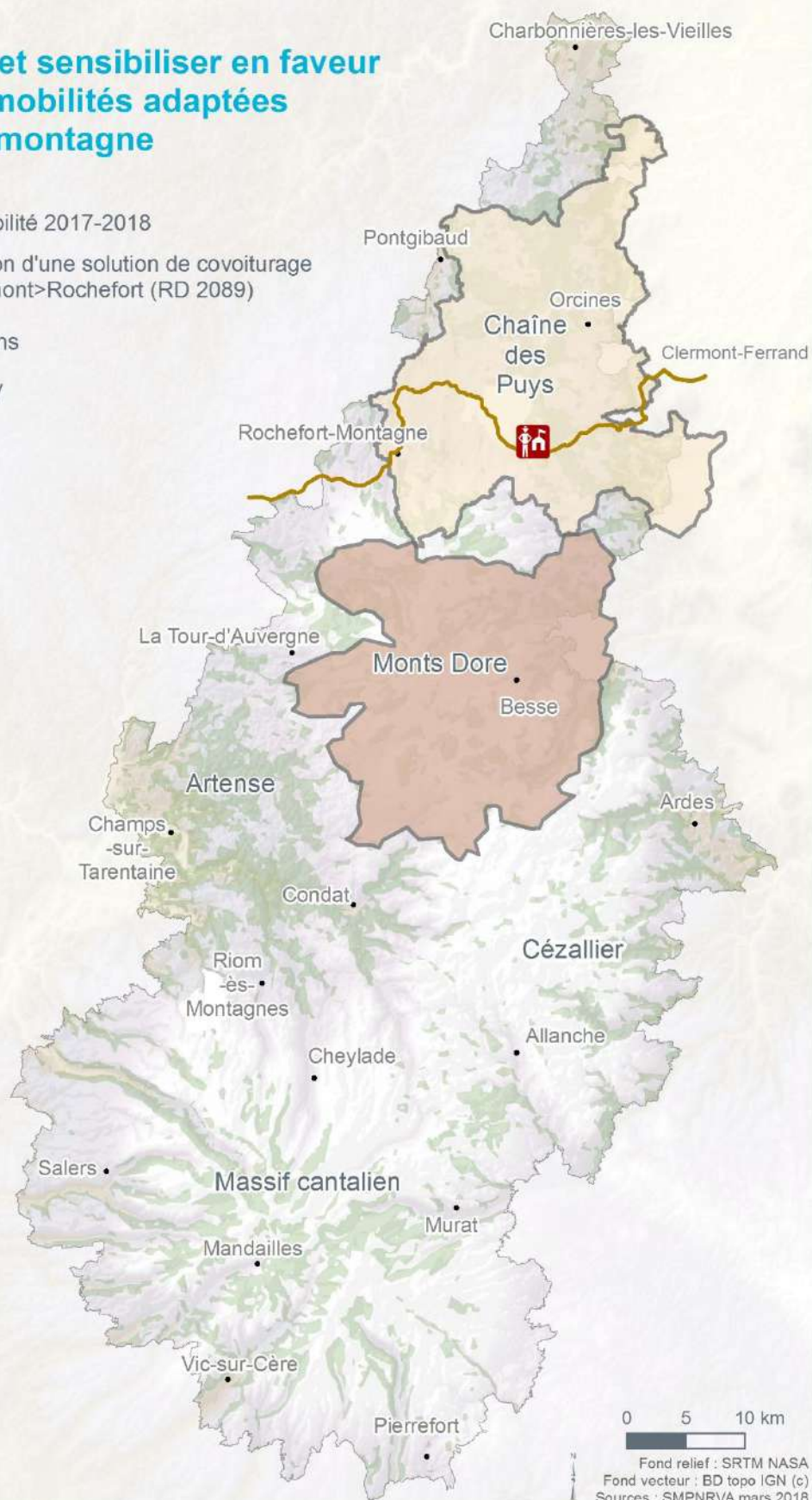
Expérimentation d'une solution de covoiturage sur l'axe Clermont>Rocheft (RD 2089)



TEAMM Volcans



TEAMM Sancy



Animation du programme Territoires à énergie positive TEPCV (12.3.01.04)



Energie & climat

- > Réduire la consommation énergétique du bâti et de l'éclairage public
- > Favoriser les mobilités douces et des modes de déplacement collectifs

Description

La candidature engagée par le SMPNRVA fin 2014 à l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) lancé par le Ministère de l'environnement ayant été retenue en 2016, une première enveloppe de 500 000 euros a été accordée à 7 communes et un EPCI du territoire afin de financer leurs projets en faveur de la transition énergétique.

Dans le cadre du second volet de l'appel à projets, le SMPNVA a obtenu une nouvelle enveloppe de 500 000 euros pour 12 projets en faveur des mobilités durables, du paysage et de la biodiversité (aires de covoiturage, jardins pédagogiques...).

Acteurs

- > SMPNRVA : initiateur et animateur de la réponse à l'appel à projet
- > Communes, EPCI, Région, DREAL, CAUE, Leader, ADEME, DDT : partenaires

Autres plus-values

Suivi des projets - mise en relation avec des administrations et partenaires



Signature de la convention TEPCV en octobre 2016

Résultats 2013 à 2018

62 projets (Cantal et Puy-de-Dôme) de collectivités financés :

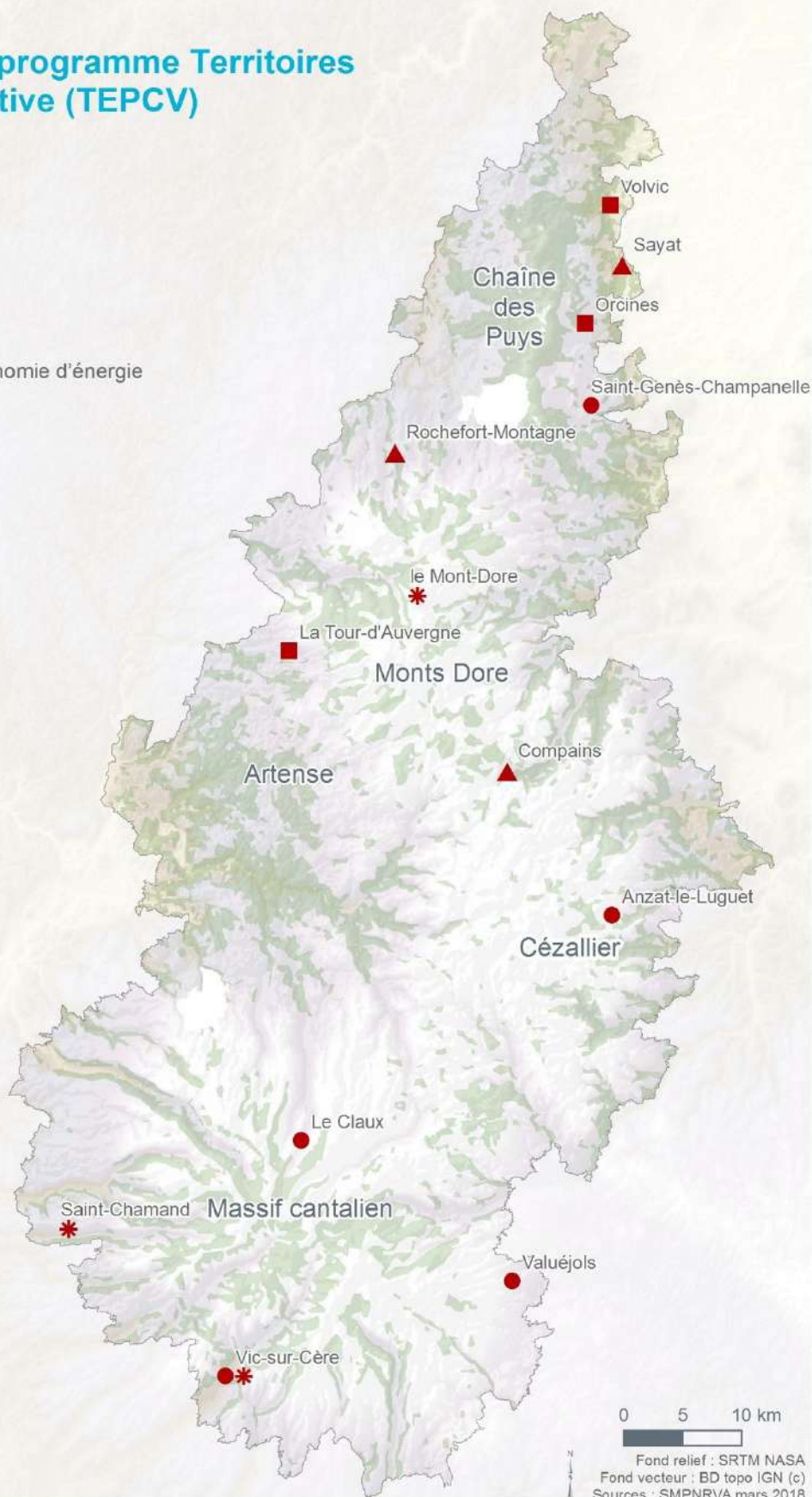
- > **volet 1 (500 000 €)** - projets des communes de :
 - . Anzat-le-Luguet
 - . Compains
 - . Le Claux
 - . Rochefort-Montagne
 - . Saint-Genès-Champanelle
 - . Sayat
 - . Valuéjols
 - . Communauté de communes du Massif du Sancy
- > **volet 2 (500 000 €)** - projets des communes de :
 - . Anzat-le-Luguet
 - . La Tour-d'Auvergne
 - . Le Claux
 - . Le Mont-Dore
 - . Orcines
 - . Saint-Genès-Champanelle
 - . Saint-Chamant
 - . Saint-Ours-les-Roches
 - . Ségur-les-Villas
 - . Valuéjols
 - . Vic-sur-Cère
 - . Volvic
 - . une enveloppe supplémentaire de 300 000 euros a été attribuée en faveur de l'éclairage public pour les aménagements envisagés par le SDEC et le SIEG (Syndicats d'énergie)
- > **mise en place du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (près d'un million d'euros de financements prévus)** dans trois projets de rénovation énergétique financés :
 - . Le Mont-Dore
 - . Saint-Chamant
 - . Vic-sur-Cère.

ACTION

Animation du programme Territoires à énergie positive (TEPCV)

TEPCV :

- ▲ volet 1
- volet 2
- volets 1 et 2
- * Certificats d'économie d'énergie



Animation d'un Atelier Rural d'Urbanisme (12.3.06.03)



Aménagement & cadre de vie

- > Maîtriser l'urbanisation au regard des enjeux locaux
- > Densifier et améliorer les centres bourgs
- > Préserver le foncier agricole et les espaces de nature

Description

Afin d'améliorer l'accompagnement technique des collectivités dans leurs projets d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT) et/ou d'aménagement (écoquartiers, centres-bourgs), le SMPNRVA anime depuis 2011 la mise en synergie de différents organismes de conseil au sein de l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU).

Le rôle de cette structure informelle est multiple et transversal :

- > faciliter le montage et le suivi de projets exemplaires d'urbanisme portés par les collectivités
- > articuler et mutualiser l'action des différents interlocuteurs publics et privés
- > améliorer l'interface entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

En sollicitant l'ARU par délibération, la commune / communauté de communes bénéficie :

- > d'un accompagnement technique mutualisé et coordonné (équipe-projet composée des structures signataires de la convention de partenariat)
- > d'un accompagnement continu sur la durée totale du projet
- > d'outils opérationnels permettant le bon déroulement du projet (notes d'enjeux, cahiers des charges, grilles d'analyse, retours d'expériences).

Acteurs

- > SMPNRVA : initiateur et animateur de l'opération
- > DDT - CAUE - EPF - STAP - CDA - CRAURA - CD : partenaires
- > Communes et groupements communes : bénéficiaires

Autres plus-values

Recrutement et suivi opérationnels des bureaux d'étude facilités - formation des élus et techniciens des collectivités aux enjeux locaux, procédures, outils, textes



Echanges dans le cadre du Rendez-vous de l'Atelier Rural d'Urbanisme de 2015

Résultats 2013 à 2018

- > **Mise en place du collectif au niveau technique et politique (2011-2013)**
- > **Mise à disposition d'une documentation sur l'ARU**
- > **Accompagnement de projets :**
 - . écoquartier de Menet et écobourg de Saint-Genès-Champanelle
 - . revitalisation des bourgs de Sayat et Volvic
 - . révisions de PLU : La Tour-d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Chantat-la-Mouteyre, PLU groupé de Ceysnat + Mazayes
- > **Proposition de journées d'échanges « Les rendez-vous de l'ARU » :**
 - . Urbanisme et territoires ruraux : enjeux, outils et acteurs (2014)
 - . Favoriser une utilisation raisonnée et économe du foncier à travers les documents d'urbanisme (2015)
 - . Revitalisation des centres-bourgs et outils d'urbanisme : des pistes pour agir
 - . Politiques de l'urbanisme/habitat face au vieillissement de la population (2017)

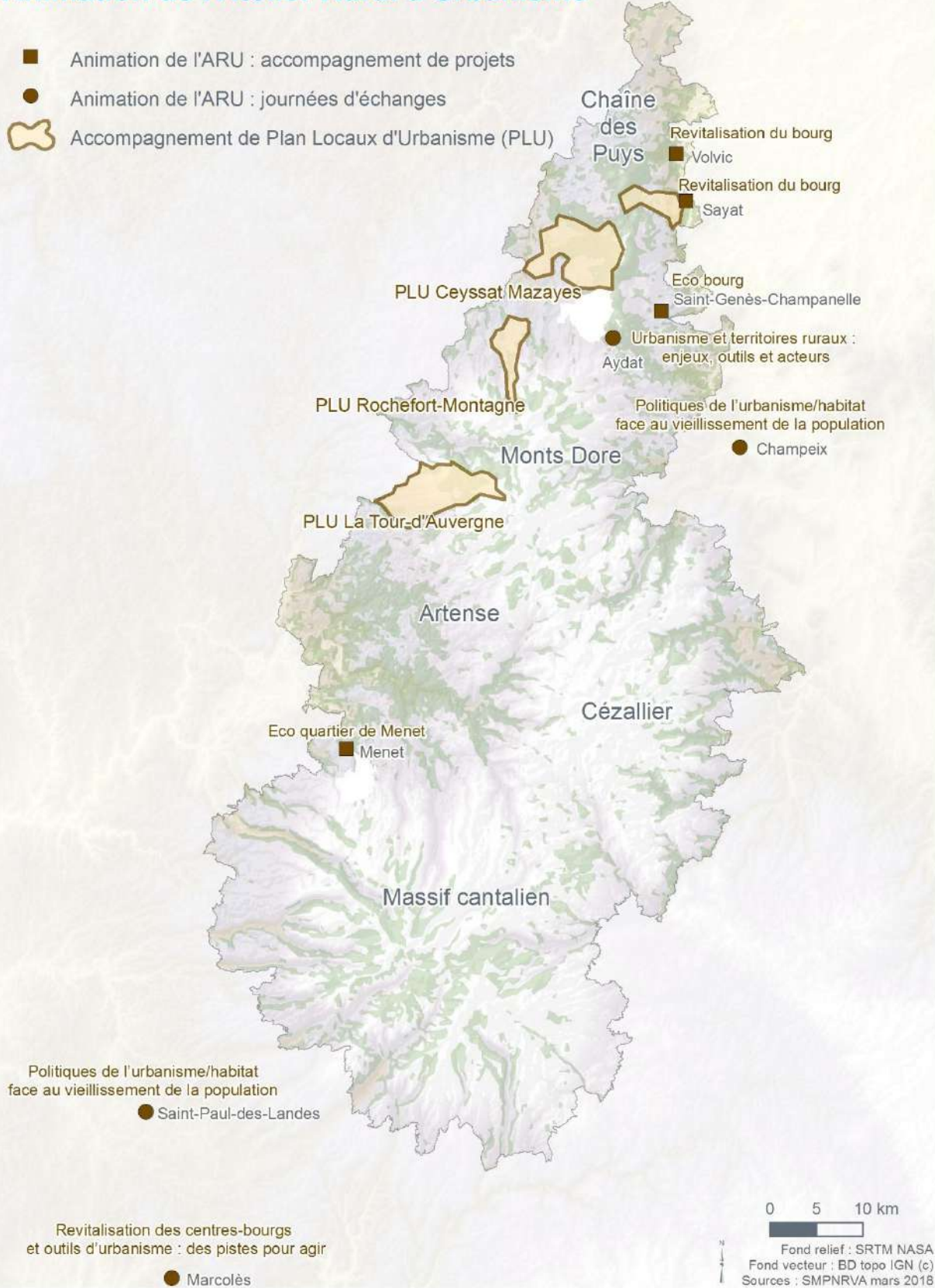
ACTION

Animation de l'Atelier Rural d'Urbanisme

Favoriser une utilisation raisonnée et économe du foncier à travers les documents d'urbanisme

● Saint-Hilaire-la-Croix

- Animation de l'ARU : accompagnement de projets
- Animation de l'ARU : journées d'échanges
- 👉 Accompagnement de Plan Locaux d'Urbanisme (PLU)



Aménagement & cadre de vie

> Valoriser l'architecture locale et le patrimoine vernaculaire

Description

Le patrimoine vernaculaire (fours, croix, fontaines, lavoirs, etc.) contribue à l'affirmation de l'identité du territoire au travers de la mise en valeur du paysage et de ses caractéristiques relatives au bâti traditionnel, mais aussi au renforcement du lien social et à l'attractivité économique et touristique.

Un premier inventaire du petit patrimoine bâti non protégé a été réalisé entre 1990 et 1995.

Afin d'améliorer sa prise en compte et sa valorisation sur le territoire, le SMPNRVA actualise, complète et numérise depuis 2013 l'ensemble des données recensées, et met à disposition l'inventaire auprès des acteurs du territoire.

Parallèlement, il expérimente l'animation d'inventaires participatifs (comme à Allanche en 2015).

Acteurs

- > SMPNRVA : inventaire, conseil
- > Communes et groupements de communes du Parc / associations et grand public : bénéficiaires

Autres plus-values

Données valorisables dans le cadre de projets culturels et/ou touristiques - interlocuteur technique des communes et associations



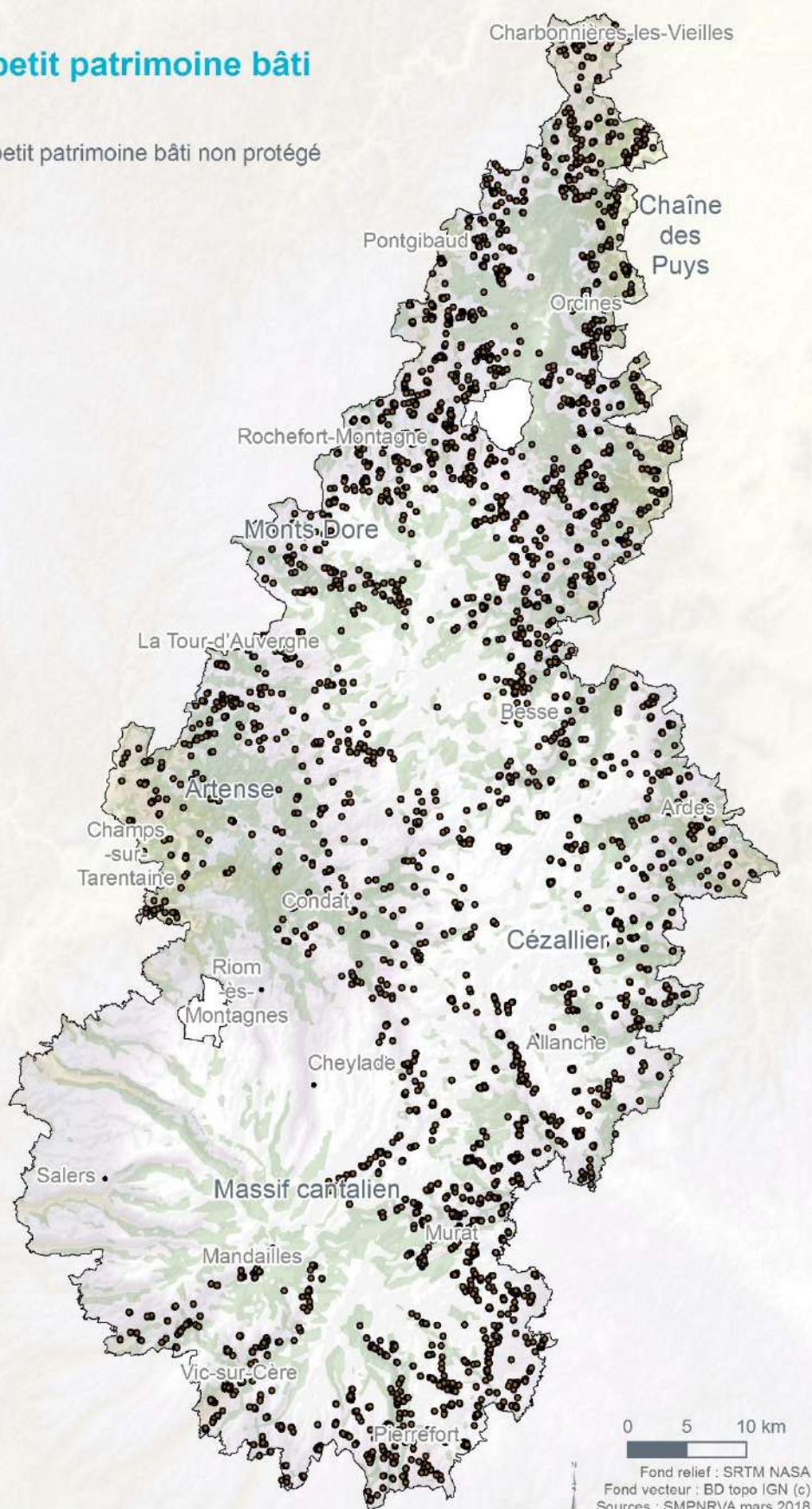
Fontaine inventoriée à Montgreleix

Résultats 2013 à 2018

- > **Contact des élus des communes, recensement des inventaires existants**
- > **Mise au point d'une méthode (dont une démarche participative menée à Allanche en 2015, avec le concours de plusieurs associations)**
- > **Inventaire avec géo-référencement sur le terrain, puis intégration dans une base de données, avec près de 5 000 objets recensés en 2017, sur les 147 communes du Parc et sur la partie classée PNR de la commune de Neussargues-en-Pinatelle**
- > **Rédaction et mise à disposition des fiches-objets aux communes et acteurs concernés**
- > **Publication des données sur le site du Parc, avec lien pour téléchargement sur la plateforme du CRAIG, ainsi que sous la forme d'un tableur**

ACTION Inventaire du petit patrimoine bâti

- Inventaire du petit patrimoine bâti non protégé



Accompagnement de projets de planification (12.3.04.03 - 12.3.05.01)



Aménagement & cadre de vie

- > Maîtriser l'urbanisation au regard des enjeux locaux
- > Densifier et améliorer les centres bourgs
- > Préserver le foncier agricole et les espaces de nature

Description

Le SMPNRVA est informé par les élus des communes et des EPCI de tout projet d'élaboration, de révision ou de modification d'un document d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, carte communale. Conformément aux codes de l'Urbanisme et de l'Environnement, ces documents doivent être compatibles avec la Charte du Parc.

Le SMPNRVA propose d'accompagner les collectivités dans leurs projets en :

- > présentant, dès l'amont, les outils de l'urbanisme, la charte du Parc...
- > aidant à la rédaction des cahiers des charges
- > conseillant quant au choix du bureau d'études
- > élaborant et présentant un Regard du Parc (porter à connaissance)
- > participant au pilotage, au suivi du bureau d'études et plus globalement à la construction du projet (notamment expertise sur l'énergie, le paysage, la Trame verte et bleue...)
- > rendant un avis sur les documents arrêtés en tant que Personne publique associée, conformément au Code de l'Urbanisme.

L'Atelier Rural d'Urbanisme accompagne par ailleurs plus étroitement les collectivités à l'initiative de projets innovants et exemplaires. Le SMPNRVA intervient dans le cadre d'autres projets : sur l'habitat, du patrimoine bâti, des espaces publics...

Acteurs

- > SMPNRVA : conseils
- > Communes et groupements de communes du Parc : bénéficiaires

Autres plus-values

Lien avec d'autres structures de conseil - interlocuteur technique des bureaux d'études



Présentation sur site du Regard du Parc à Chastreix (2016)

Résultats 2013 à 2018

Accompagnement et/ou avis sur de multiples projets :

- > **Carte communales de Ségur-les-villas et Cros**

> **Plans Locaux d'Urbanisme :**

- . Albepierre-Bredons
- . Anglard-de-Salers
- . Antignac
- . Aydat
- . Ceysnat*
- . Chambon-sur-Lac
- . Chanat-la-Mouteyre*
- . Chanonat*
- . Charbonnières-les-Varennes*
- . Chastreix*
- . Egliseneuve-d'Entraigues
- . La Tour-d'Auvergne*
- . Le Mont-Dore
- . Le Vernet-Sainte-Marguerite*
- . Rochefort-Montagne*
- . Mazayes*
- . Murat-le-Quaire
- . Murol
- . Olloix
- . Saint-Nectaire
- . Saint-Pierre-Roche
- . Saint-Ours-les-Roches*
- . Saulzet-le-Froid*
- . Thiézac
- . Vic-sur-Cère

- > **Plan Local d'Urbanisme intercommunal :**
Mond'Averne communauté

> **Schémas de cohérence territoriale :**

- . Pays d'Aurillac du Carladès et de la Châtaigneraie *
- . Pays Haut Cantal Dordogne
- . Pays d'Issoire Val d'Allier Sud*, Est Cantal




- * **avec préparation et présentation d'un Regard du Parc** (porter à connaissance), y compris pour Besse-et-Saint-Anastaise, Pulvérières et Saint-Flour-Margeride communauté

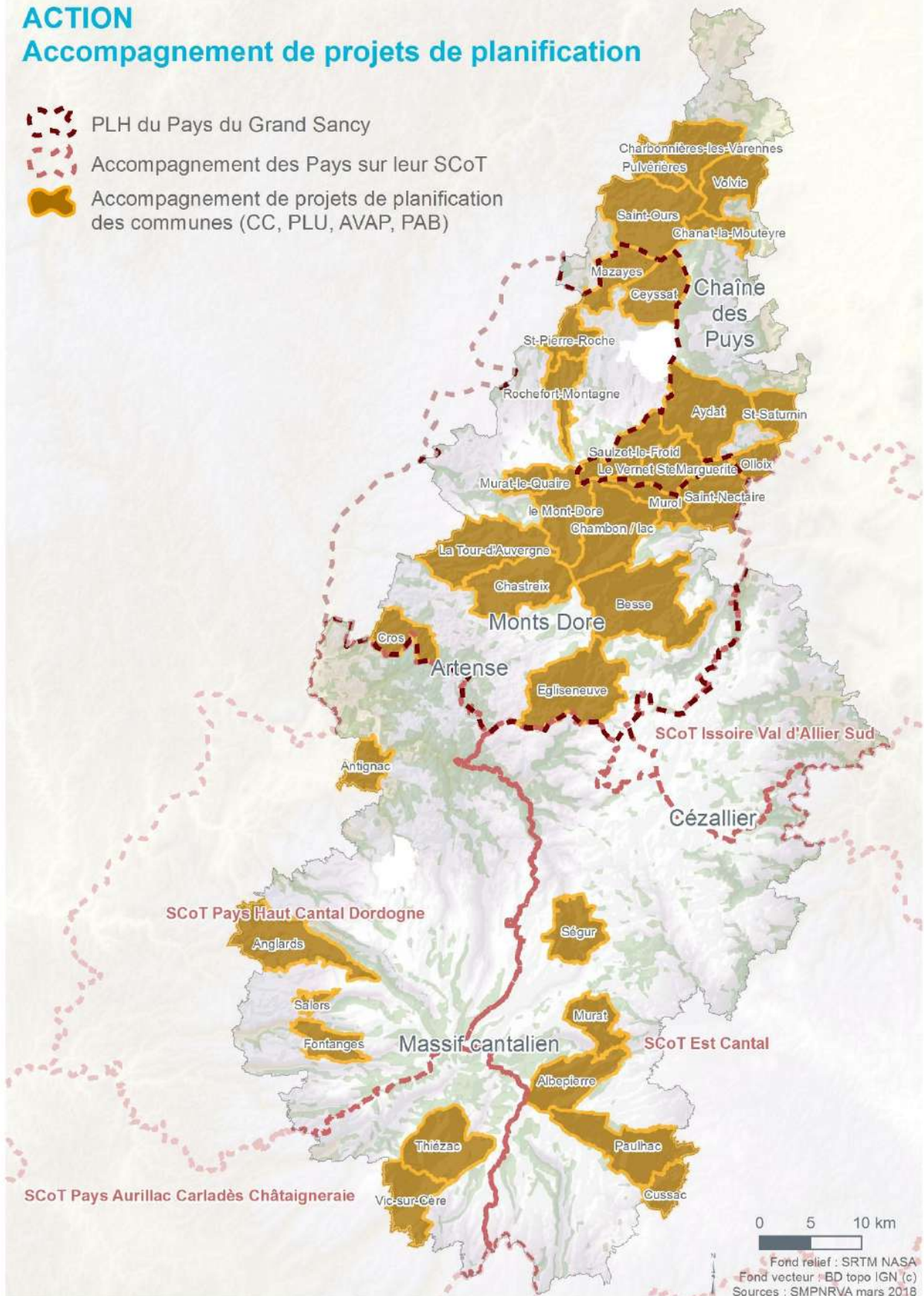
> **Accompagnement d'autres outils :**

- . aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de Fontanges, Murat, Salers, Saint-Saturnin (63)
- . programme d'Aménagement de Bourg de Volvic
- . plan local de l'habitat Pays du Grand Sancy

ACTION

Accompagnement de projets de planification

-  PLH du Pays du Grand Sancy
-  Accompagnement des Pays sur leur SCoT
-  Accompagnement de projets de planification des communes (CC, PLU, AVAP, PAB)



Animation d'un Plan de paysage participatif (12.3.02.02)



Aménagement & cadre de vie

> Maîtriser l'urbanisation au regard des enjeux locaux

Description

Le Schéma paysager du Parc réalisé en 2010 a permis d'alimenter la réflexion pour l'élaboration de la Charte 2013>2025 du Parc. Depuis 2013, il contribue fortement à l'accompagnement des projets d'urbanisme de planification dans le cadre notamment du « Regard du Parc », réalisé à l'attention des collectivités (porter à connaissance).

En parallèle, la présente action menée et proposée par le SMPNRVA vise à promouvoir la mise en œuvre de politiques en matière de paysage sur le territoire du Parc, en particulier au profit de l'élaboration de projets de territoire de qualité (SCOT, PLUi) qui s'appuient sur la formulation d'objectifs de qualité paysagère.

Il s'agit de réaliser un Plan de paysage participatif à une échelle intercommunale pour impliquer l'ensemble des citoyens dans la construction du projet, renforcer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie de ses habitants à travers la définition d'orientations et actions concrètes et spatialisées en faveur du paysage.

Le Plan de paysage participatif est donc un outil opérationnel au service des acteurs du territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Cette démarche invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies, agriculture...) en remettant le paysage au cœur du projet.

A la suite de la réalisation même du Plan de paysage et avec les services d'un bureau d'étude spécialisé, un programme d'actions sera élaboré avec le territoire volontaire pour répondre aux objectifs de qualité paysagère fixés collectivement. L'ensemble de ce processus repose sur une implication forte des élus, habitants et acteurs du territoire.

Acteurs

- > SMPNRVA : maître d'ouvrage
- > Communes bénéficiaires : Antignac, Trémouille, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Condat et Montboudif, Menet, Riom-ès-Montagne, Saint-Amandin, Saint-Etienne-de-Chomeil
- > CAUE15, CDA, DDT, ABF, CD15, ONF, CRPF... : partenaires

Autres plus-values

Concertation sur les enjeux locaux - rapprochement des acteurs - réflexion préparatoire à celle d'un projet de territoire - amélioration du cadre de vie

Résultats 2013 à 2018

- > **détermination d'un territoire d'études** : « Vallée de la Rhue et Val de Sumène », comprenant 9 communes situées sur trois groupements de communes
 - . communes d'Antignac, de Trémouille, de Champs-sur-Tarentaine-Marchal (communauté de communes Sumène Artense)
 - . communes de Condat et de Montboudif (communauté de communes Hautes Terres Communauté)
 - . communes de Menet, Riom-ès-Montagne, Saint-Amandin et Saint-Etienne-de-Chomeil (communauté de communes Pays Gentiane)
- > **lancement d'une commande publique** pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'étude et de mener la concertation avec le SMPNRVA



Artense © EH Studio des 2 prairies

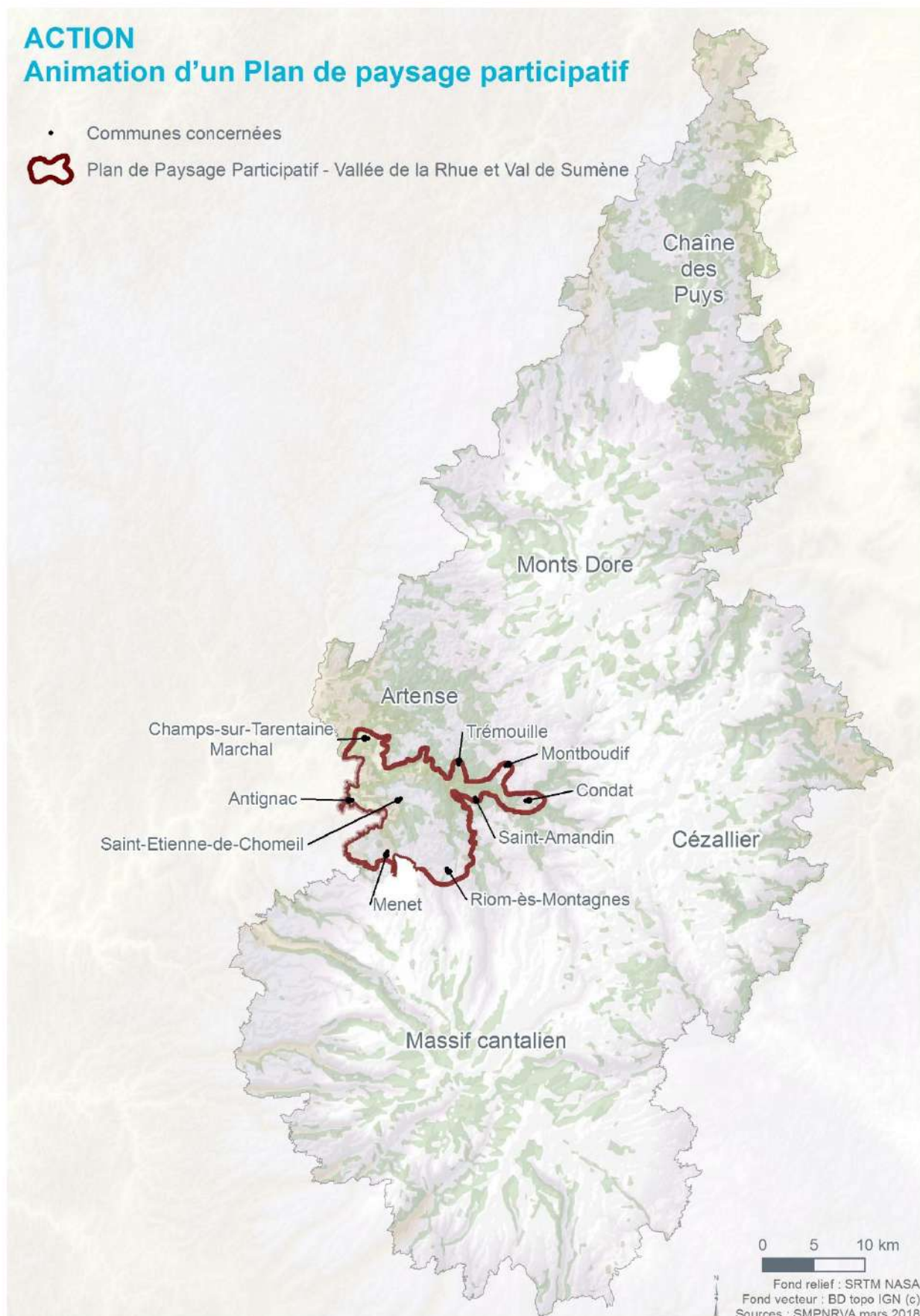
ACTION

Animation d'un Plan de paysage participatif

- Communes concernées



Plan de Paysage Participatif - Vallée de la Rhue et Val de Sumène



Soutien à la valorisation économique de races locales à petits effectifs et de circuits courts (17.6.02.01)



Agriculture & produits agricoles

> Favoriser les filières courtes, les ressources locales et les savoir-faire traditionnels du territoire

Description

Des éleveurs passionnés du territoire ont su sauvegarder des races rustiques locales : vaches Salers et Ferrandaise, brebis Rava, chevaux Auvergnat... Parfaitement adaptées au climat et au relief du Parc, ces races contribuent à promouvoir une agriculture authentique et durable. Au-delà de leur sauvegarde génétique, c'est la préservation d'un patrimoine culturel régional, de traditions, de savoir-faire qui est en jeu. Cela passe par la démonstration de leur efficacité économique au travers de produits et de services bien valorisés.

C'est pourquoi le **SMPNRVA assure un suivi des associations de sauvegarde de ces races locales et propose son appui** lorsqu'elles se consacrent à :

- > la valorisation de produits (fromage au lait cru issu du système Tradition salers par exemple)
- > l'organisation de manifestations dédiées à la promotion des races locales (Foirail de Montferrand en 2012).

Par ailleurs, afin d'inciter les territoires, les restaurants privés, scolaires, administratifs, ainsi que les centres de vacances, à proposer et à promouvoir des productions locales qualifiées, le **SMPNRVA s'est investi dans des projets destinés à favoriser la consommation de produits agricoles ancrés sur les spécificités du territoire et issus de filières courtes.**

Acteurs

- > SMPNRVA : soutien technique à la valorisation économique des races à petits effectifs en lien avec les associations de promotion et de défense
- > Associations Salers, Ferrandaise, Rava, Cheval Auvergnat, Chèvre du Massif central... : maîtres d'ouvrages pour la sauvegarde et promotion de races locales
- > Association Anis Etoilé, communautés de communes du pays de Murat (15) et des Cheires (63) : maîtres d'ouvrages pour l'organisation de circuits courts

Autres plus-values

Promotion - mise en relation avec des partenaires



Stand « Chèvres du Massif central » au marché de produits et d'artisans des 40 ans du Parc en 2017

Résultats 2013 à 2018

> Participation à des actions de développement de produits et de promotion de races locales :

- . 2013 : réunion de bilan du Foirail de Montferrand pour la promotion des races locales, avec les associations concernées
- . 2014 : suivi et préparation d'outils de communication sur la race Salers (fiche métier et vidéo)
- . 2016 - 2017 : partenariat avec Tradition Salers en participant au pilotage du projet du GIEE « *Innover et améliorer la durabilité du système Traditionnel Salers pour assurer un avenir à ce modèle d'élevage unique, ancré à son territoire par la valorisation des ressources naturelles et par la commercialisation de produits de qualité* »
- . 2017 : valorisation des races locales dans le cadre du marché organisé par le SMPNRVA à Clermont-Ferrand pour les 40 ans du Parc (« MIAM »)
- . 2013>2017 : poursuite de l'accompagnement de l'Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise pour la rédaction et la mise en œuvre d'un programme d'actions

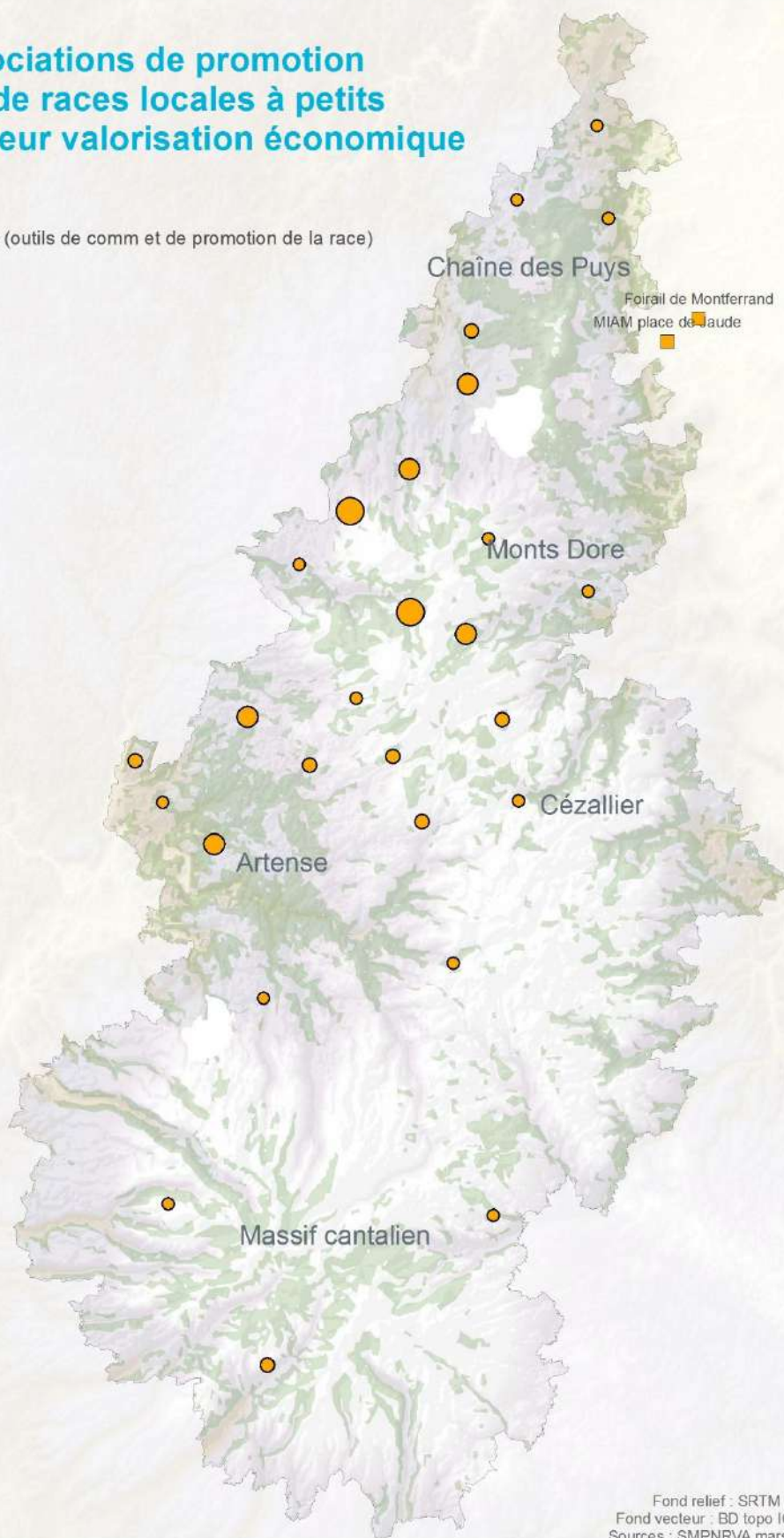
> Accompagnement de territoires autour de pratiques alimentaires :

- . Communautés de communes des Cheires, Pontgibaud-Sioule et Volcans
- . projets de coopération entre agriculteurs auvergnats et de Bourg-en-Bresse en lien avec le développement des circuits-courts

ACTION

Soutien d'associations de promotion et de défense de races locales à petits effectifs pour leur valorisation économique

- troupeaux ferrandais (outils de comm et de promotion de la race)
- Événementiels



Fond relief : SRTM NASA
Fond vecteur : BD topo IGN (c)
Sources : SMPNRVA mars 2018

Redéfinition d'une stratégie en faveur du pastoralisme sur le Parc (15.6.01.03)



Agriculture & produits

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables en préservant paysage et biodiversité et diffusant la fréquentation et conciliant les usages
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Les estives constituent des espaces remarquables de l'Auvergne au regard des enjeux de biodiversité, d'ouverture du paysage, de maintien de savoir-faire et de conservation et valorisation de races locales. Elles concourent en cela à son attractivité, notamment touristique.

En 2015, la conjugaison de plusieurs événements (création de la fédération Auvergne Estives, activation de la mesure investissements pastoraux collectifs du FEADER, fusion des régions) a encouragé le SMPNRVA, aux côtés d'Auvergne Estives, à expérimenter une méthode visant à proposer une nouvelle politique d'accompagnement du pastoralisme.

L'enjeu est de mettre en cohérence des outils et des financements par rapport aux différents usages de ces espaces pastoraux et d'en territorialiser l'accompagnement.

Acteurs

- > SMPNRVA : maître d'ouvrage de l'étude et de l'animation
- > Auvergne estives, Réseau pastoral Rhône-Alpes : partenaires

Autres plus-values

Expérimentation - importante médiation



Pastoralisme ovin dans les Monts Dore

Résultats 2013 à 2018

2016

- > **Mise en place d'un comité de pilotage régional** associant les partenaires concernés par les activités
- > **Réalisation d'une Enquête pastorale** pour disposer d'une connaissance précise et fiable des milieux, des pratiques et des usagers à l'aide d'une méthode, expérimentée en Rhône Alpes, sur le territoire pilote du massif des Monts Dore (dans l'optique d'être étendue ensuite à l'échelle auvergnate) :
 - pour le recueil de données, l'expression de leur visions et attentes quant aux surfaces pastorales du massif : participations importantes des agriculteurs et élus des 16 communes concernées, 63 personnes mobilisées, 80% des réunions avec présence d'un maire et/ou d'un adjoint, 140 contacts pris
 - rédaction du diagnostic pastoral des Monts Dore qui valorise les données de l'enquête pastorale (avec une synthèse de 4 pages) et d'un bilan méthodologique de la mise en oeuvre de l'enquête pastorale
- > **Valorisation et déclinaison du diagnostic en actions concrètes sur le massif des monts Dore**
 - transmission des résultats de l'enquête pastorale aux éleveurs et personnes qui ont participé, aux chercheurs concernés, ainsi qu'aux communes, au Département du Puy-de-Dôme et à la Région Auvergne Rhône-Alpes
 - organisation avec Auvergne estives d'une journée d'échanges entre estives collectives sur le territoire

Depuis 2017, Auvergne Estives (ayant recruté une animatrice à temps plein) est reconnu comme l'acteur légitime pour traiter le pastoralisme en Auvergne et débattre de la politique pastorale régionale.

En 2018 :

- > **Poursuite du partenariat engagé avec Auvergne Estives**, étude de la possibilité d'une nouvelle enquête pastorale sur un autre massif du territoire Parc
- > **Animation de journées de sensibilisation** (offices de tourisme et AMM Sancy)
- > **Préparation de panneaux de sensibilisation** pour améliorer la conciliation des usages

ACTION

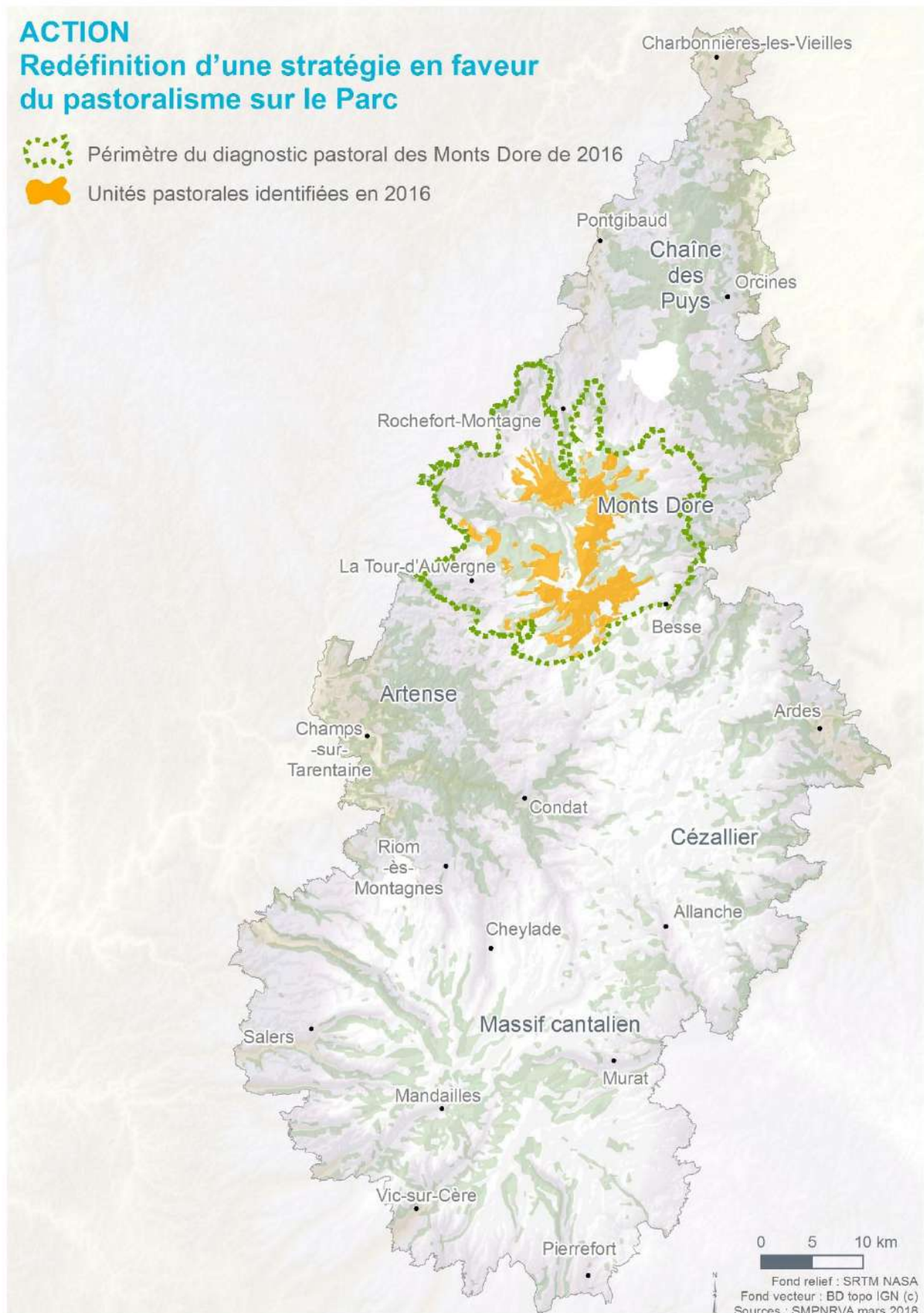
Redéfinition d'une stratégie en faveur du pastoralisme sur le Parc



Périmètre du diagnostic pastoral des Monts Dore de 2016



Unités pastorales identifiées en 2016



Animations en faveur du maintien et de la valorisation des prairies permanentes (15.6.02)



Agriculture & produits

> Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages

Grands paysages & patrimoine naturel

> Gérer les sites naturels remarquables en préservant paysage et biodiversité et diffusant la fréquentation et conciliant les usages

Description

Depuis 2010, le SMPNRVA s'investit dans l'organisation d'actions de sensibilisation et d'accompagnement d'exploitants agricoles oeuvrant sur les prairies permanents du territoire.

L'objectif est de :

- > maintenir et enrichir leur **richesse écologique floristique et faunistique**
- > pérenniser l'**ouverture de l'espace** qu'elles constituent et donc la valorisation des massifs
- > souligner la plus value apportée à la **qualité gustative des fromages** découlant de l'exploitation de ces prairies.

Acteurs

- > SMPNRVA : contributeur, animateur
- > Chercheurs, monde agricole : partenaires

Autres plus-values

Valorisation scientifique, pédagogique et touristique du site - conciliation des usages



Agriculteurs, jury et élus lors du concours agricole des prairies fleuries de 2016

Résultats 2013 à 2018

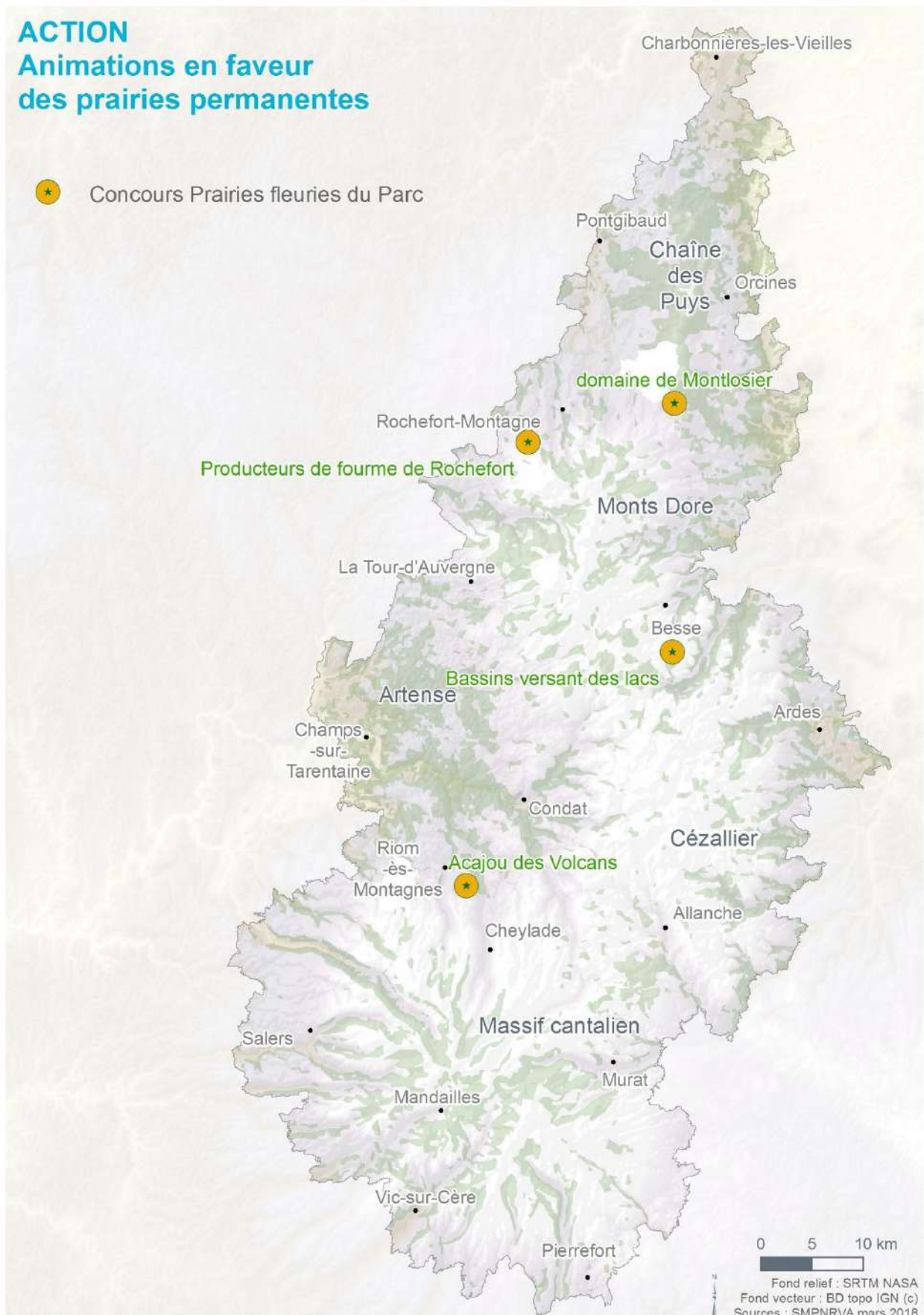
- > **Poursuite de l'organisation du concours national des prairies fleuries** afin de récompenser et d'accompagner des pratiques agricoles assurant le meilleur équilibre entre valeur écologique et valeur agricole des prairies naturelles, en fonction de secteurs et/ou de types d'activités :
 - . en 2013, éleveurs de la Coopérative Acajou des Volcans bénéficiant de la marque Parc pour la viande Salers
 - . en 2014, agriculteurs exploitant les terres du domaine de Montlosier dont le SMPNRVA est propriétaire
 - . en 2015, exploitants agricoles dans les bassins d'alimentation des lacs Pavin Bourdouze, Montcineyre et Bordes
 - . en 2016, producteurs de Fourme fermière de Rochefort-Montagne.
- > **Proposition depuis 2013 de la formation « connaître et gérer la flore de vos prairies »** aux exploitants agricoles participants du concours Prairies fleuries, agriculteurs Natura 2000, producteurs bénéficiant de la marque Parc :
 - . reconnaissance des plantes indicatrices des prairies permanentes
 - . échanges sur les pratiques optimum de fertilisation, dates de fauches...
- > **Participation à des programmes de recherches** pour mettre en évidence les atouts de la diversité des prairies permanentes en matière d'autonomie fourragère des exploitations, de qualité des produits et de bien-être des animaux :
 - . programme de recherche DIVA 3- Aligator (« Action publique, Agriculture et Biodiversité »)
 - . programme « Milieux Ouverts Herbacés » d'IPAMAC (« Production d'indicateurs pour évaluer le bon état de conservation des systèmes herbacés en lien avec les pratiques agricoles »).

Ces travaux ont été restitués aux agriculteurs concernés en 2015.

ACTION

Animations en faveur des prairies permanentes

★ Concours Prairies fleuries du Parc



Entrainement de professionnels et d'élus dans les valeurs du tourisme durable (18)



Tourisme & loisirs de nature

- > Inviter les professionnels à des pratiques durables (environnement, paysage, eau, déchets, accessibilité)
- > Favoriser randonnée, itinérance, mobilités douces, diffuser la fréquentation
- > Promouvoir des offres valorisant les patrimoines, sensibiliser à la fragilité des sites, maîtriser la signalétique

Description

Depuis l'adhésion du territoire à la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés (CETDep) en 2009, **le SMPNRVA incite les entreprises touristiques, collectivités et tours opérateurs à faire évoluer leur offre :**

- > **améliorer leur gestion environnementale et sociale**
- > renforcer leur ancrage territorial en **valorisant les patrimoines du territoire** (volcans, eau, agriculture, biodiversité, architecture, culture)
- > s'affirmer sur le marché **en innovant** dans ces domaines.

Acteurs

- > SMPNRVA : expertise et conseils
- > Collectivités locales, entreprises touristiques : maîtres d'ouvrage

Autres plus-values

Accompagnement technique-sensibilisation aux enjeux - conciliation des usages



Formation en 2014 d'acteurs touristiques aux spécificités et enjeux de la biodiversité

Résultats 2013 à 2018

> Pérennisation de l'adhésion du territoire à la CETDep et animation :

- . bilan 2009 à 2014 (95% des animations réalisées)
- . préparation d'un nouveau plan d'animations de 2014 à 2019 axé sur l'accompagnement, la sensibilisation, la mutualisation et le partenariat
- . définition d'une stratégie permettant au SMPNRVA et ses partenaires d'optimiser leur communication touristique
- . développement d'outils à destination des offices du tourisme valorisant leur appartenance au territoire Parc, animation et actualisation des outils de découverte du Parc à destination des visiteurs

> Accompagnement de collectivités territoriales vers l'écotourisme :

- . 2013>2017 : collaboration au projet de stations de pleine nature sur les massifs du Cantal et du Sancy (appels à projets régionaux et Massif central)
- . 2016>17 : initiation d'une réflexion, avec le Conseil Scientifique du Parc, autour de l'avenir des activités de tourisme et loisirs liées à la neige face aux changements climatiques et participation, en 2017, accompagnement collectif ARAEE / AGEDEN régional dans le cadre de l'AAP « Climat, mon territoire est-il concerné ? », en partenariat avec l'ALT Massif cantalien
- . 2013>17 : expertise et conseils pour les collectivités en matière de publicité extérieure

> Engagement d'entreprises vers l'écotourisme :



- . accompagnement collectif des entreprises bénéficiant de la marque Parc (restauration et/ou hébergement) et accompagnés dans le cadre du volet 2 de la CETD : outils et formations
- . convention avec le Syndicat mixte du Puy Mary-Grand Site souhaitant devenir relais du SMPNRVA sur ce dossier
- . mutualisation des audits avec d'autres réseaux d'hébergement
- . organisation locale du concours IPAMAC « un autre tourisme s'invente ici »

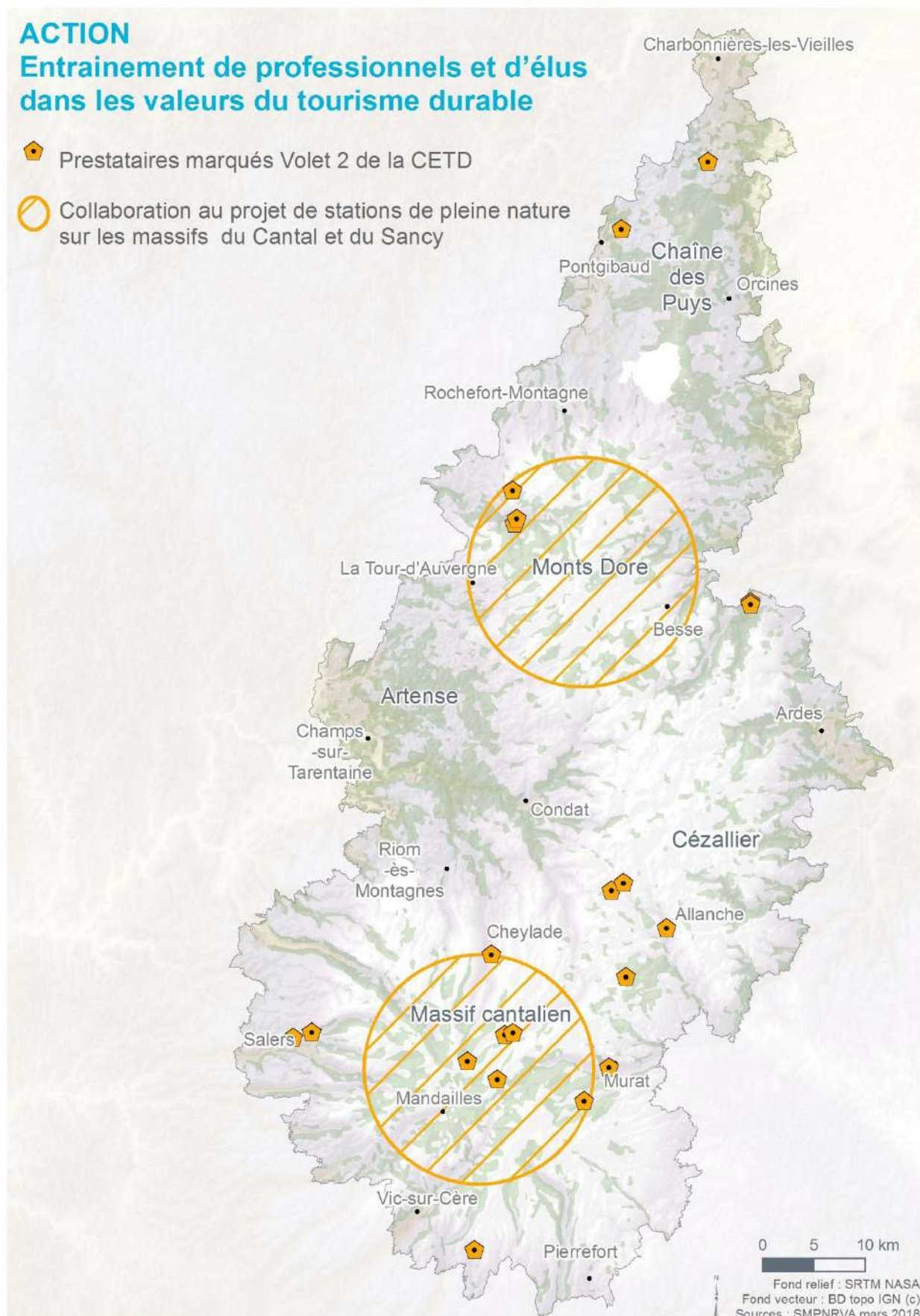
> Engagement de tours opérateurs vers l'écotourisme :

- . aux côtés d'IPAMAC, élaboration d'une méthodologie d'accompagnement des tour opérateurs dans le cadre de la CETDep
- . séjours de Chamina voyage : qualification « Séjour élaboré en partenariat avec le PNRVA »

ACTION

Entrainement de professionnels et d'élus dans les valeurs du tourisme durable

-  Prestataires marqués Volet 2 de la CETD
-  Collaboration au projet de stations de pleine nature sur les massifs du Cantal et du Sancy



Accueil des visiteurs et promotion de produits et de savoir-faire locaux dans les Maisons et boutiques du Parc (50.4.02.02)



Tourisme & loisirs de nature

- > Promouvoir des offres valorisant les patrimoines
- > Inviter les professionnels à des pratiques durables (environnement, paysage, eau, déchets, accessibilité)
- > Favoriser randonnée, itinérance, mobilités douces
- > Sensibiliser à la fragilité des sites, maîtriser la signalétique

Agriculture & produits

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages
- > Favoriser les filières courtes, les ressources locales et les savoir-faire traditionnels du territoire

Sensibilisation & culture

- > Favoriser l'appropriation culturelle des spécificités locales par les habitants
- > Développer la connaissance de jeunes concernant les patrimoines du Parc et enjeux du développement durable

Description

Les Maisons du Parc ont pour vocation d'accueillir, d'orienter et de sensibiliser les visiteurs. Dans un territoire où les offres touristiques sont abondantes, il convient de **renforcer leur lisibilité en tant que point d'accueil et d'information sur le Parc et de mettre en avant les offres d'écotourisme proposées sur le territoire Parc.**

Elles comportent **des espaces boutiques qui s'inscrivent dans une démarche de valorisation des circuits courts, de soutien des filières artisanales et d'éducation au territoire** : sont proposés des produits durables (matières naturelles, recyclées ou recyclables, biologiques), ainsi que des articles ludiques et éducatifs sélectionnés selon des critères d'écoconception pour permettre notamment au jeune public de comprendre les enjeux du développement durable.

Acteurs

- > SMPNRVA : gestion des Maisons et boutiques du Parc
- > Prestataires et bénéficiaires de la marque Valeurs Parc : partenaires

Autres plus-values

Sensibilisation aux enjeux - valorisation de produits et de savoir-faire



Accueil du public à la Maison du Parc à Montlosier

Résultats 2013 à 2018

> 5 Maisons du Parc, avec espaces boutique :






- . à Montlosier (Aydat), avec exposition permanente, accueil d'expositions temporaires et d'un stage sur les savoir-faire liés à la vannerie
- . à Murat, couplé à l'Office de tourisme de Murat (convention de partenariat)
- . au sein de 3 réserves naturelles nationales gérées par le SMPNRVA (Vallée de Chaudefour, Chastreix Sancy, sagnes de La Godivelle)

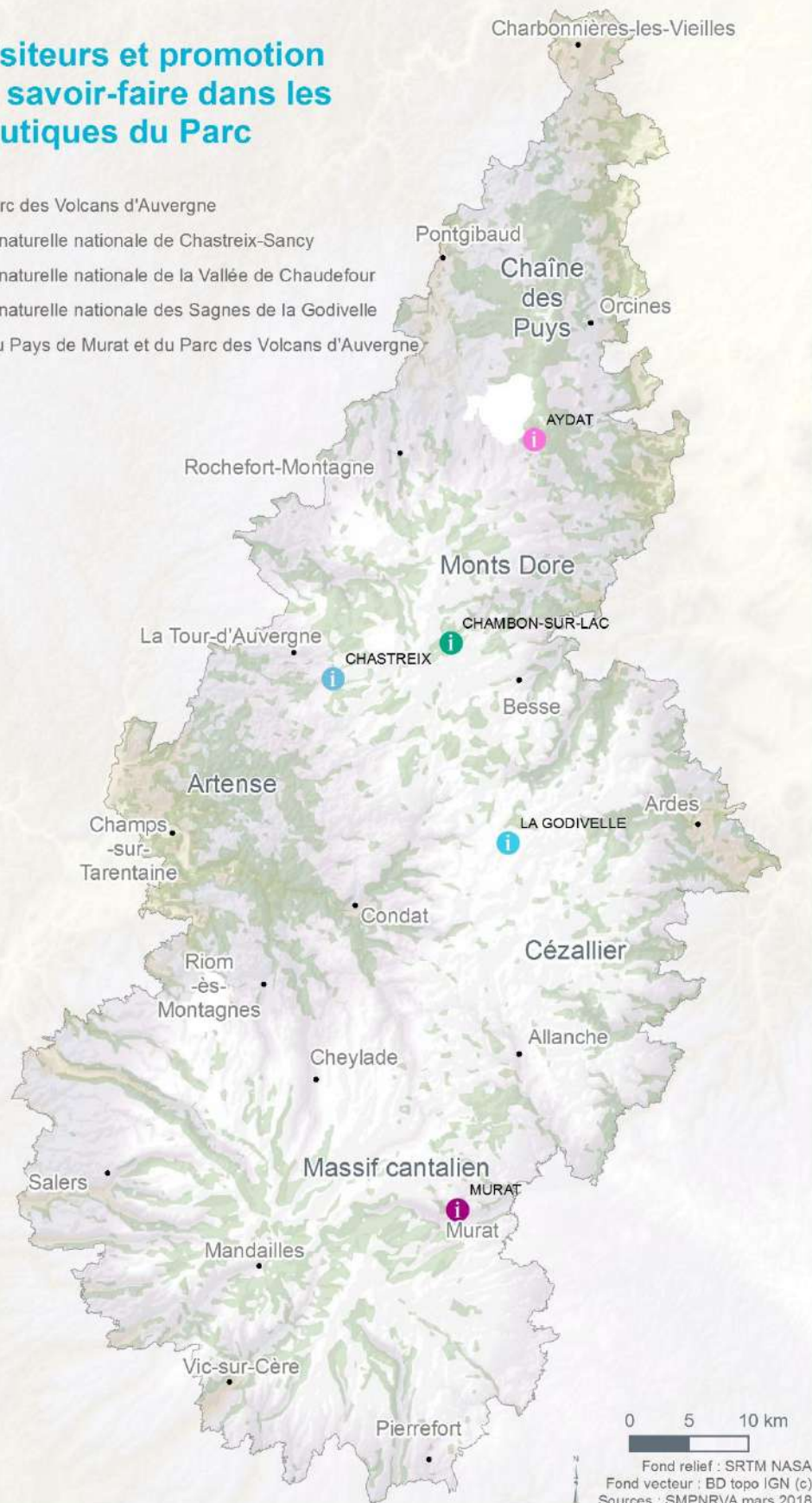
> Produits proposés dans les boutiques du Parc, dont certains issus de l'agriculture biologique ou raisonnée et/ou marqués Valeurs Parc, d'une qualité optimale dans leur fabrication :

- . confitures, compotes, sirops, tisanes, aromates, miels, biscuits traditionnels (croquants, carrés de Salers, cornets de Murat), gentiane, terrine et plats cuisinés de boeuf Salers, glaces et sorbets artisanaux...
- . articles en laine mohair
- . échantillons de minéraux, roches locales, objets en lave émaillée
- . jeux et livres d'éveil pour les jeunes, cerfs-volants fabriqués par l'association « Les arts volants » dans le cadre de la programmation culturelle 2014 des Explosives du Parc « Le Milan royal »
- . sélection d'ouvrages naturalistes pédagogiques
- . guides et cartes de randonnée
- . carte et livret « Volcanologie de la Chaîne des Puys », beaux livres
- . posters, cartes postales.

ACTION

Accueil des visiteurs et promotion de produits et savoir-faire dans les Maisons et boutiques du Parc

-  Centre d'accueil du Parc des Volcans d'Auvergne
-  Maison de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
-  Maison de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour
-  Maison de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle
-  Maison du Tourisme du Pays de Murat et du Parc des Volcans d'Auvergne



Accompagnement de projets en faveur des activités de pleine nature (18.7.01.03)



Tourisme & loisirs de nature

- > Favoriser randonnée, itinérance, mobilités douces
- > Sensibiliser à la fragilité des sites, maîtriser la signalétique
- > Mettre en synergie les institutionnels du tourisme

Description

A pied, à cheval, à vélo mais aussi dans l'eau, le Parc des Volcans offre une foule d'activités pour toutes les envies. Sillonné par plusieurs centaines de kilomètres de chemins balisés, de la petite balade aux sentiers de grandes randonnées, le Parc des Volcans d'Auvergne offre de nombreux parcours, pour tous les niveaux.

L'objectif est de conforter le Parc comme territoire propice pour la pratique des activités de pleine nature et la découverte de ses patrimoines dans le cadre : de mobilités douces (randonnée vélo...), d'itinéraires variés et si possible intermodaux, de pratiques adaptées aux sites.

Afin d'y contribuer, **le SMPNRVA se rapproche des professionnels des loisirs touristiques pour proposer et/ou accompagner la création d'itinéraires.**

Acteurs

- > SMPNRVA : expertise et conseils
- > Collectivités locales : maîtres d'ouvrage

Autres plus-values

Accompagnement technique-sensibilisation aux enjeux - conciliation des usages



Comité de pilotage du projet de Station Pleine Nature Volcan cantalien en 2013

Résultats 2013 à 2018

- > **Jusqu'en 2016** : poursuite du suivi de l'entretien et promotion des circuits équestres Dômes-Sancy et Cézallier Limon mis en place par le SMPNRVA
- > **Collaboration aux projets de stations régionales de pleine nature** « volcan Nouveau Monde » sur le Pays de Murat et le Grand Site du Puy Mary, ainsi que le Pays de Saint-Flour
- > **Suivi de la préparation de la candidature de la Communauté de communes du Massif du Sancy à l'appel à projet « Pole de Pleine nature » Massif Central, ainsi qu'à l'étude de valorisation de l'offre sentiers de randonnée sur le massif**
- > **Contribution à la mise en valeur touristique de 7 Espaces Naturels Sensibles du Cantal** pour apporter aux visiteurs une information pédagogique sur le fonctionnement de ces écosystèmes
- > **Participation à la finalisation de l'itinérance Bredons-Conques**, voie clunisienne et nouveau GR 465 praticable dès 2017
- > **Expertise dans le cadre d'une étude portant sur la restructuration des zones nordiques du massif du Cantal**
- > **Appui à la revalorisation de 2 itinéraires emblématiques** :
 - . la Grande Traversée du Massif Central à VTT avec l'IPAMAC
 - . la Via Arverna, voie Jacquaire de Clermont Ferrand à Cahors avec le CD15
- > **Contribution à la réalisation de clips vidéos de sensibilisation** aux bonnes pratiques des activités de pleine nature dans les Parcs d'Auvergne-Rhône Alpes

Accompagnement de communes dans la maîtrise des conditions de circulation des véhicules motorisés de loisirs (11.3.07.01)



Tourisme & loisirs de nature

- > Inviter les professionnels à des pratiques durables (environnement, paysage, eau, déchets, accessibilité)
- > Sensibiliser à la fragilité des sites, maîtriser la signalétique

Grands paysages & patrimoine naturel

- > Réduire les atteintes liées aux pratiques motorisées et aux espèces envahissantes
- > Gérer les sites naturels remarquables en préservant paysage et biodiversité et diffusant la fréquentation et conciliant les usages

Description

Du fait de la fragilité de leurs milieux naturels, environ la moitié des 150 communes du Parc a pris un arrêté municipal réglementant la pratique de loisirs motorisés. A leur demande ou sur des secteurs prédéfinis (Artense, Monts du Cantal et Nord Chaîne-des-Puys), **le SMPNRVA les accompagne dans la détermination de la destination des chemins ruraux.**

Il réalise un diagnostic concerté des usages et des pratiques locales de loisirs de pleine nature, **évalue leurs impacts** sur les sites naturels sensibles et **conseille sur les mesures à prendre**. Menée en concertation avec les acteurs et associations locales, la démarche a pour objectif de préserver le patrimoine naturel sensible, mais également de prévenir les pratiques les moins respectueuses sur cet environnement fragile.

Acteurs

- > SMPNRVA : animateur
- > Etat : réglementation nationale, police de la nature
- > Maires : pouvoir de police

Autres plus-values

Conciliation des usages - médiation - concertation locale



Circulation motorisée de loisirs en Chaîne-des-Puys






Résultats 2013 à 2018

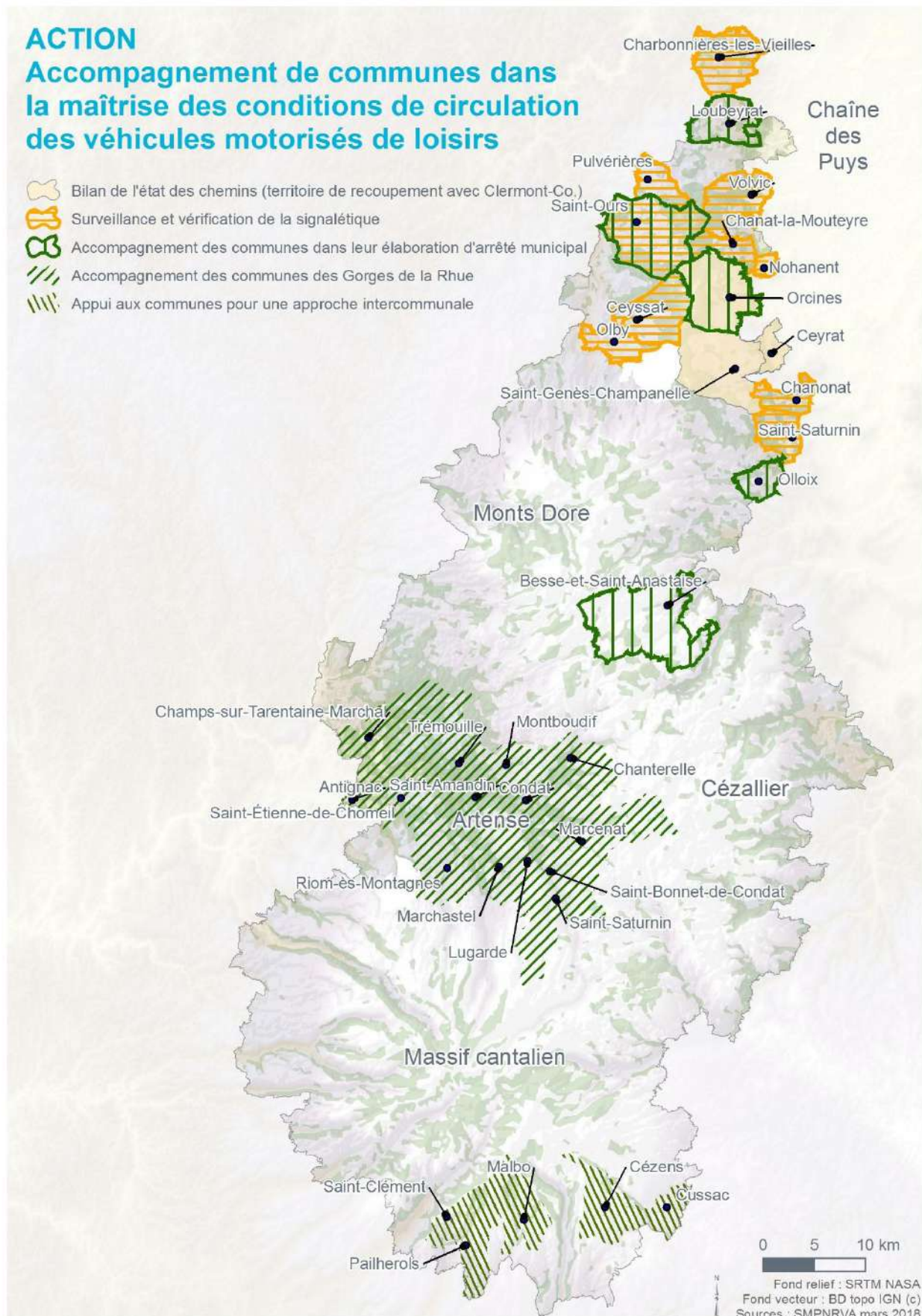
Mobilisation du SMPNRVA en appui :

- > **aux communes de Besse-Sainte-Anastaise et d'Olloix : mise à jour de leurs arrêtés municipaux**
- > **au territoire de la Chaîne des Puys :**
 - . partenariat avec la DDT63 pour la réasaitoin de diagnostics sur Ceysnat, saint-Ours-Les-Roches et Orcines
 - . réalisation d'une étude relative à la circulation motorisée sur le territoire de recoupement de Clermont-communauté avec le Parc
 - . accompagnement des communes de Saint-Ours-les-Roches, d'Orcines, de Ceysnat et de Loubeyrat pour réglementer leurs chemins via des arrêtés municipaux
 - . surveillance et vérification de la signalétique sur Chanat la Mouteyre, Ceysnat, Chanonat, Pulvérières, Saint-Saturnin, Volvic, Charbonnières-les-Vieilles, Saint-Ours-les-Roches, Olby, Nohanent, Charbonnières-les-Varennnes en partenariat avec la Préfecture 63
 - . renseignements et conseils, rappels à l'ordre en termes de comportement, repérage de chemins dégradés par la circulation motorisée de loisirs
- > **aux communes et EPCI du secteur des Gorges de la Rhue en Artense :**
 - . élaboration concertée d'une méthode pour la réalisation d'un diagnostic partagé des usages des chemins ruraux par les pratiquants
 - . organisation d'une réunion avec l'Etat pour 12 communes
 - . rencontre de chaque commune pour enregistrer attentes et besoins
 - . animation de 3 réunions avec l'ensemble des parties prenantes, afin d'échanger sur la démarche de concertation et de diagnostic
 - . proposition à des BTS gestion et protection de la nature de Neuvic de concevoir le protocole de diagnostic partagé de l'état des chemins et des pratiques : test sur Champs-sur-Tarentaine, Saint-Etienne et Riom-ès-Montagnes
- > **aux communes du secteur Massif cantalien :** accompagnement des communes de Malbo, Pailherols et Saint-Clément pour la possibilité de mise en place d'un arrêté intercommunal (arrêté pris par Saint-Clément)
- > **aux services de l'Etat :** réunions préparatoires et de réflexion en matière de réglementation, d'actions de police et de coordination des acteurs

ACTION

Accompagnement de communes dans la maîtrise des conditions de circulation des véhicules motorisés de loisirs

-  Bilan de l'état des chemins (territoire de recoupement avec Clermont-Co.)
-  Surveillance et vérification de la signalétique
-  Accompagnement des communes dans leur élaboration d'arrêté municipal
-  Accompagnement des communes des Gorges de la Rhue
-  Appui aux communes pour une approche intercommunale



Avis sur les manifestations sportives et accompagnement d'événementiels éco-responsables (18.4.01.01)



Tourisme & loisirs de nature

- > Inviter les professionnels à des pratiques durables (environnement, paysage, eau, déchets, accessibilité)
- > Favoriser randonnée, itinérance, mobilités douces
- > Sensibiliser à la fragilité des sites, maîtriser la signalétique

Grands paysages & patrimoine naturel

- > Gérer les sites naturels remarquables en préservant paysage et biodiversité et diffusant la fréquentation et conciliant les usages

Description

Le Parc est un terrain très apprécié par les organisateurs de manifestations sportives de pleine nature. Il accueille donc de nombreuses manifestations qui contribuent à l'animation locale et à la visibilité de la destination touristique « Volcans d'Auvergne » à l'extérieur. Selon leur organisation et leur localisation, elles impactent plus ou moins les milieux naturels. C'est pourquoi **le SMPNRVA est consulté en amont pour avis et assure un suivi du déroulement de certaines de ces manifestations.**

Concernant certaines manifestations sportives non motorisées, il les encourage à s'inscrire dans une organisation éco-responsable :

- > bénéficiant alors de la mention « Manifestation partenaire du Parc », ces événementiels s'engagent à réduire leur impact tout en contribuant à l'image positive du territoire (réduction et tri des emballages, promotion du covoiturage et des navettes collectives, mise en avant de produits et savoir-faire locaux, valorisation du travail des bénévoles, accès aux épreuves par un maximum de publics)
- > Le SMPNRVA accompagne leurs démarches sur 3 ans : conseils, promotion de ces manifestations, mise à disposition d'une mallette (banderole Parc, rubalise biodégradable, peinture à la craie, écocup....) et d'un guide de sensibilisation « Nature en poche » et de la documentation relative au Parc.

Acteurs

- > SMPNRVA : maître d'ouvrage de la démarche de qualification et du suivi des manifestations sportives pour la conciliation des usages et le respect des sites
- > Organisateurs de manifestations sportives : bénéficiaires
- > Etat : gestion des autorisations/déclarations des manifestations sportives, police de la nature

Autres plus-values

Conciliation des usages - sensibilisation aux enjeux



Le raid des Cheires, une manifestation sportive partenaire du Parc

Résultats 2013 à 2018

> Avis et suivi des manifestations motorisées :


- . conseil en amont des organisateurs, 70 avis par an fournis à la préfecture (choix des tracés, des bonnes pratiques, modes de balisage...)
- . suivi et surveillance des infractions sur certaines manifestations
- . amélioration du circuit d'instruction entre la Préfecture 63, le SMPNRVA et les organisateurs des manifestations sportives
- . sur le secteur Chaîne des Puys : définition d'orientations communes, préparation d'une charte de gestion des manifestations sportives
- . réalisation d'outils de partage pour améliorer la concertation et la prise en compte des problématiques


> 17 manifestations sportives non motorisées labellisées

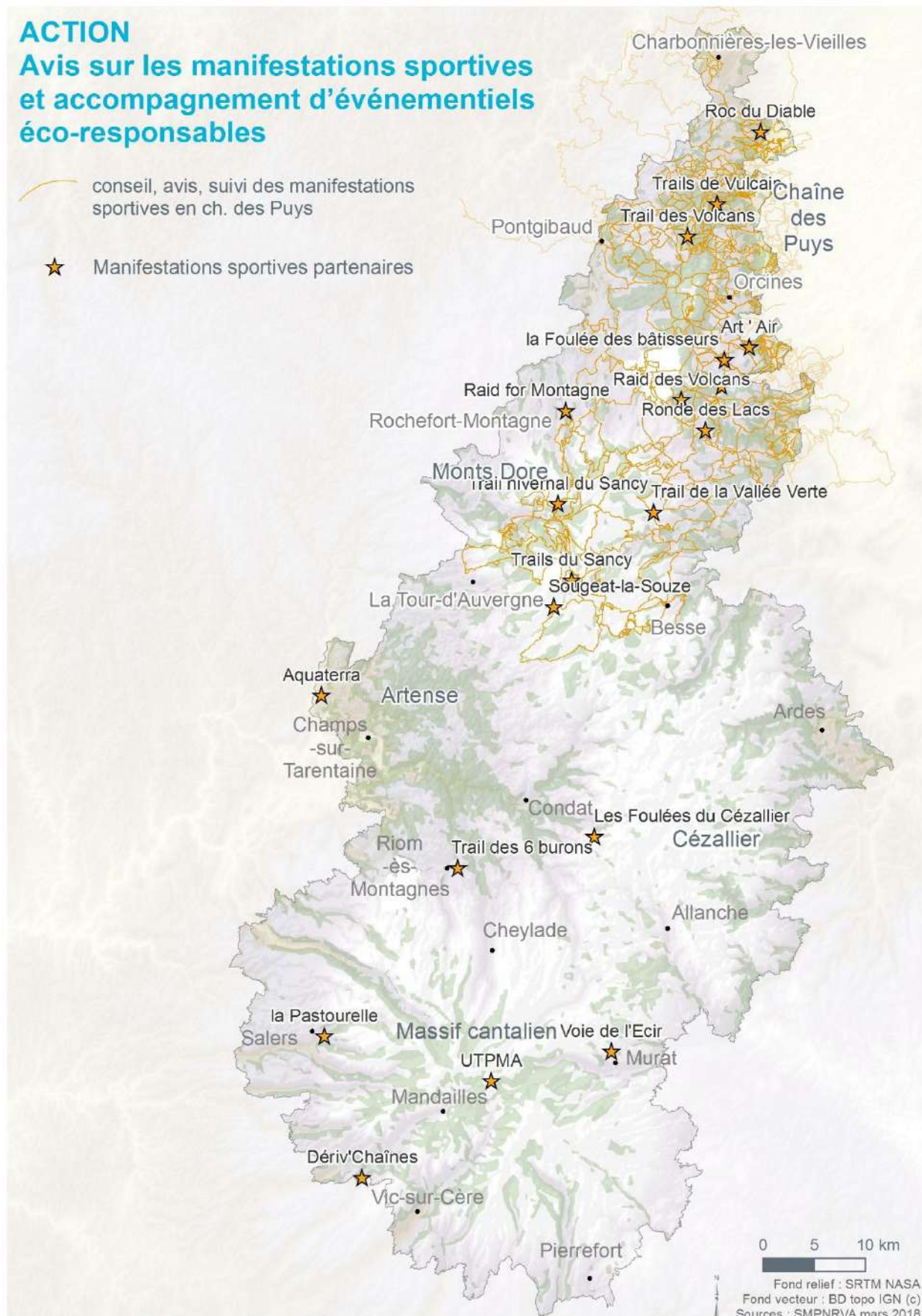
- « partenaires du Parc » (dont certaines avec le Syndicat mixte du Puy Mary Grand Site) - en 2017:
- . L'Ecir hivernal
 - . Trail hivernal Oxitis Sancy Mont Dore
 - . L'Assaut de la Cabane
 - . Trail de Vulcain
 - . Trail des Volcans
 - . La Pastourelle
 - . Trail de la Vallée verte
 - . Ultra Trail du Puy Mary
 - . Raid des Volcans endurance équestre
 - . La tibétaine des Volcans
 - . Raid des Cheires raid multisports
 - . Trail Aquaterra
 - . Ronde des Lacs randonnées VTT
 - . Trail des 6 burons
 - . Trail du Sancy Mont-Dore
 - . Randos VTT "La Dériv'Chaînes"
 - . Foulée des bâtisseurs
 - . Trail du Roc du diable

ACTION

Avis sur les manifestations sportives et accompagnement d'événementiels éco-responsables

 conseil, avis, suivi des manifestations sportives en ch. des Puy

 Manifestations sportives partenaires



Etudes, animations et aménagements en faveur de forêts riches en biodiversité (16.3.02.02)



Gestion forestière & filières bois

> Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité et aux paysages

Grands paysages & patrimoine naturel

- > Agir en faveur des espèces à enjeux et les faire connaître au public
- > Garantir la circulation des espèces
- > Préserver et gérer des réservoirs de biodiversité

Description

Composantes majeures du patrimoine naturel du Parc des Volcans d'Auvergne, les forêts constituent une ressource aux multiples facettes. Outre leurs dimensions économiques, paysagères et culturelles, elles présentent des fonctions écologiques importantes, qui leur confèrent une valeur patrimoniale indéniable. **Au sein de ces forêts, des peuplements matures, riches en vieux arbres et en bois mort, sont de véritables réservoirs de biodiversité qui contribuent à la fonctionnalité de l'ensemble de la trame forestière.**

Pour inciter à la prise en compte de ces richesses naturelles, le SMPNRVA s'investit dans :

- > la localisation sur le territoire des forêts riches en biodiversité, notamment les forêts anciennes et matures
- > la sensibilisation d'acteurs locaux aux pratiques durables de gestion et d'exploitation forestières
- > le suivi d'espèces propres aux milieux forestiers.

Acteurs

- > SMPNRVA : étude, sensibilisation, gestion RNN, ENS 63 et sites Natura 2000
- > ONF, CRPF, collectivités locales... : partenaires
- > Département du Puy-de-Dôme : maîtrise d'ouvrage de l'Espace Naturel Sensible de la Montagne du Mont

Autres plus-values

Animation - mise en cohérence à l'échelle du Parc - valorisation du patrimoine naturel remarquable



Échanges avec des propriétaires forestiers de la Chaîne des Puys en 2017

Résultats 2013 à 2018

> Etudes :

- réalisation d'une cartographie des forêts présumées anciennes dans le cadre d'un travail collectif mené à l'échelle des Parcs naturels du Massif central, coordonné par IPAMAC
- identification de forêts matures à haute valeur écologique, notamment sur les gorges de la Rhue, la Chaîne des Puys et le massif cantalien

> Sensibilisation et échanges :

- sensibilisation de propriétaires et exploitants forestiers pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'exploitation des forêts sur de nombreux sites dont le Syndicat mixte assure la gestion : Chaîne des Puys, sites Natura 2000, Réserves naturelles nationales, ENS...
- organisation d'un séminaire sur la trame de vieux bois à destination de partenaires (ONF, CRPF, ...) et de collègues des PNR du Massif central
- trame de vieux bois : accompagnement des communes dans la mise en place de zones forestières en libre évolution naturelle (Chaîne des Puys, Monts-Dore, Monts du Cantal...)

> Travaux et aménagements forestiers :

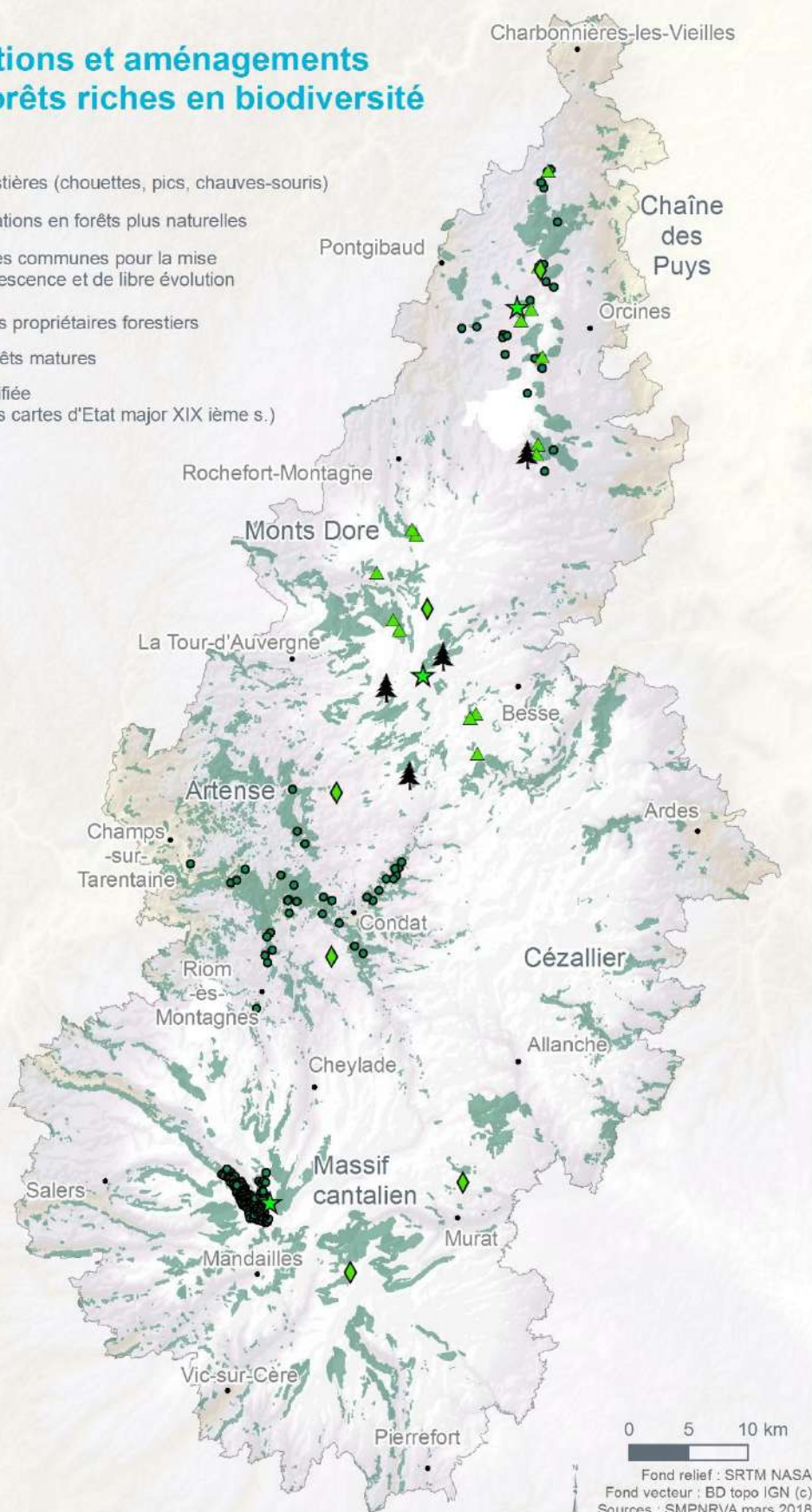
- conversion de plantations d'épicéas en forêts plus naturelles (RNN Vallée de Chaudefour, bassin versant de la tourbière de Sougeat-la-Souze en site Nature 2000 Artense et au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Montagne du Mont dans la RNN Chastreix Sancy)
- aménagement forestier des parcelles du domaine de Montlosier

> Suivi d'espèces : chauve-souris, pic noir, chouette de Tengmalm...

ACTION

Etudes, animations et aménagements en faveur de forêts riches en biodiversité

- ★ Suivi d'espèces forestières (chouettes, pics, chauves-souris)
- 🌲 Conversion de plantations en forêts plus naturelles
- ▲ Accompagnement des communes pour la mise en place d'îlots de sénescence et de libre évolution
- ◆ Animation auprès des propriétaires forestiers
- Identification des forêts matures
- 🌿 Forêt ancienne identifiée (déjà présente sur les cartes d'Etat major XIX ième s.)



Accueil, accompagnement et soutien financier de porteurs de projets (19.5.03.04)



Accueil & création d'activités

- > Mettre en avant les atouts locaux pour l'accueil de nouveaux habitants -actifs
- > Proposer un accompagnement technique et financier adapté aux porteurs de projets
- > Favoriser l'Economie Sociale et Solidaire
- > Présenter les spécificités du territoire aux nouveaux habitants – actifs et les intégrer à la vie locale

Description

Le Parc est reconnu pour ses patrimoines remarquables. Son cadre exceptionnel, ses valeurs et sa qualité de vie sont des atouts qui doivent être valorisés et perçus comme autant de ressources pour son développement économique. Pour y contribuer, **le SMPNRVA anime, en faveur de l'accueil de porteurs de projets :**

- > **le programme Leader (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) :** suite au bilan positif du précédent programme, 127 communes du Cantal et du Puy-de-Dôme bénéficient à nouveau d'un tel soutien sur la période 2016-2020. Ce fonds européen peut apporter 4,39 millions d'Euros pour soutenir la nouvelle stratégie locale "Volcans d'Auvergne actifs ! Stimuler nos ressources locales pour inventer un territoire responsable et créatif » qui encourage les actions innovantes, les démarches collectives, les projets de coopération, les partenariats public-privé.
- > **une mission accueil et des actions en faveur de l'ESS**

Acteurs

- > SMPNRVA : animation, accompagnement, suivi administratif et financier.
- > CREFAD Auvergne, CIGALES Auvergne, CRESS Auvergne, URSCOP, Région Auvergne Rhône-Alpes, CD15 et 63, communautés de communes, communes : partenaires

Autres plus-values

Facilitation, mise en relation - valorisation des atouts du territoire au travers de ses spécificités- contribution à l'installation et développement de nouveaux projets



Animation « Boutique aux initiatives » organisée à Marcenat en 2013

Résultats 2013 à 2018

> Animation du programme Leader :

- 2013 / 2015 : fin de la mise en œuvre et bilan du précédent programme Leader (120 projets soutenus, 1 514 292 euros de fonds européen Leader investis sur le territoire), concertation large et construction du nouveau programme Leader 2015-2020
- 2016 / 2018 : lancement progressif du nouveau programme Leader, accompagnement des premiers porteurs de projets, préparation de supports de communication, mise en place de l'instruction des premiers dossiers Leader, lancement du nouveau comité de programmation Leader

> Mission Accueil (jusqu'en 2014) :

- certification AFNOR de la prestation du SMPNRVA pour la qualité de son accueil et de son accompagnement des porteurs de projet et nouveaux arrivants
- conseils et formations de porteurs de projets : une cinquantaine de porteurs de projets conseillés / an, une quarantaine d'offres qualifiées, presque une trentaine de rencontres animées (formations, soirées d'échanges et d'information, journées de travail collectif ou thématiques « Créer son activité, pourquoi pas moi ? »)
- organisation d'une visite d'un espace test agricole en Saône et Loire
- participation active aux réseaux Accueil du territoire (Pays du Grand Sancy, Communauté de communes du Cézallier, Pierrefort, La tour d'Auvergne, Salers...)

> Animation en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire :

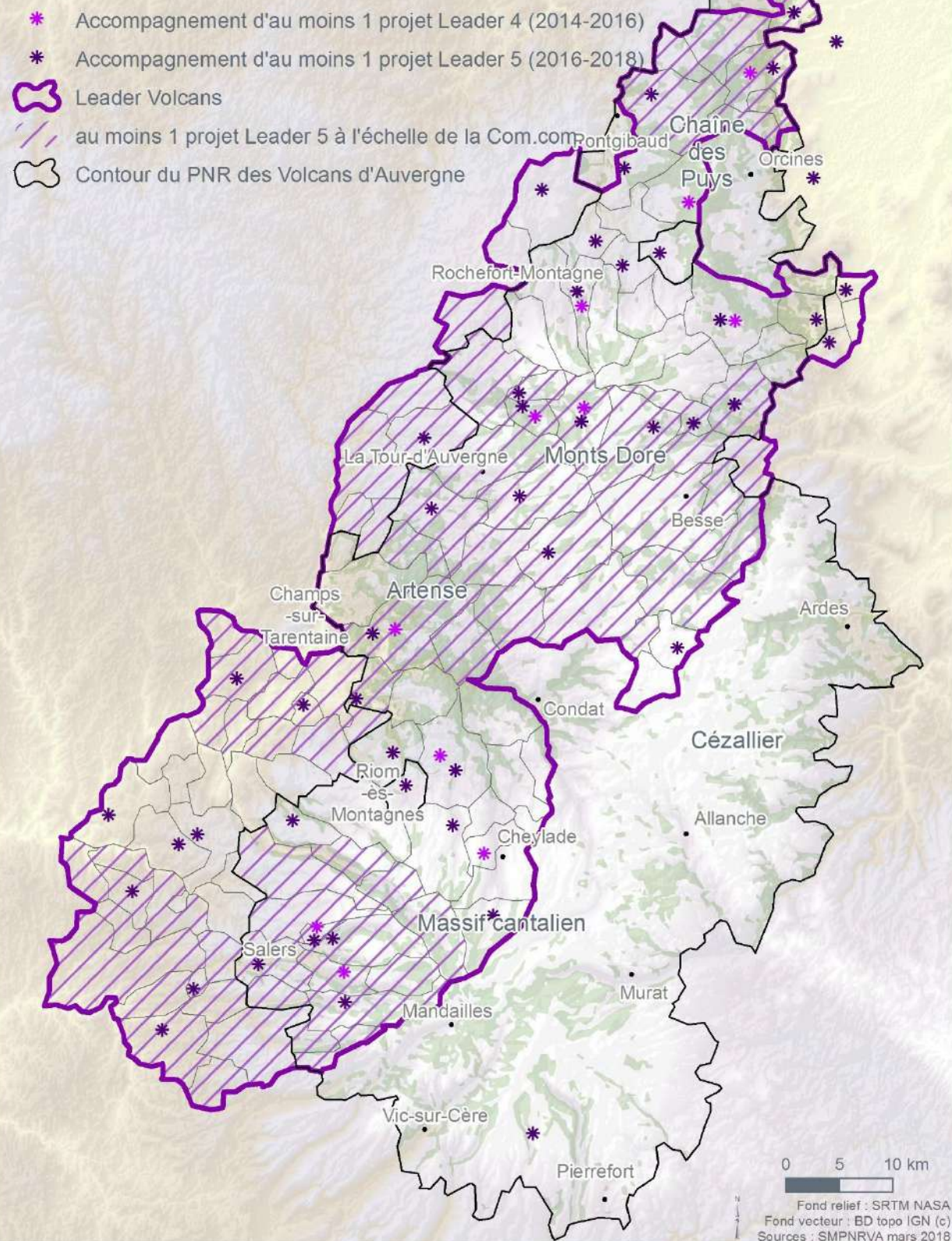
- état des lieux de l'ESS sur le Parc (12,5 % des emplois, plus de 4000 personnes)
- mise en place d'un comité des partenaires de l'ESS
- organisation d'un voyage d'étude dans le Cantal pour la découverte d'une SCIC (Gentiane Production Services) et d'une SCOP (Appuy Créateurs)
- animation d'une journée de sensibilisation des agents de développement et agents consulaires « Accompagner les porteurs de projets de l'ESS »

> Promotion du Parc comme terre d'accueil :

- commande d'une mission photos, nombreux articles et témoignages sur Internet, page Facebook, newsletter et dossier dans le magazine du Parc
- organisation à Saint-Saturnin (63) et Vic-sur-Cère (15) de la projection débat du film « Je mange donc je suis. Pourquoi consommer local ? »

ACTION

Accueil, accompagnement et soutien financier de porteurs de projets (2014-2018)



Entrainement de professionnels dans les valeurs de la marque « Valeurs Parc » (17.6.03.07)



Agriculture & produits agricoles

- > Valoriser les pratiques agricoles qui préservent et enrichissent l'environnement et les paysages
- > Favoriser les filières courtes, les ressources locales et les savoir-faire traditionnels du territoire

Tourisme & loisirs de nature

- > Inviter les professionnels à des pratiques durables (environnement, paysage, eau, déchets, accessibilité)
- > Promouvoir des offres valorisant les patrimoines

Matériaux & sites géologiques

- > Soutenir la transmission des savoir-faire sur la pierre volcanique
- > Maîtriser les conditions d'extraction de ressources du sous-sol
- > Maintenir et diversifier l'usage de la pierre volcanique dans les projets locaux

Description

.....

La charte du Parc prévoit le développement et la qualification de prestations, produits pratiques et savoir-faire durables et identitaires du territoire préservant l'environnement, à dimension humaine et valorisant les ressources et patrimoines locaux (lien au territoire). Il s'agit ainsi, dans le même temps :

- > de **favoriser la mise en valeur des spécificités de ce territoire exceptionnel** (qualité des sols, de l'eau, de l'herbe, races locales, savoir-faire associés...)
- > **d'aider les entreprises à s'inscrire dans un développement durable adapté à ces spécificités et au contexte économique, social et écologique global.**

Pour accompagner les entreprises dans cette voie et dans ce cadre, le SMPNRVA leur propose de bénéficier d'une **qualification via la Marque « Valeurs Parc » adossée à un accompagnement technique pour leur engagement dans un plan de progrès pluriannuel** (outils, formations, diagnostics, supports de promotion).

Acteurs

.....

- > SMPNRVA : attribution et promotion de la marque, suivi / audit des bénéficiaires
- > Agriculteurs et artisans concernés : bénéficiaires

Autres plus-values

.....

Suivi des démarches de progrès – Animation : proposition d'échanges et d'actions collectives / solidaires



Fourme fermière de Rochefort-Montagne de la Ferme des Combes (Jean-François Soubre et Quentin Bregoin) marquée Valeurs Parc depuis 2015

Résultats 2013 à 2018

.....

- > **39 bénéficiaires marqués pour leurs produits et/ou savoir-faire :**
 - . fromages et produits laitiers hors AOP (12 bénéficiaires en 2018)
 - . produits issus de racines de Gentiane jaune (2 bénéficiaires en 2018)
 - . miels et produits de la ruche (4 bénéficiaires en 2018)
 - . viande Salers (3 bénéficiaires en 2018)
 - . pâtisseries traditionnelles (6 bénéficiaires en 2018)
 - . pierres volcaniques (12 bénéficiaires en 2018)
- > **16 entreprises d'hébergement et/ou de restauration marquées**
- > **16 prestations d'accompagnement pédagogiques de groupes marquées**
- > **Renouvellement des supports de promotion**
- > **Animation du réseau des bénéficiaires**
- > **Participation à la refonte nationale de la marque Valeurs Parc**

ACTION Promotion et suivi de pratiques et produits agricoles exemplaires avec la marque Valeurs Parc

- valorisation des pâtisseries traditionnelles :
Cornets de Murat, Carrés, Croquants
et Brioche de tome
- ▲ valorisation de la viande Salers
- valorisation des fromages et produits laitiers hors AOP
- ◆ valorisation des produits issus de racine de Gentiane jaune
- ◇ valorisation du miel et des produits de la ruche
- ★ valorisation de la filière pierres volcaniques



Au regard de

|||||

ORGANIGRAMME ET ABREVIATIONS
DANS LE RAPPORT



ORGANISATION DU PERSONNEL DU SMPNRVA EN 2018

DIRECTION GÉNÉRALE 04 73 65 64 09

Isabelle BLANC (Montlosier) Directrice
Gilles GARRAUD (Montlosier) Responsable Fonctions supports
04 73 65 64 14
Eve ALCAIDE (Murat) Responsable EP1
04 71 20 22 10
Cécile BIRARD (Montlosier) Responsable EP2
04 73 65 64 02
Christine MONTOLOY (Montlosier) Resp. Cellule Chaîne-des-Puys
04 73 65 64 17
Jérémy PAPIN (Montlosier) Responsable EP3
04 73 65 64 36
Marie-Noëlle BASMAISON (Montlosier) Responsable EP4
04 73 65 64 29
Carine DUBOS (Montlosier) Responsable ERT
04 73 65 64 25

ESPACE PROGRAMME 1 : développement rural

Eve ALCAIDE (Murat)
Responsable - Référente
Cantal
Chargée de mission Tourisme durable
et activités pleine nature

Marie FAUCHON (Montlosier)
Chargée de mission Promotion
Tourisme durable, signalétique
touristique Marque Valeurs Parc

Programme Leader :

Jérémy CRAIPEAU (Murat)
Coordination Leader -
animateur partie Puy-de-Dôme

Mireille Cavalier (Murat)
Animatrice Leader partie Cantal

FONCTIONS SUPPORTS 04 73 65 64 00

Gilles GARRAUD (Montlosier)
Responsable
Responsable administratif et
financier

Véronique VALLEIX (Montlosier)
Stéphanie MIGNOT (Montlosier)
Ressources humaines

Laurent CELLIER (Montlosier)
Comptabilité, Assurances et Marché
Public

Ghislaine CHAMPEIX (Montlosier)
Comptabilité

Christophe MALLET (Montlosier)
Philippe BOUTONNET (Montlosier)
Entretien de la propriété Montlosier

Arlette DACKO (Montlosier)
Entretien des locaux

Cécile POUMEROL (Montlosier)
Gardiennage et gestion du gîte du
site de Montlosier

Bertrand PIRON (Montlosier)
Parc véhicules, logistique &
bureautique

Geoffrey AUDEBERT (Montlosier)
Parc informatique

ESPACE PROGRAMME 2 : biodiversité, ressources

Cécile BIRARD (Montlosier)
Responsable
Chargée de mission Natura
2000 et Trame verte et bleue

Luc BELENGUIER (Montlosier)
Chargé de mission Natura 2000
& patrimoine naturel

Philippe BOICHUT (Montlosier)
Chargé de mission Patrimoine
naturel, sensibilisation et
promotion

Aimie BLEY (Murat)
Chargée de mission Natura
2000 & patrimoine naturel

RNN Chastreix Sancy :
Thierry LEROY (Chastreix)
Conservateur

RNN Sagnes de La Godivelle &
RNN Rocher de La Jaquette :
Lionel PONT (La Godivelle)
Conservateur

Cindy MERLOT (Chastreix)
Chargée de missions RNNCS
& ENS Montagne du Mont

Audrey JOHANNY (La Godivelle)
Accueil Maison de la réserve
et chargée d'études

Camille THOMAS (Chastreix)
garde / chargée d'études

Assistantes administratives

Nathalie MANOURY (Montlosier) Assistance de Direction &
Assemblées
Sandrine GUITTARD (Montlosier) Assistance EP2
Françoise LACOMBE (Montlosier) Assistance EP3 & Cellule
Chaîne-des-Puys / Faille de Limagne
Sandrine BLARY LAFAY (Montlosier) Accueil Maison du Parc,
assistance EP4 & Fonctions supports
Marie-Pierre GARD (Murat) Accueil maison du Parc, assistance
EP1 & bureau cantalien

Cellule CdP : mise en œuvre / suivi du plan de gestion 04 73 65 64 15

Christine MONTOLOY (Montlosier)
Responsable
Référent Nord du Parc
Chargée de mission Gestion
de sites naturels habités,
aménagement, conciliation
des usages

Gardes-nature (Montlosier)
Stéphane ERARD
Rémi LAFONT
Antony PORTE
Caitline LAJOIE

Morgane WALTERS (Montlosier)
Gestion de troupeaux

ESPACES PROGRAMMES

durable - 04 71 20 22 10

Andréa CASSAGNES (*Montlosier*)
Marque Valeurs Parc
Races locales
Agri-environnement (MAEC)
Circuits courts

Marianne Cohade (*Montlosier*)
Gestionnaire Leader

ESPACE PROGRAMME 3 : urbanisme, paysage et énergie
04 73 65 64 15

Jérémy PAPIN (*Montlosier*)
Responsable
Chargé de mission Atelier Rural d'Urbanisme

Clément PAYET (*Montlosier*)
Chargée de mission Urbanisme
Paysage

Virginie DELAGE (*Montlosier*)
Chargée de mission Energie, mobilités

et espaces naturels -04 73 65 64 07

Nadège GUIMARD (*Montlosier*)
Chargée de mission Eau et milieux
aquatiques

Elodie MARDINE (*Montlosier*)
Chargée de mission Agri-
environnement - Eau

RNN Vallée de Chaudefour :

Eric VALLÉ (*Chambon-sur-Lac*)
Conservateur

Emmanuelle MARTIN
(*Chambon-sur-Lac*)
Accueil Maison de la RNNVC

Gardes-nature 15 (*Murat*) :

Jean-Philippe REYGADE
Permanent Monts du Cantal

Stéphane GAZEL
Saisonnier Monts du Cantal

Mathias DAUB
Saisonnier Monts du Cantal

Gardes nature 63 (*Montlosier*) :

Guillaume TRAPENAT
Saisonnier Crêtes du Sancy

Fanny PLANE
Saisonniers Monts Dore

Gabriel GONIN
Saisonnier Monts Dore

ESPACE PROGRAMME 4 :
cohésion sociale et patrimoniale

04 73 65 64 00

Marie-Noëlle BASMAISON (*Montlosier*)
Responsable
Chargée de mission Stratégie culturelle et
pédagogique

Fabienne MICHEL (*Montlosier*)
Chargée de mission Action pédagogique

Chantal FAURE (*Montlosier*)
Chargée de la gestion Boutique & assistance
en communication

Marie-Claire ROGIER (*Montlosier*)
Espace accueil de la Maison
du Parc (Animation)

Chaîne-des-Puys/Faille de Limagne

Agents techniques (*Montlosier*)
Philippe BOUTONNET
Christophe MALLET

ESPACE PROGRAMME : ressources transversales 04 73 65 64 09

Carine DUBOS (*Montlosier*)
Responsable
Chargée de mission Dossiers
institutionnels (dont charte du
Parc), communication numérique

Anne DASRIAUX (*Montlosier*)
Chargée de mission Communication

Olivier ROQUETANIERE (*Montlosier*)
Système d'Informations Géographiques,
observatoire du territoire

ABREVIATIONS

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Adhume	Agence locale de maîtrise de l'énergie
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
AEAG	Agence de l'Eau Adour Garonne
AELB	Agence de l'Eau Loire Bretagne
AEM	Accompagnateur En Montagne
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
ARS	Agence Régionale de Santé
ARU	Atelier Rural d'Urbanisme
ASL	Association Syndicale Libre
ASP	Agence de Services et de Paiement
AVAP	Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
C(D)A	Chambre (Départementale) d'Agriculture
CAUE	Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CBNMC	Conservatoire botanique national du Massif Central
CC ou CCté	Communauté de Communes
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD 15	Conseil Départemental du Cantal
CD 63	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
CEN(A)	Conservatoire d'espaces naturels (Auvergne)
CERAA	Centre d'Etude et de Recherche en Archéologie Aérienne
CETDep	Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés
CLE	Commission Locale de l'Eau
CNRS	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
COPIL	Comité de pilotage
CPIE	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CRARA	Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes
CRDDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CRDTA	Comité Régional du Tourisme d'Auvergne
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
CSP	Conseil Scientifique du Parc
CSRPN	Centre National de la Recherche Scientifique
DRAC	Direction régionale des Affaires Culturelles
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DDT	Direction Départementale des Territoires
DOCOB	Document d'objectif destiné à la gestion d'un site Natura 2000
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
ENS	Espace Naturel Sensible
ETP	Equivalent temps plein
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF SMAF	Etablissement Public Foncier
EPIDOR	Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne
ESS	Econome Sociale et Solidaire
FDAAPPMA	Fédération Départementale des Associations Agréées pour Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FOAD	Formation A Distance

FPNRF	Fédération des parcs naturels régionaux de France
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL	Groupement d'Action Locale
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GMA	Groupe Mammalogique d'Auvergne
ha	hectares
IADT	Institut d'Auvergne de Développement du Territoire
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IPAMAC	Inter Parcs Massif central
Leader	Programme de Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
LEPA	Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MAEC	Mesure AgroEnvironnementale Climatique
MAET	Mesure AgroEnvironnementale Territoriale
MAPTAM (loi)	Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
MEEM	Minsitère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
OT(SI)	Office de Tourisme (Syndicat d'Initiative)
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNR	Parc(s) Naturel(s) Régional(ux)
PNRVA	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
PMAEC	Projet AgroEnvironnemental Climatique
RNF	Réserves Naturelles de France
RNN	Réserve naturelle nationale
RNNCS	Réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy
RNR	Réserve Naturelle Régionale
SAEM	Société Anonyme d'Economie Mixte
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau
SAFER	Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SCoT	Schéma de Cohérence territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau
SHNAO	Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny
SIGAL	Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents
SIVOM	Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples
SIVU	Syndicat Intercommunal à VOcation Unique
SMGF	Syndicat Mixte de Gestion Forestière
SMPM	Syndicat Mixte du Puy Mary Grand Site
SMPNRVA	Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
STAP	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
TEPCV	Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
VAE	Vélo à Assistance Electrique
VTT	Vélo Tout Terrain

